



version
approuvée le
14.10.2024

#2.1.2

DIAGNOSTIC SOCIO-DÉMO ET URBAIN



SOMMAIRE

VOLUME 2 – DIAGNOSTIC DÉMOGRAPHIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE

PARTIE A – Un territoire carrefour, une interface caractérisée par des flux (origine, mobilité, destination)

1. Les flux : caractérisation des mobilités

1.1 «Effet de passage » : position du territoire dans le département

1.2 « Effet de carrefour » : Saint-Lô positionné dans l'armature des communes structurantes de la Manche

1.3 «Effet d'axe » : mobilité domicile-travail vers l'extérieur

1.4 «Effet d'évasion » : les manques du territoire

2. Points d'arrivée : tirer profit et/ ou fixer les flux

2.1 Les convergences vers Saint-Lô : pôle central et majeur du territoire

2.2 Un maillage économique qui répartit les flux sur le territoire

2.3 La route comme motif d'installation des activités économiques à toutes les échelles

3. L'origine : la rationalisation des flux locaux

3.1 L'héritage de l'urbanisme de la reconstruction : la ville faite pour la voiture

3.2 Se déplacer sans la voiture

PARTIE B – Un territoire à un moment charnière de son histoire, face à des enjeux majeurs de transformation

1. Le défi de la rénovation massive d'un territoire dont les années de la reconstruction constituent l'époque de référence

1.1 Attractivité du parc de logements existant

1.2 Une attractivité pour qui ?

1.3 L'attractivité des centres-bourgs

1.4 Les initiatives de transformation à l'œuvre et l'organisation du territoire face à ce défi

2. Une nouvelle organisation des territoires qui redéfinit la «ruralité» ?

2.1 Une culture de l'aménagement diverse

PARTIE A - UN TERRITOIRE CARREFOUR, UNE
INTERFACE CARACTÉRISÉE PAR DES FLUX
(ORIGINE, MOBILITÉ, DESTINATION)

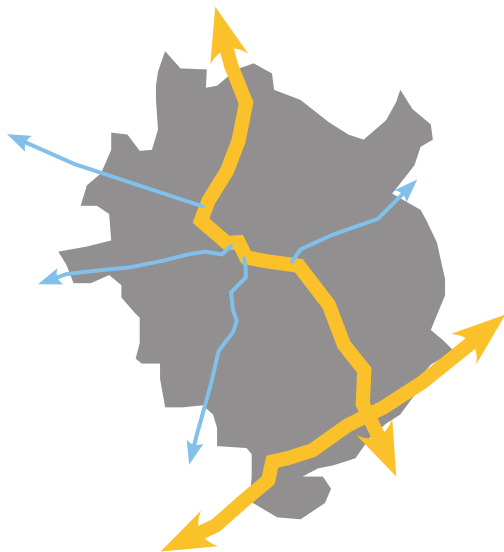
Principales sources et principaux producteurs de données utilisées dans la partie :

- > Plan Climat-Air-Energie Saint-Lô Agglo (en cours)
- > DREAL Normandie
- > Insee
- > Entretiens communaux
- > Visites collectives du territoire
- > Sncf
- > DREAL Normandie
- > Région Normandie
- > Conseil départemental de la Manche
- > Archives de la Manche
- > Cartes de Cassini, de l'Etat Major, orthophotographies 2015

1. LES FLUX : CARACTÉRISATION DES MOBILITÉS

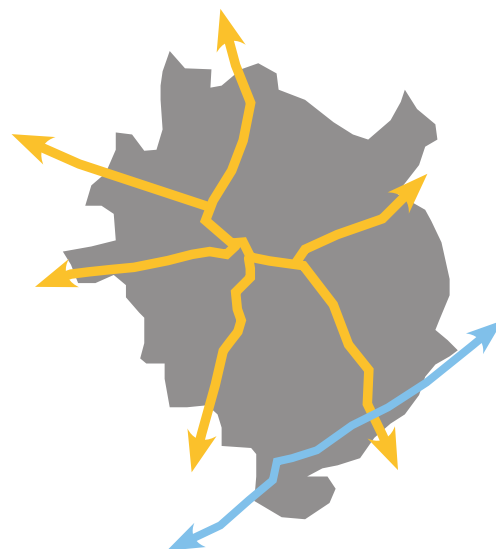
- 1.1 «Effet de passage » : position du territoire dans le département
- 1.2 « Effet de carrefour » : Saint-Lô positionné dans l'armature des communes structurantes de la Manche
- 1.3 «Effet d'axe » : mobilité domicile-travail vers l'extérieur
- 1.4 «Effet d'évasion » : les manques du territoire

PRÉAMBULE

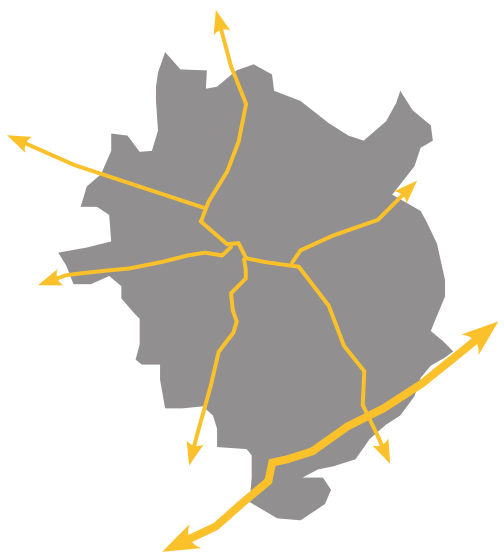


La RN174 et l'autoroute qui traversent le territoire du Nord au Sud et du Sud-Est au Sud-Ouest sont propices à un « **EFFET DE PASSAGE** ». La captation de ces flux est un enjeu pour des retombées locales (économie, tourisme...). Cf *partie 1.1*.

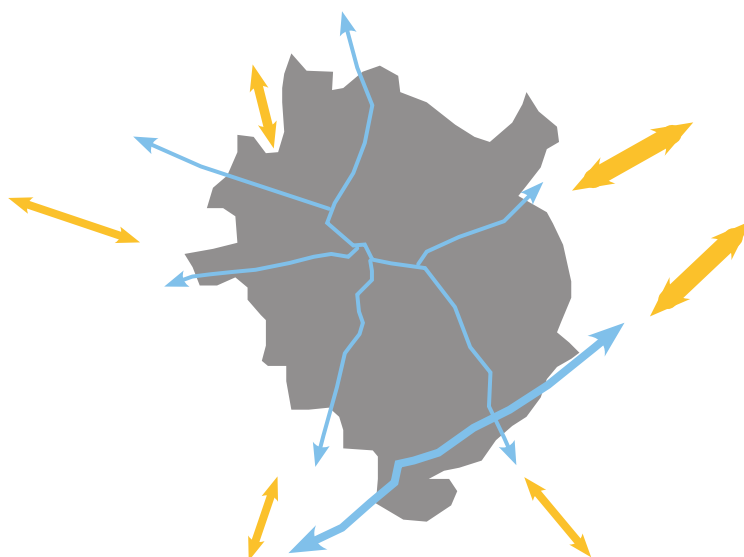
Situé en position de **CARREFOUR** avec une desserte routière efficace, le Saint-Lô est à une distance-temps très favorable (moins de 30 minutes) des pôles voisins (Coutances, Carentan, Villedieu les Pôles...). Cf *partie 1.2*.



Cette situation est un motif d'installation des ménages, comme des activités et des administrations. L'attractivité du territoire repose ainsi sur la route et la voiture, créant des **EFFETS D'AXE** (communes les plus attractives situées sur les principaux axes de circulation). Cf *partie 1.3*.

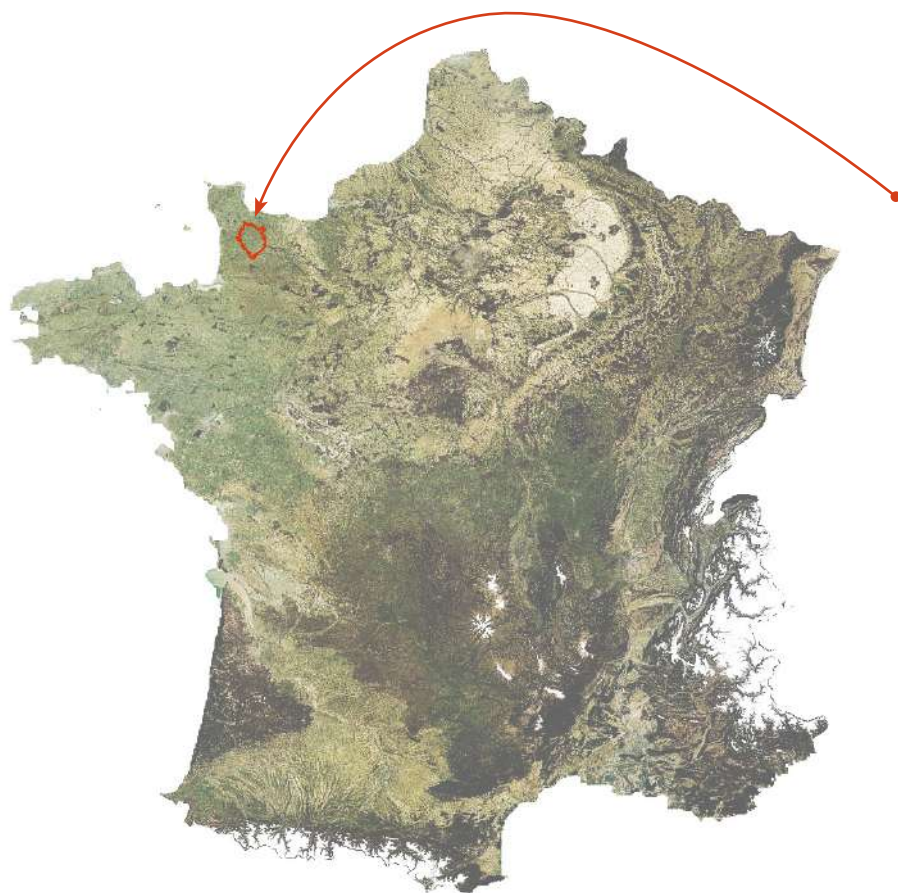


La route peut cependant servir comme desservir le territoire. Certains **EFFETS D'ÉVASION** sont observés: le territoire, doté de nombreux atouts, peine cependant à retenir la jeune génération, les catégories socio-professionnelles dites supérieures, etc. Cf *partie 1.4*.



1.1. « EFFET DE PASSAGE » : LA POSITION DU TERRITOIRE DANS LE DÉPARTEMENT

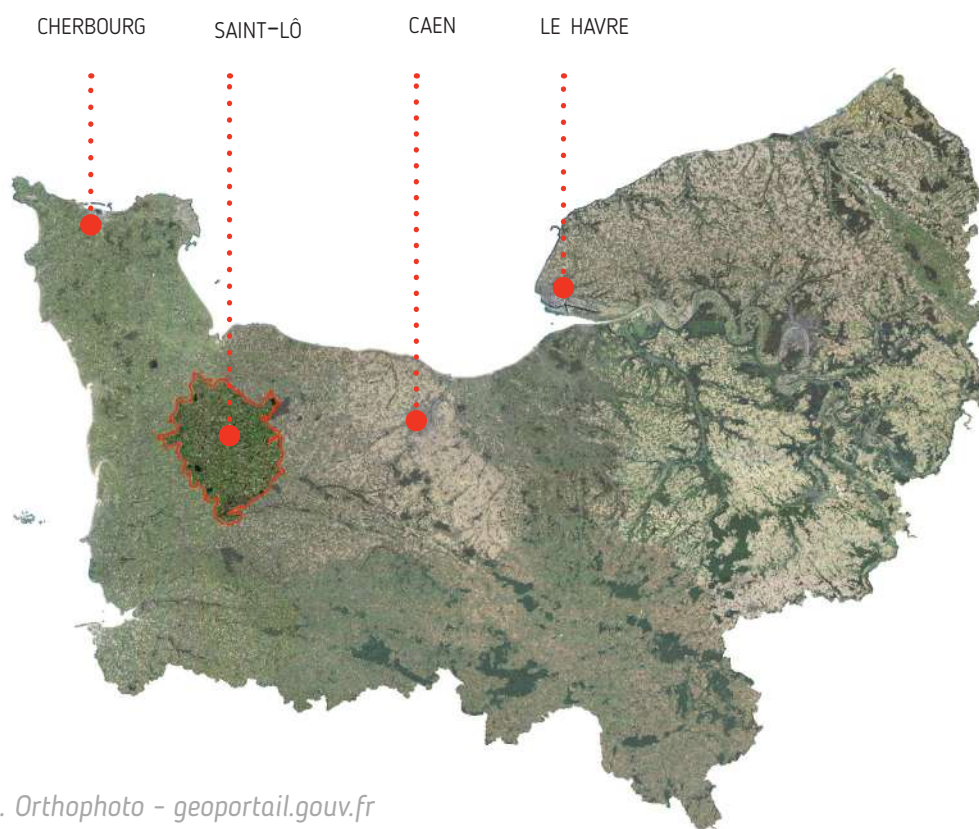
1.1.1. UNE SITUATION GÉOGRAPHIQUE : L'ARRIÈRE PAYS NORMAND



La Communauté d'Agglomération de Saint-Lô Agglo est située dans la frange Ouest du territoire national. Elle est localisée dans la région Normandie, en centre Manche et possède une superficie de 806 ha.

Contrairement aux pôles régionaux de la Normandie, l'agglomération est située en retrait de la façade littorale et se positionne à l'entre-deux entre la baie de Seine et la baie du Mont-Saint-Michel.

Contexte national. Orthophoto – geoportail.gouv.fr



Contexte régional. Orthophoto – geoportail.gouv.fr

1.1.2. L'ENTRE-DEUX COMME PARTICULARITÉ...

Saint-Lô Agglo, par sa situation géographique, est à mi-chemin des deux pôles urbains bas-normands. Sa position lui procure un accès rapide aux ports passagers et maritimes de Basse-Normandie, à savoir celui de Cherbourg et de Ouistreham. Les aéroports de Cherbourg-Maupertus et de Caen-Carpiquet sont localisés respectivement à une distance de 85 km et de 76km.



Les infrastructures de transport ; Source : DREAL Normandie

La situation géographique et l'ensemble des voies de communication qui convergent vers Saint-Lô Agglo, l'engagent à se présenter comme un territoire de passage. Ces caractéristiques lui confèrent un accès rapide aux pôles majeurs du Grand-Ouest, Caen, Le Havre, Cherbourg, Rennes.

Ces spécificités du territoire donnent à la Communauté d'agglomération une vocation naturelle de place économique et d'échanges importante au centre de la Manche.



Situation de Saint-Lô dans le Grand Ouest.
Source : Saint-Lô Agglo

1.1.3. ... ET COMME CONDITION D'EXISTENCE ?

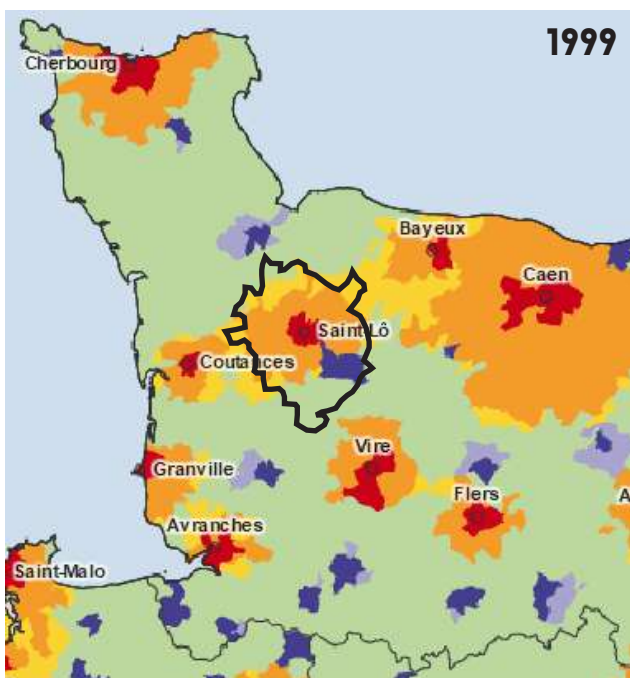
Les aires urbaines de l'Insee caractérisent l'influence des communes « pôles », notamment vis à vis de l'emploi. Elles aident à comprendre les relations qu'entretiennent les territoires entre eux.

Saint-Lô et ses communes proches constituent un pôle urbain soit une agglomération avec une continuité du bâti offrant au moins 10 000 emplois. Les communes proches des axes majeurs du territoire sont monopolarisées par le pôle urbain de Saint-Lô.

Torigni-les-villes et Condé-sur-Vire forment un petit pôle regroupant entre 1500 à 5000 emplois.

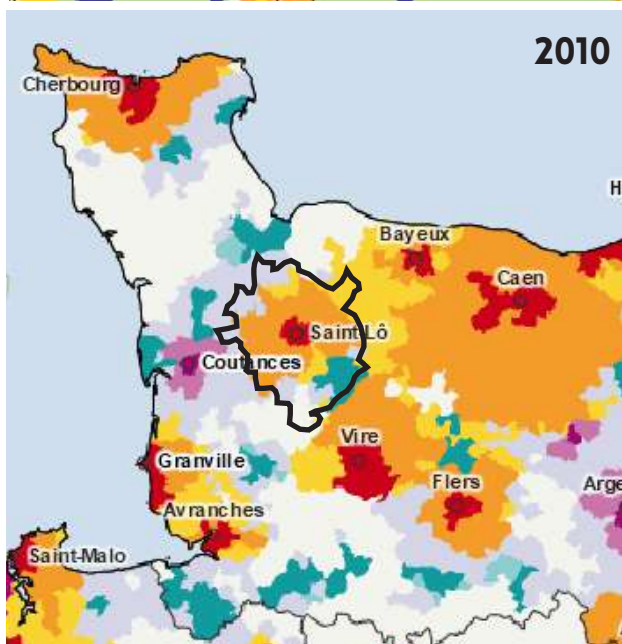
Cette vision de l'Insee conduit déjà à ne pas penser le territoire de façon binaire (espace rural VS unique pôle urbain) et illustre la diversité des typologies des espaces.

Saint-Lô dispose de la « taille critique » pour constituer un pôle, dont le rayonnement est stable mais qui, néanmoins, rentre de plus en plus en concurrence avec d'autres pôles, notamment vers l'Est, à savoir, Bayeux, Vire, Flers puis Caen. La ville reste cependant suffisamment loin des autres pour exister. Elle se trouve à 40min de Bayeux et de Vire et à 50min en voiture de Caen.



- **Pôle urbain = Saint-Lô**
Commune mono-polarisée = toutes les communes sur l'axe D972, N174 et D999 dans un rayon de 15 à 20 minutes autour de Saint-Lô.
- **Commune multipolarisée** = «périphérie des couronnes»
- **Pôle d'emploi de l'espace rural et couronne** =
- **Torigny & condé-sur-Vire sans couronne**
- Autre commune de l'espace rural : marais et sud du territoire en-dessous de Condé/Torigny

Les aires urbaines en 1999. Source : Insee



- **Grand pôle** (plus de 10 000 emplois) = **Saint-Lô**
- **Couronne d'un grand pôle** = toutes les communes sur l'axe D972, N174 et D999 dans un rayon de 15 à 20 minutes autour de Saint-Lô.
- **Commune multipolarisée** des grandes aires urbaines = «périphérie des couronnes»
- **Moyen pôle** (de 1500 à 5000 emplois) et couronne du Moyen pôle: Néant
- **Petit pôle** (1500 à 5000 emplois) et couronne = **Torigni-les-villes & condé-sur-Vire** mais sans couronne
- Autre commune multipolarisée
- Commune isolée hors influence des pôles : seules Gouvets et Saint-Vigor des Monts sont ciblées

Les aires urbaines en 2010. Source : Insee

1.2. « EFFET DE CARREFOUR » : SAINT-LÔ POSITIONNÉ DANS L'ARMATURE DES COMMUNES STRUCTURANTES DE LA MANCHE

1.2.1. DES VILLES CARREFOURS HISTORIQUES

Saint-Lô, de nom antique Briovère, qui signifie *Pont sur la Vire*, (dérivé du gaulois briva, *pont*, et de l'ancien nom de la Vire) a rapidement formé un carrefour routier.

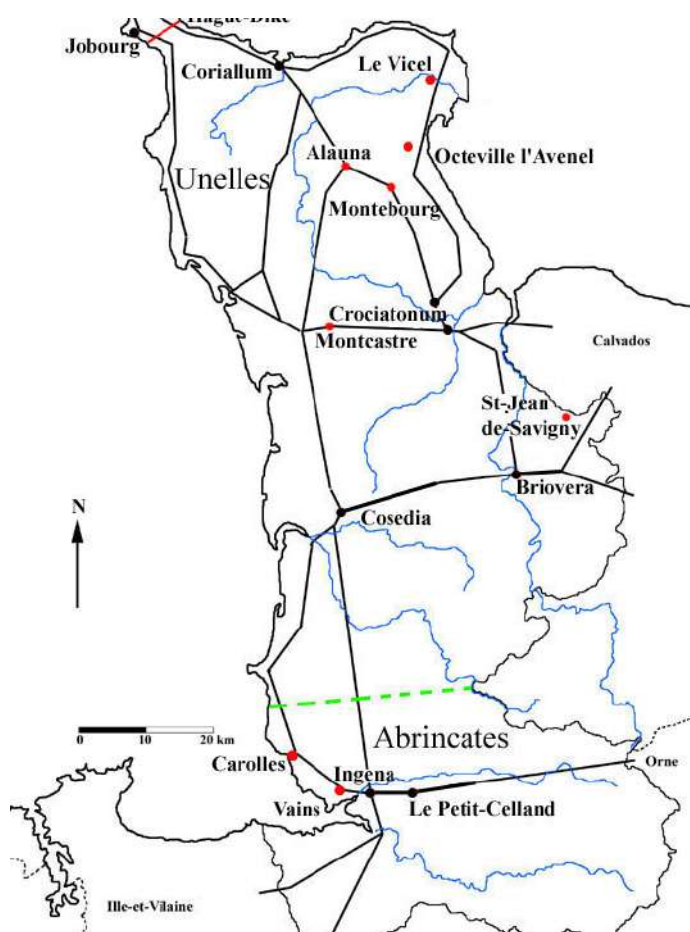
La ville s'est développée à la croisée de deux pôles attestés historiquement, sur le pont franchissant la Vire et la voie gallo-romaine reliant Augustodurum (Bayeux) à Cosedia (Coutances).

La plupart des voies dites gallo-romaines étaient des axes de communication déjà établis par les Gaulois. Le pont en question était le monument marquant du site, ce même site ne devait donc vraisemblablement posséder aucune fortification d'importance. Saint-Lô et son pont, point de passage permettant d'aller de Bayeux à Coutances, a longtemps été le seul moyen de rejoindre le nord du département. Le Cotentin se transformant régulièrement en presqu'île à cause de l'effet des marées conjugué à la présence de zones marécageuses, obligeait les voyageurs désirant se rendre facilement dans cette partie du département à faire soit un détour par Briovère et son pont, soit à emprunter les périlleux Veys (Grand et Petit) de la baie du même nom.

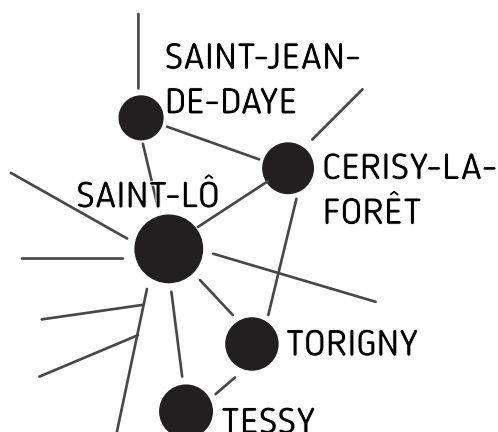
De fait, la position géographique de la ville a favorisé son développement, à l'ère gallo-romaine, comme un relais routier important de la Manche.

Au XVIII^e siècle, 5 communes forment des villes-carrefours à l'échelle de l'agglomération : Saint-Jean-de-Daye, Cerisy-la-Forêt, Saint-Lô, Torigny et de Tessy.

La route est un motif d'installation et de développement des villes puisqu'elle favorise les échanges économiques, le commerce entre marchands et est un lieu de péage.

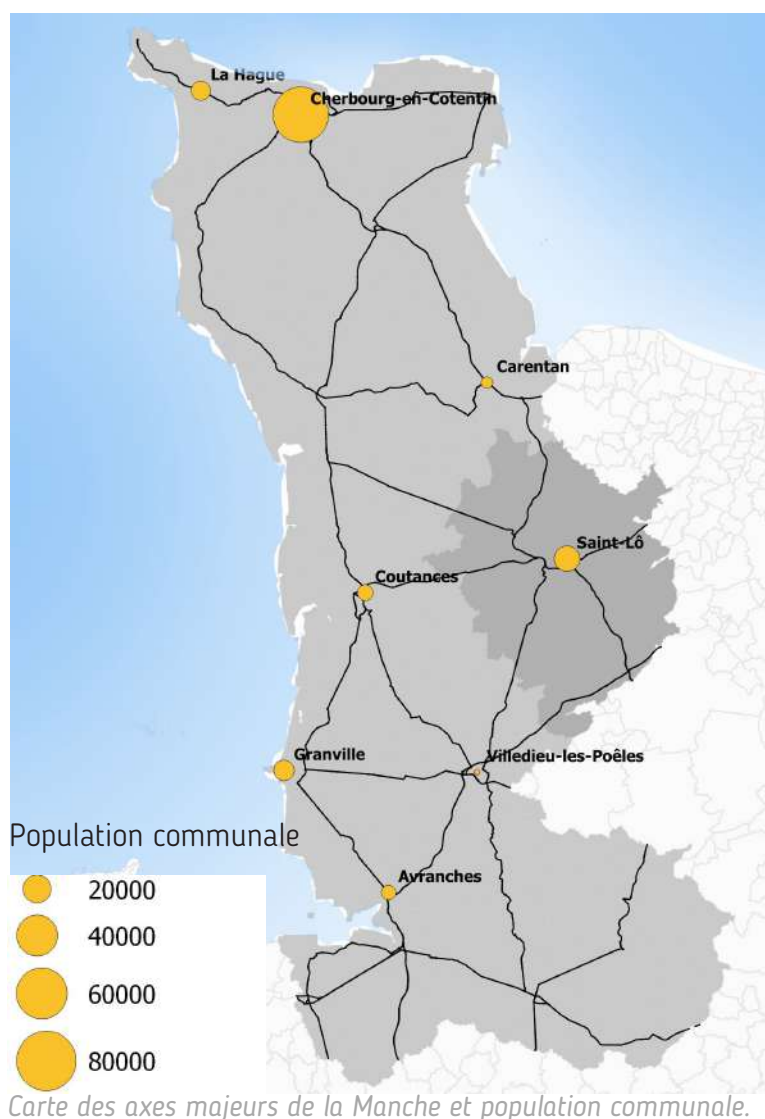


Carte des voies romaines. Source : Histoire de la Manche



Symbolisation du territoire saint-lois à partir de la carte de Cassini (XVIII^e siècle)

1.2.2. LE DÉVELOPPEMENT D'UN NŒUD ROUTIER A 360°



La position de l'agglomération, fait du territoire un nœud efficace d'échanges routiers à 360°, qui situe Saint-Lô à environ 30 minutes des pôles voisins (Coutances, Carentan, Bayeux, Villers-Bocage, Vire, Villedieu-les-Poêles).

La desserte et les liaisons avec les communes situées au sud de l'agglomération se sont renforcées avec le développement des axes de communication au fur et à mesure.

Le réseau routier connaît des améliorations successives avec notamment :

- la création de la rocade sud de Saint-Lô en 2004,
- la RN174 à Saint-Jean-de-Daye / RN13 en 2012.

Ce développement des infrastructures routières se poursuit avec l'amélioration de l'axe Saint-Lô / Coutances et la déviation à Saint-Gilles, actuellement en projet.

1.2.3. UNE POSITION STRATÉGIQUE POUR LE DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

Cette situation de carrefour permet d'accueillir les représentations du pouvoir départementale et notamment la Préfecture de la Manche.

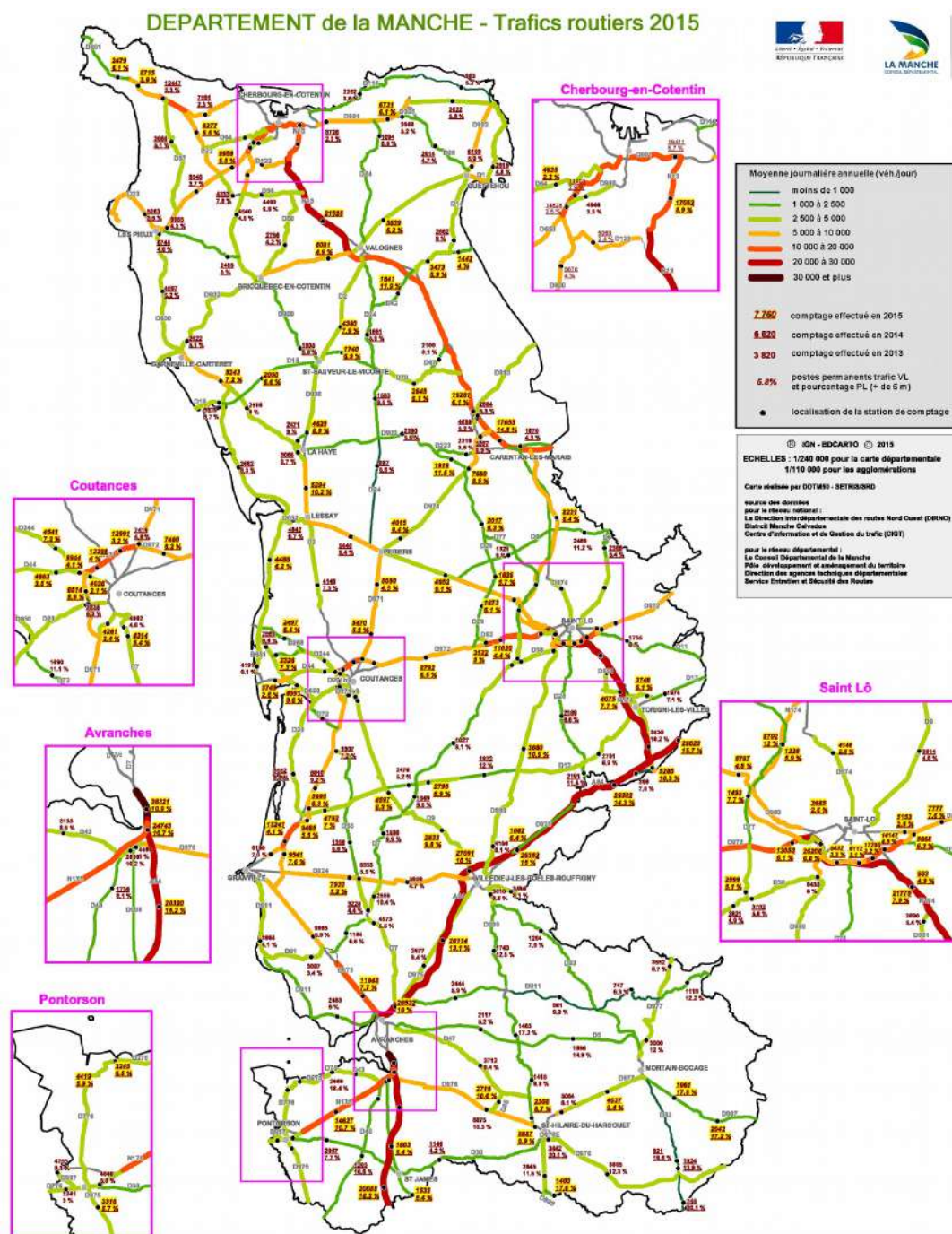
Elle est réinstallée en 1953 à Saint-Lô, après son départ à Coutances en 1944.

Cette installation a des traces durables et actuelles dans la constitution de Saint-Lô comme la centralité d'un territoire plus vaste (emploi administratif, entreprises de service, patrimoine immobilier...).



Préfecture de Saint-Lô. Source : Archives de la Manche

1.2.4. UN CARREFOUR ROUTIER IMPORTANT...



Cartographie des trafics routiers ; Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Manche

La moyenne journalière annuelle (nombre de véhicules par jour) illustre le rôle majeur que jouent les infrastructures routières dans la distribution quotidienne des activités et des habitants. Elle montre également l'importance des flux et des interactions entre les communes.

Le maillage routier du département de la Manche est hiérarchisé avec une sur-fréquentation des axes rapides (infrastructures importantes du réseau). L'A84 qui relie Caen à Rennes constitue un axe majeur du territoire et également la RN174 - la Diagonale Normande - qui traverse le territoire Nord-Sud, de Vire à Carentan. Elle renforce également, sur la bretelle Guilberville à Saint-Lô, le carrefour routier que forme l'agglomération.

A contrario, lorsque les flux sur l'axe Avranches-Caen ne s'orientent pas sur la RN174, le territoire fait office de lieu de passage.

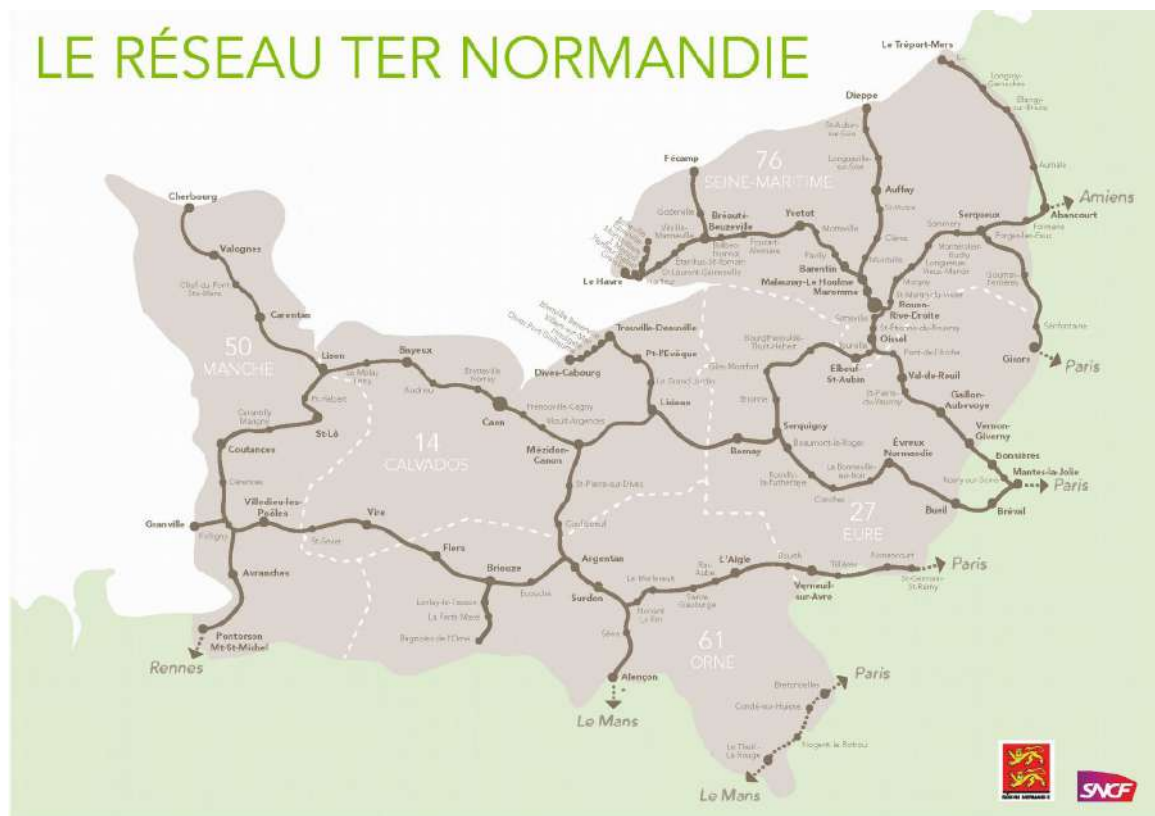
1.2.5. ... MAIS UNE DESSERTE FERROVIAIRE PEU PERFORMANTE

L'agglomération de Saint-Lô est un carrefour principalement routier, au détriment d'un réseau ferroviaire qui reste peu performant et limité sur le territoire. En effet, le réseau ferroviaire favorise les voyages départementaux et régionaux plutôt que les trajets à l'intérieur de l'intercommunalité.

Les manques du réseau provoquent une utilisation occasionnelle et non pour les déplacements quotidiens de l'infrastructure ferroviaire.

Quatre gares sont présentes sur l'agglomération : Pont-Hébert, Saint-Lô, Lison et Carantilly-Marigny. La fréquentation restreinte des gares de Pont-Hébert et de Carantilly-Marigny ont provoqué leur récente fermeture. Cette restriction de la desserte ferroviaire pénalise notamment les voyageurs qui effectuaient les trajets en direction de Bayeux et de Coutances.

En revanche, la gare de Lison, en limite Nord de l'agglomération, en partie située sur la commune de Moon-sur-Elle assure des liaisons vers Cherbourg, Caen, Rennes et Paris. Elle accumule une fréquentation de 178 200 voyageurs / an, en 2016.



Les gares de Saint-Lô et Lison sont dites « structurantes », elles ont un rôle majeur, de correspondance avec certaines lignes de TER.

Mais sur la ligne Caen-Rennes, il y a un manque de desserte du territoire, puisque la ligne TER s'arrête dans deux gares sur les quatre : Saint-Lô et Lison.

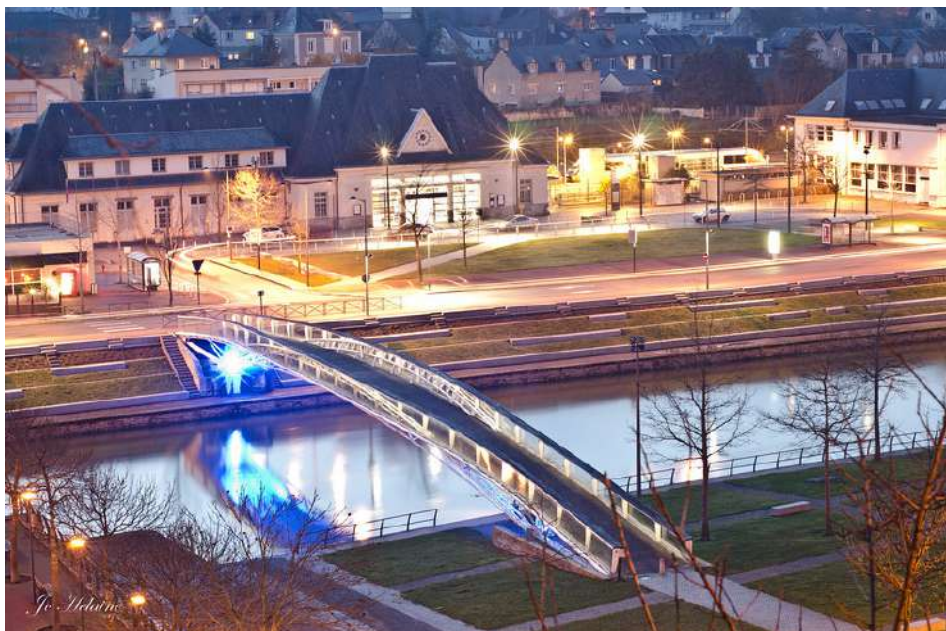
1.2.6. LA GARE DE SAINT-LÔ : UNE PLATEFORME MULTIMODALE EN RÉFLEXION

La gare de Saint-Lô est concernée par une réflexion sur la constitution d'une plateforme multimodale, ainsi que sur l'installation d'une maison des mobilités.

Avec une fréquentation de 600 montées/ descentes par jour en TER, la gare de Saint-Lô rassemble quotidiennement de nombreux voyageurs. De plus, plusieurs facteurs favorisent le développement d'une plateforme multimodale à la gare de Saint-Lô.

En effet, celle-ci accueille l'ensemble des types de transports présents sur le territoire. La gare réunit :

- 3 lignes TUSA
- 3 lignes Manéo
- 1 parking vélo de 9 places
- 1 parc de stationnements avec 208 places
- 1 service Accès Plus (service d'accompagnement des Personnes à Mobilité Réduite)



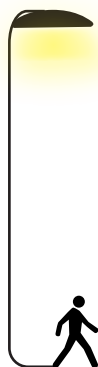
Gare de Saint-Lô. Source : ville de Saint-Lô

DOCUMENTS CADRES : LE SCOT

Le D00 du SCOT affirme la gare TER / grandes lignes de Saint-Lô comme un véritable pôle d'échanges et d'intermodalités (bus, vélos, piétons). La gare est une porte d'entrée importante du territoire.

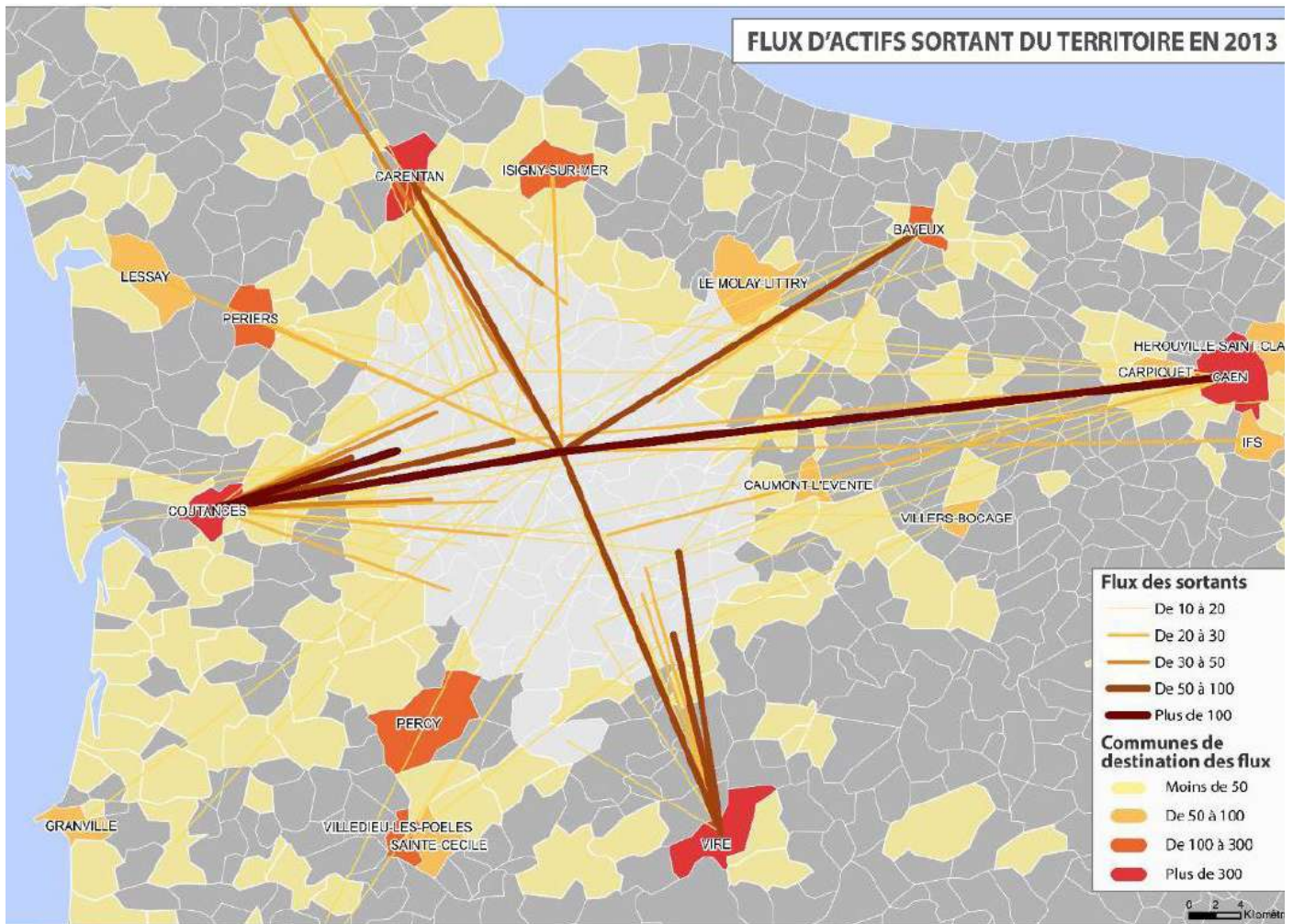
ECLAIRAGE PUBLIC

Un pôle d'échange multimodal se définit comme un lieu d'articulation des réseaux qui vise à faciliter le passage d'un mode de transport à l'autre dans le but d'une meilleure attractivité des offres de transports collectifs. Les pôles d'échanges peuvent assurer, par leur insertion urbaine, un rôle d'interface entre la ville et son réseau de transport. Ils se distinguent par la variété des modes de transport qu'ils réunissent en un même lieu : marche, vélo, bus, tramway, métro. La voiture est souvent associée aux autres modes dans les pôles d'échanges.



1.3. « EFFET D'AXE » : MOBILITÉ DOMICILE - TRAVAIL VERS L'EXTÉRIEUR

1.3.1. DES FLUX SORTANTS PROVOQUÉS PAR DES EFFETS D'AXE



sources : IGN GECPA 2013 - INSEE 2013 / Réalisation ITEM 2017

Source : Insee

Il est observé sur le territoire des stratégies résidentielles des ménages visant à l'installation dans les communes qui permettent un accès rapide aux pôles d'emploi du département, notamment pour les ménages avec des doubles actifs ayant un emploi dans et hors de l'agglomération.

En 2013, plus de 100 habitants quittent quotidiennement Saint-Lô pour se rendre respectivement sur Caen ou Coutances. Des flux plus modestes sont également présents sur le territoire avec, par exemple, de 10 à 20 personnes sortantes de Saint-Vigor-des-Monts pour rejoindre Vire.

La 2x2 voies, la route RN174, offre la possibilité de rejoindre rapidement Carentan, l'axe Nord-Est est orienté vers Bayeux alors que la bretelle Sud RN174 et le secteur proche de l'A84 bénéficient d'une forte attractivité pour les ménages travaillant sur le bassin d'emploi de Caen.

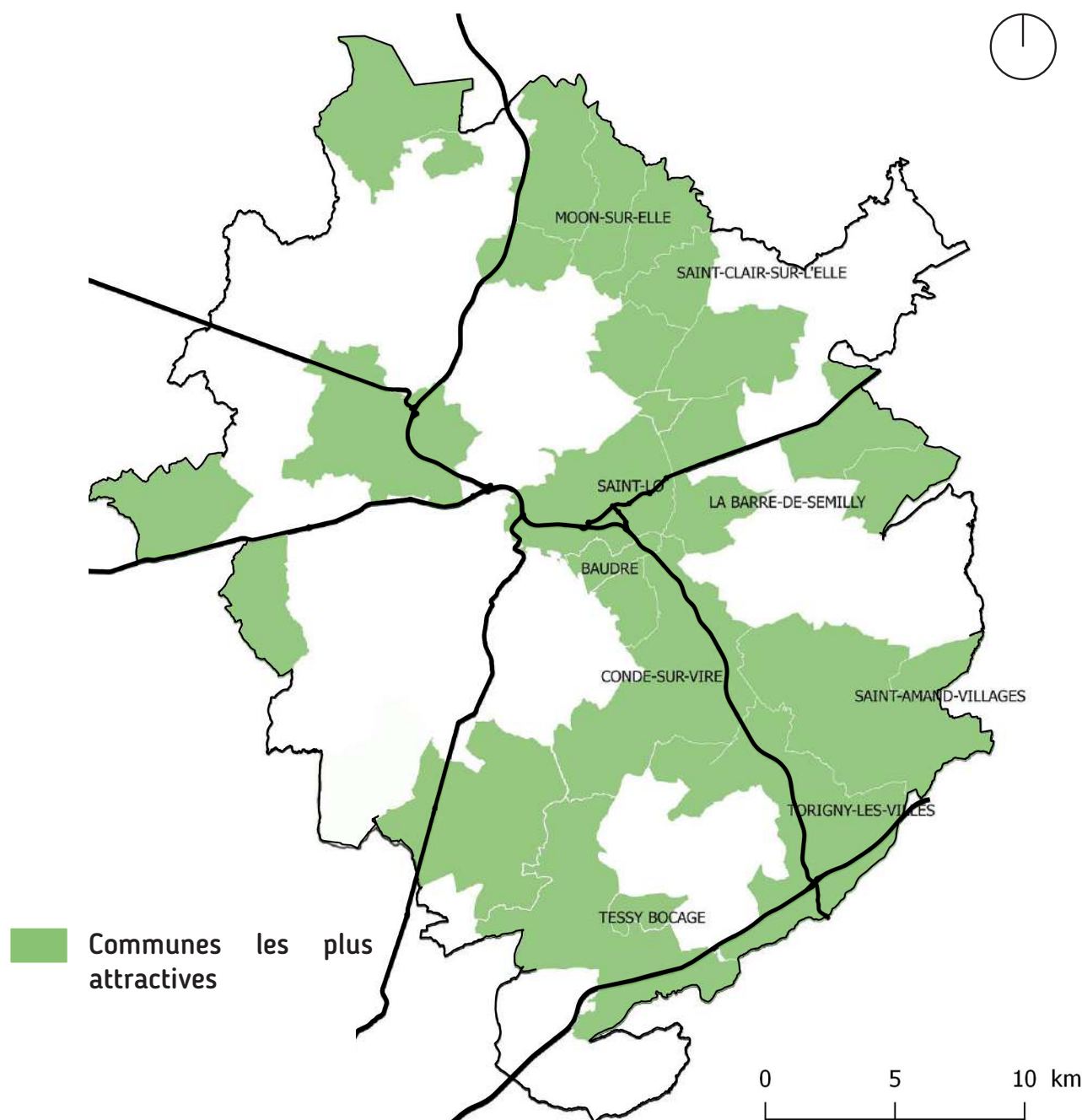
La Communauté de Communes Mer et Bocage attire des volumes de déplacements en provenance de Saint-Lô Agglo soit 1 227 relations domicile - travail. (Source : Enquête Déplacements Manche et Orne - Septembre 2018).

1.3.2. DES COMMUNES ATTRACTIVES A PROXIMITÉ DES AXES ROUTIERS

Les communes dont le taux de variation annuel moyen de population est stable ou en augmentation sont majoritairement celles qui sont situées le plus favorablement par rapport aux axes routiers majeurs du territoire. Les communes qui bordent la RN174 permettent un accès rapide à l'A84 qui rejoint Caen.

On retrouve notamment Baudré, Condé-sur-Vire, Torgny-les-Villes, Saint-Amand-Villages. La commune de Thereval, où se trouve le croisement entre la D900 qui relie Periers et la N174 qui rejoint Carentan, possède également une augmentation démographique.

CARTE DES COMMUNES LES PLUS ATTRACTIVES*

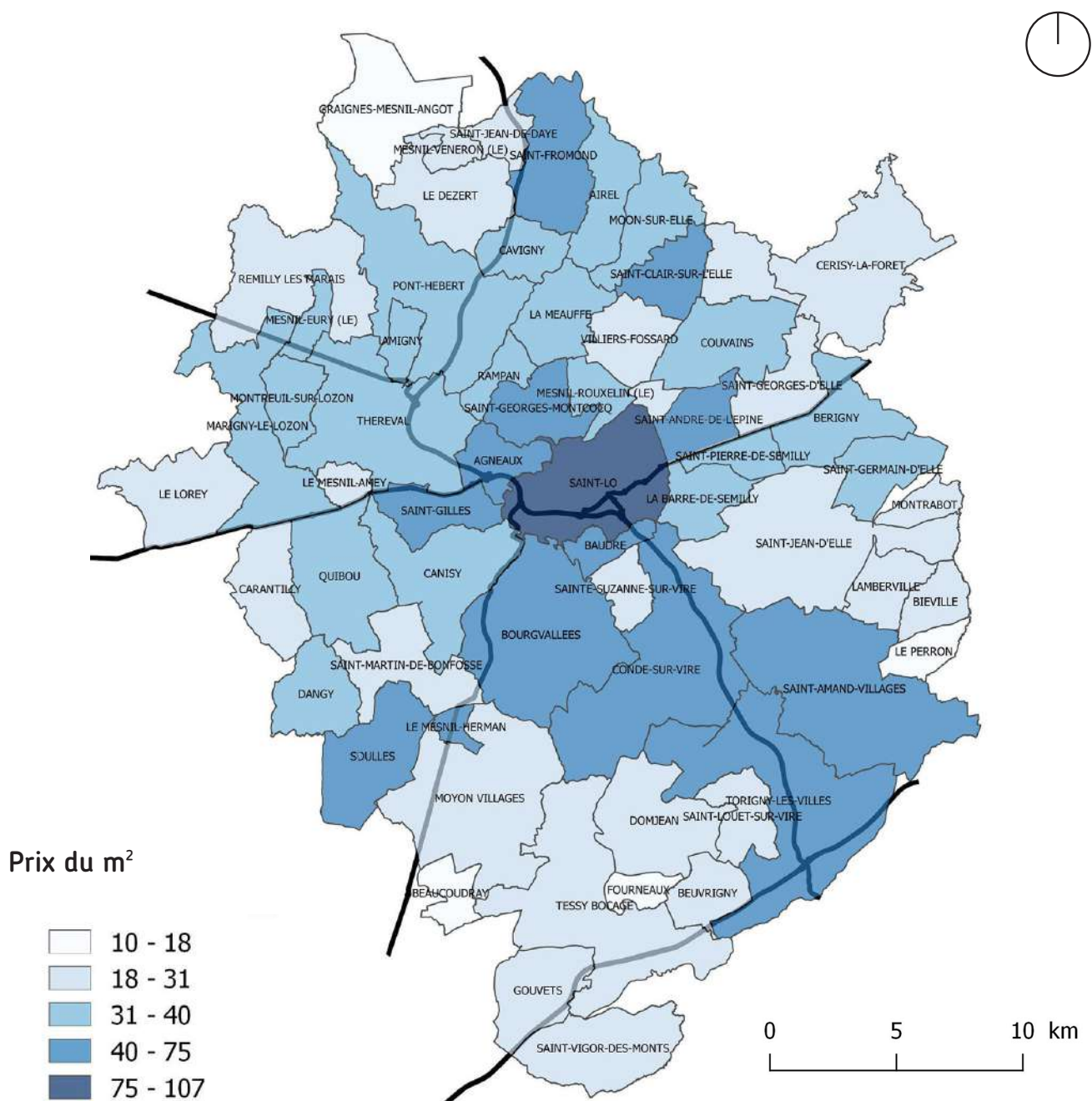


* Cartographie qui croise les indicateurs de variation annuelle moyenne de population (Recensement INSEE 2010 - 2015), de taux de logements vacants (INSEE 2015) et de construction neuve (Sit@del)

En dehors du pôle de Saint-Lô et de sa « première couronne » formée, entre autre, par Agneaux, la Barre-de-Semilly, Saint-Gilles et de Saint-Georges-Montcoq, les communes dont le prix au m² est le plus élevé sont celles situées notamment sur l'axe de la RN174 et offrant un accès rapide vers l'A84 et Caen notamment.

Pour ces communes, le prix du m² constructible fluctue en 40 à 75 euros/m². Sur les communes qui longent les autres axes du territoire, la D900, la N174, la D972, le prix du m² constructible varie entre 31 à 40 euros/m². Ce marché foncier illustre l'attractivité des communes situées à proximité immédiate des axes majeurs de l'agglomération et donc de l'importance des mobilités sur le territoire.

CARTE DU PRIX DU M² CONSTRUCTIBLE



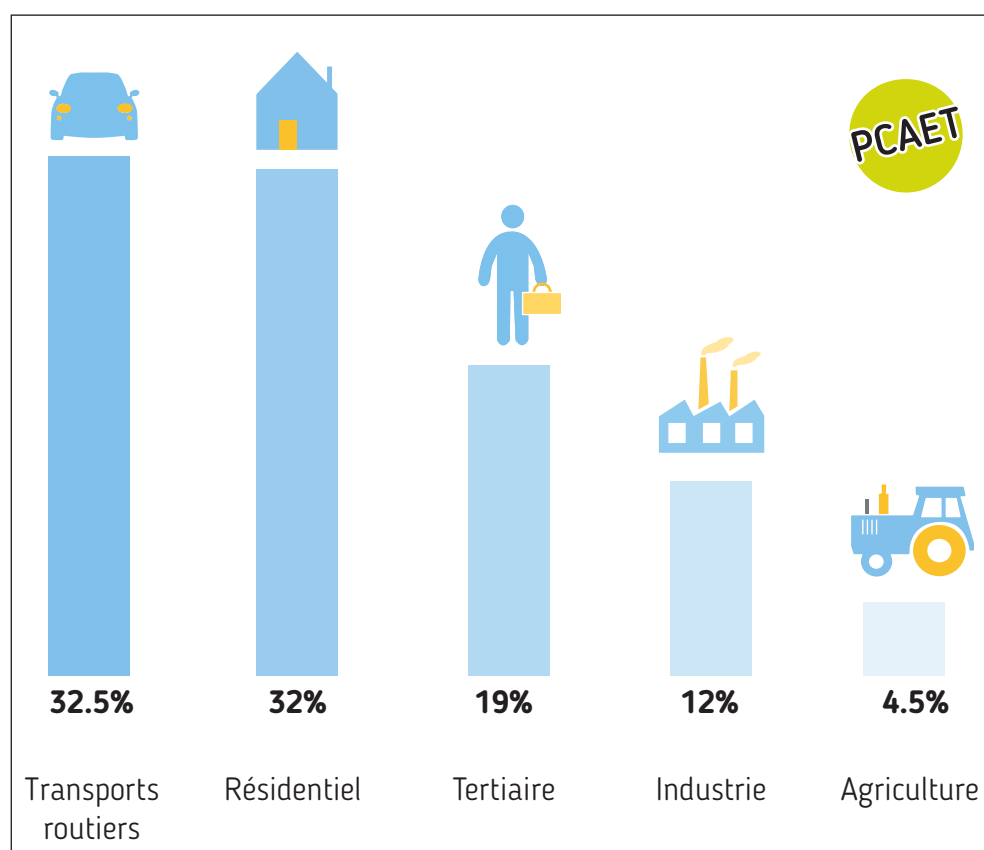
* Cartographie établie à partir des questionnaires communaux, complétés lorsque l'information était manquante par les données notariales. Pour ces dernières, lorsque le volume de vente ne permet pas d'établir une moyenne de prix de vente à la commune, c'est la moyenne intercommunale qui a été renseignée par défaut.

1.3.3. UNE ATTRACTIVITÉ FONDÉE SUR UN MODÈLE ROUTIER, DÉPENDANT DE LA VOITURE

D'après les données de l'Observatoire Régional Energie Climat Air de Normandie, les consommations d'énergie finale corrigée du climat du territoire de Saint-Lô Agglo s'élevaient à 1 959 GWh en 2014, soit environ 1 250 000 barils de pétrole.

Le graphique ci-après présente la répartition des consommations d'énergie par secteur.

CONSOMMATION D'ÉNERGIE FINALE 2014 CORRIGÉE DU CLIMAT PAR SECTEUR EN GWh



PCAET ; ORECAN + Carbone Consulting pour alimentation

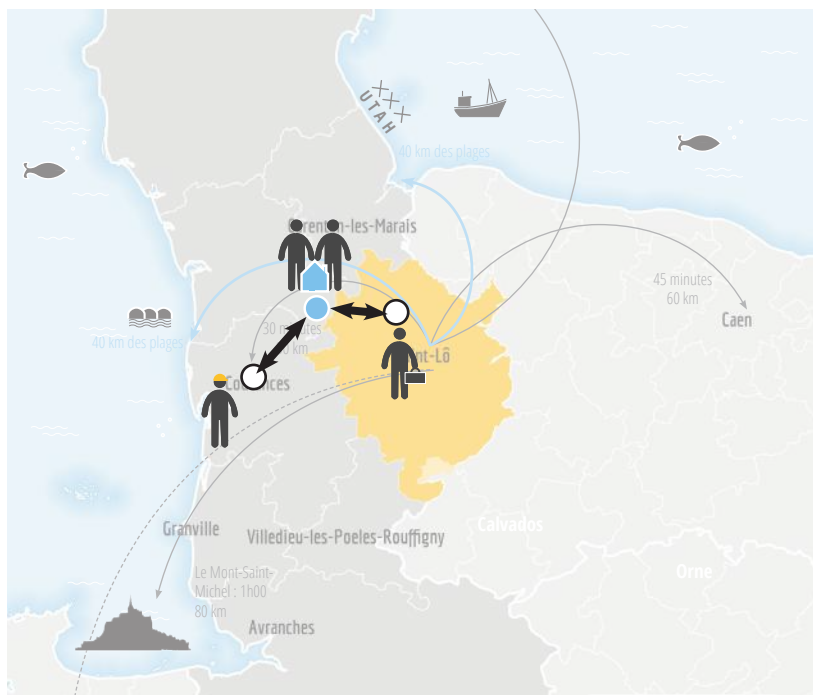
Les transports prédominent avec 32.5% des consommations d'énergies finales, suivi du résidentiel avec 32%. A eux deux, ces secteurs représentent près de 65% des consommations d'énergies finales sur le territoire de Saint-Lô Agglo.

Le transport routier est donc le premier secteur consommateur d'énergie finale de Saint-Lô Agglo (32.5% des consommations). L'importante consommation d'énergie de ce secteur s'affirme au regard de la forte motorisation des ménages sur le territoire avec 89% d'entre-eux qui possèdent au moins une voiture. Cette tendance d'une attractivité du territoire fondée sur un modèle routier, dépendant de la voiture, est également soutenu par des trajets domicile - travail qui sont réalisés à 85.4% en véhicule particulier.

Cette sur-utilisation de la voiture particulière et la forte fréquentation des axes routiers ont des conséquences non négligeables en matière d'environnement, de climat, d'air et d'énergie. Cependant, la typologie rurale du territoire favorise l'utilisation du véhicule personne accentué par le déficit du service de transports collectifs.

1.3.4. DES STRATÉGIES « PAYANTES » POUR LES MÉNAGES ?

Selon les résultats des entretiens communaux réalisés et d'après les statistiques présentées ci-avant, les ménages opèrent des choix d'installation dans des communes qui permettent un accès facile et rapide à la commune d'emploi, notamment pour les ménages dont un des actifs travaille hors-agglomération. Cette stratégie possède néanmoins des conséquences sur la part du budget des ménages dédiée aux déplacements.



Exemple : Un ménage habitant à Marigny est composé d'un actif travaillant sur Coutances et d'un actif travaillant sur Saint-Lô. Les déplacements domicile-travail de ce ménage représentent un budget de 423 € / mois.

Réalisation : Cittànova

MARIGNY ↔ COUTANCES

📍 17.5 km
⌚ 21 min
🛢️ 1.50 € (trajet simple) / 60 € (mensuel)



238 € mensuel

(Coût réel comprenant l'amortissement, l'assurance et l'entretien d'une voiture au kilomètre = 0.34€)

MARIGNY ↔ SAINT-LÔ

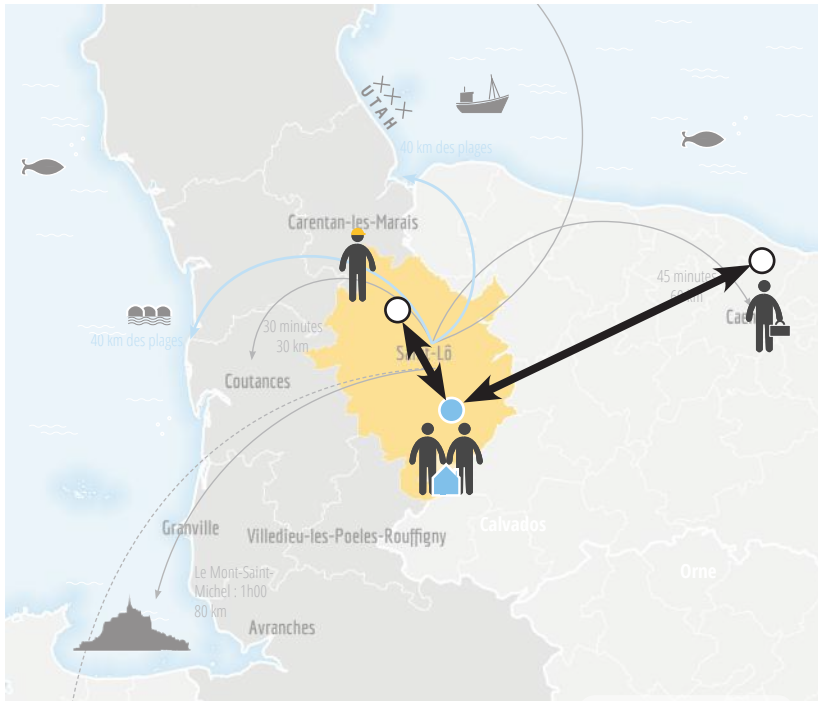
📍 13,6 km
⌚ 20 min
🛢️ 1.23 € (trajet simple) / 49 € (mensuel)



185 € mensuel

(Coût réel comprenant l'amortissement, l'assurance et l'entretien d'une voiture au kilomètre = 0.34€)

Sur la base de 20 jours travaillés par mois. Le coût réel retenu est une moyenne des travaux existants (dont ADEME) et du barème fiscal. Réalisation : Cittànova



Exemple : Un ménage habitant à Guilberville est composé d'un actif travaillant sur Caen et d'un actif travaillant sur Saint-Lô. Les déplacements domicile-travail de ce ménage représentent un budget de 1 048 € / mois.

Réalisation : Cittànova

GUILBERVILLE ↔ CAEN

📍 56 km (via A84)
 ⌚ 41 min
 ⛽ 4.55 € (trajet simple) / 182 € (mensuel)



762 € mensuel

(Coût réel comprenant l'amortissement, l'assurance et l'entretien d'une voiture au kilomètre = 0.34€)

GUILBERVILLE ↔ SAINT-LÔ

📍 21 km
 ⌚ 19 min
 ⛽ 1.77 € (trajet simple) / 70 € (mensuel)



286 € mensuel

(Coût réel comprenant l'amortissement, l'assurance et l'entretien d'une voiture au kilomètre = 0.34€)

Sur la base de 20 jours travaillés par mois. Le coût réel retenu est une moyenne des travaux existants (dont ADEME) et du barème fiscal. Réalisation : Cittànova

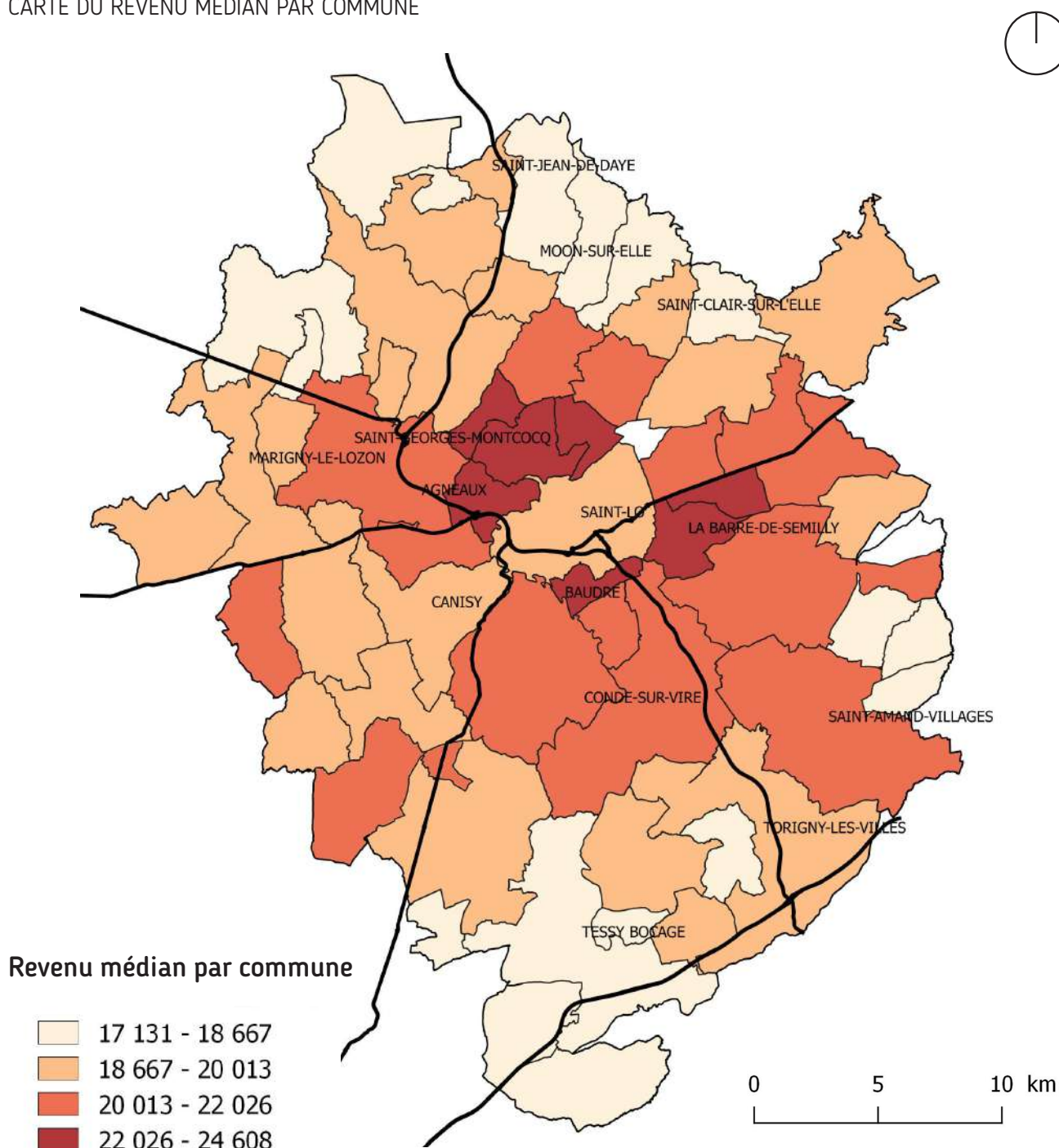
1.3.5. UNE CONCENTRATION DES DIFFICULTÉS SUR CERTAINS TERRITOIRES

Certains territoires, notamment les territoires les plus ruraux, concentrent des difficultés.

De fait, la situation précaire des ménages tend à se renforcer par une accumulation des difficultés. Ces difficultés se retrouvent au sein des territoires en retrait des infrastructures routières et des modes de transports collectifs, qui porte ainsi atteinte à l'attractivité des communes. Cet éloignement aux services et aux pôles d'emplois est de moins en moins soutenable, notamment par le coût de la dépendance à l'automobile et à son usage, le plus souvent individuel.

Les communes situées dans les marais (Graignes-Mesnil-Angot, le Mesnil-Véron) ont les revenus fiscaux les plus faibles de la Communauté d'Agglomération avec les communes du Sud du territoire (Gouvets, Saint-Vigordes-Monts).

CARTE DU REVENU MÉDIAN PAR COMMUNE



Source : INSEE RP2013



ECLAIRAGE PUBLIC

Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Avant le recensement de 2015, le « niveau de vie » était appelé «revenu par unité de consommation »

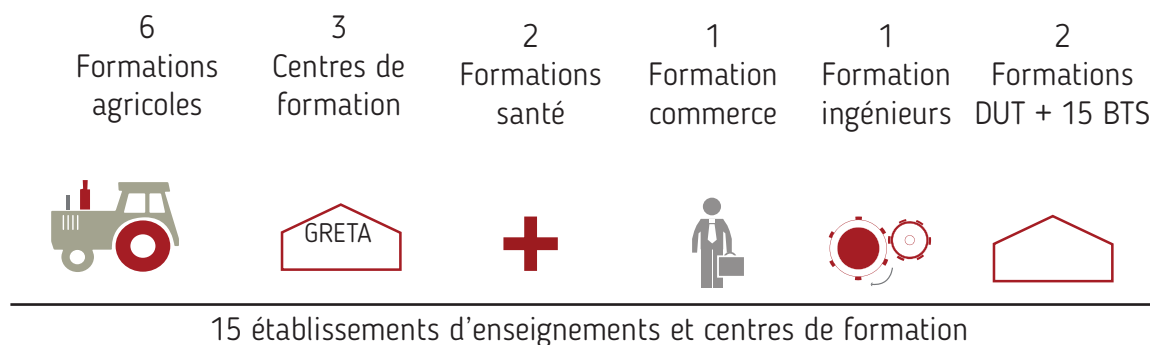
La médiane : Si on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de chiffre d'affaires..., la médiane est la valeur qui partage cette distribution en deux parties égales.

Ainsi, pour une distribution de revenus, la médiane est le revenu au-dessous duquel se situent 50 % des revenus. C'est de manière équivalente le revenu au-dessus duquel se situent 50 % des revenus.

1.4. « EFFET D'ÉVASION » : LES MANQUES DU TERRITOIRE

1.4.1. UNE OFFRE DE FORMATION RESTREINTE SUR LE TERRITOIRE

Le territoire propose une offre de formation complémentaire et suffisante jusqu'à l'enseignement supérieur. 9% de la population de Saint-Lô Agglo en 2015 est en étude (élèves, étudiants et stagiaires. Source : Insee). Au total, 15 établissements d'enseignement supérieur sont présents sur l'agglomération et proposent des formations diversifiées.

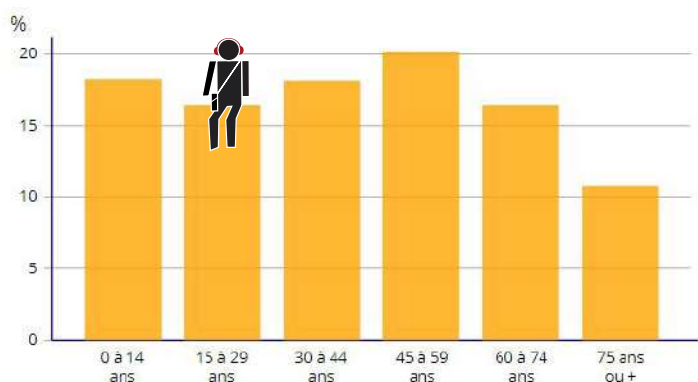


A ces établissements s'ajoutent des services associés tels le Foyer Jeunes Travailleurs, le restaurant et la résidence universitaires.

Le territoire comptabilise approximativement 2000 étudiants. Néanmoins, de nombreux étudiants de l'agglomération quittent le territoire pour se rendre à Caen où se trouve une offre de formations supérieures qui est importante et variée. Les navettes domicile- étude entre Saint-Lô et Caen représentent approximativement 100 étudiants en 2014 à faire quotidiennement le trajet.

1.4.2. ... QUI NE SUFFIT PAS A GARDER LES JEUNES

Sur l'agglomération, la part des 15-29 ans est en diminution constante sur le territoire depuis les années 2000, à l'inverse des autres tranches d'âges dont le volume continue d'augmenter. Cet exode des jeunes est durable, ils ne reviennent pas nécessairement sur le territoire.



Sur le territoire, la part des habitants âgés de 15 à 29 ans est de 16.4%, similaire à la part des 60 - 74 ans.

En revanche, la tranche d'âge 45 - 59 ans est la plus représentée avec une part de 20.1%.

Pyramide des âges en 2015. Source : INSEE RP2010. Réalisation : Cittànova

1.4.3. UNE OFFRE D'EMPLOI QUI NE SUFFIT PAS A RETENIR CERTAINES CSP

Deuxième agglomération de la Manche derrière Cherbourg, chef-lieu de département, la collectivité est composée de la ville de Saint-Lô qui possède un tissu économique assurant une bonne offre d'emplois, de commerces et de services qui lui permet de rayonner sur un bassin de vie maillé par un réseau de petites villes et de bourgs ruraux.

Le nombre d'emplois offert sur le territoire (32 849 emplois en 2015) est légèrement supérieur au nombre d'actifs occupés résidant sur Saint-Lô Agglo. Huit actifs sur dix travaillent et résident dans l'agglomération soit environ 25000 actifs.

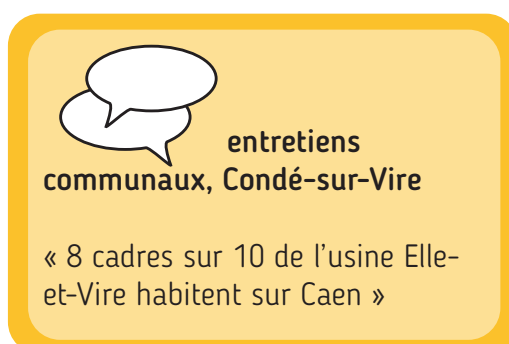
Le territoire est excédentaire (104.5 emplois pour 100 actifs) et emploie des actifs occupés des territoires voisins (environ 7 700 selon les données déplacement).

CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DES ACTIFS OCCUPÉS			EMPLOI PAR CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES		
	Employés	30	29	Employés	
	Ouvriers	28	26	Ouvriers	
	Professions intermédiaires	24	25.5	Professions intermédiaires	
	Cadres et professions intellectuelles supérieures	6	10.5	Cadres et professions intellectuelles supérieures	
	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	6	6	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	
	Agriculteurs exploitants	3	3	Agriculteurs exploitants	
	Autres personnes sans activité professionnelle	3			

Source : Insee RP2015 exploitations complémentaires

Le territoire connaît un relativement faible taux de chômage de 10,3%, en 2015 soit 3 564 chômeurs âgés de 15 à 64 ans.

Si la corrélation est importante entre les catégories socio-professionnelles des actifs et les types d'emploi offerts, les cadres et les professions intellectuelles supérieures font exception. En effet, pour 10,5 emplois de cadre et de profession intellectuelle supérieure offerts sur le territoire, seulement 6 actifs occupés font partie de cette catégorie sur Saint-Lô Agglo. L'offre d'emploi sur le territoire ne suffit pas à retenir certaines catégories socio-professionnelles, notamment les cadres et les professions intellectuelles supérieures. En cause : l'emploi du conjoint des CSP+, les prestations offertes sur le territoire (logements, offre culturelle, de loisirs, etc.)



1.4.4. UNE OFFRE COMMERCIALE QUI NE RÉPOND PAS A L'ENSEMBLE DES BESOINS

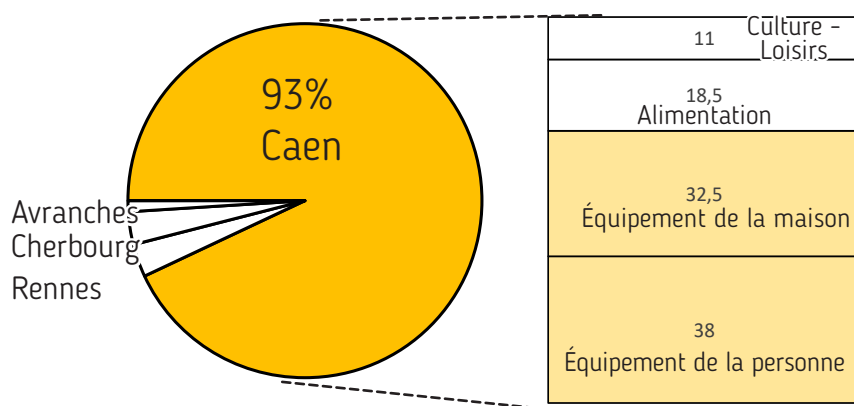
La ville de Saint-Lô, second pôle commercial du département par le volume de ventes réalisé, (loin) derrière celui de Cherbourg et devant les autres pôles du département (Granville, Avranches ou Coutances).

Un tissu commercial étoffé, notamment dans le domaine alimentaire [trois hypermarchés dont deux unités de taille limitée cependant].

Malgré cette offre, une évasion commerciale marquée s'observe :

- Elle correspond à toutes les dépenses effectuées auprès de formes de distribution non implantée localement (commerce traditionnel, grande surface, vente à distance)
- Elle va de Saint-Lô vers Caen. Ce sont 48.8% des foyers de la zone qui se déplacent de à Caen, en moyenne 8,2 fois par an.
- Elle est plus marquée concernant le commerce de l'équipement à la personne (38% de l'évasion de la consommation) et de la maison (32.5% de l'évasion de la consommation).

Source : ARCADIS, dossier de mise en compatibilité du PLU de Saint-Lô



Évasion de consommation, répartition par ville. Source : ARCADIS, dossier de mise en compatibilité du PLU de Saint-Lô



Entretiens communaux, Saint-Lô

Le projet de nouveau Pôle commercial Est est à l'étude sur Saint-Lô. En continuité du Technopôle Agglo 21, il doit permettre d'étoffer l'offre commerciale en matière d'équipement de la personne et de la maison.

Une déclaration de projet en cours d'élaboration doit permettre de mettre en compatibilité le PLU de Saint-Lô avec le projet.

SYNTHÈSE

	A RETENIR	ENJEUX
EFFET DE «PASSAGE»	Une situation géographique favorable dans le département et dans l'Ouest Une situation d'entre-deux : littoral / arrière-pays et entre plusieurs pôles (Caen, Rennes, Cherbourg...) Territoire suffisamment proche pour interagir avec ces pôles mais aussi suffisamment loin pour pouvoir exister soi-même en tant que pôle (Saint-Lô)	Le positionnement du territoire comme vecteur d'attractivité et non comme vecteur d'évasion (la route sert comme elle dessert) Le confortement du pôle centre (Saint-Lô), locomotive du territoire
EFFET DE «CARREFOUR»	Un carrefour historique (Saint-Lô à l'époque romaine) qui s'est démultiplié (Saint-Lô, Saint-Jean-de-Daye, Cerisy-la-Forêt, Tessy, Torgny) contribuant à la formation d'un territoire « multipolaire » Une desserte routière très efficace qui met Saint-Lô à moins de 30minutes de l'ensemble des communes de Saint-Lô Agglo et des principales villes du centre Manche (Coutances, Carentan, Villedieu-les-Pôles) Une position stratégique vectrice de développement (exemple de la ré-installation de la Préfecture en 1953 aux conséquences importantes en matière d'emploi comme de renommée) Une amélioration continue des infrastructures routières et des projets encore en cours (axe Saint-Lô - Coutances) Mais une desserte ferroviaire peu performante	Le maintien de l'efficacité de la desserte routière et du niveau des services des infrastructures Le vecteur de renommée dont peut profiter le territoire grâce à ce positionnement géographique Les modes de transport alternatifs à la route, notamment la desserte ferroviaire

	A RETENIR	ENJEUX
EFFET « D'AXE »	Un carrefour routier qui induit des logiques d'installation à « mi-route » pour les ménages Les communes les plus attractives (indicateurs : prix de l'immobilier et accroissement démographique) sont les communes situées sur les principaux axes de circulation Un «modèle routier» qui a des conséquences en matière de climat et d'énergie... ... Mais aussi en matière de coûts pour les ménages #giletsjaunes Une logique d'implantation des ménages à la «mi-route» qui pourrait être remise en cause au profit d'une implantation à proximité de l'un des deux emplois pour minimiser les coûts	L'attractivité du territoire dans un contexte contemporain très fort de demande de diminution du recours à la voiture et de réduction des distances parcourues (aspirations sociales et injonctions du gouvernement) La dépendance à la voiture particulière et l'usage individuel de la voiture Les facteurs d'attractivité endogènes La précarité énergétiques des ménages La mise en oeuvre des orientations et objectifs de l'étude 3P (PLH/ PDU/ PCAET)
EFFET « D'ÉVASION »	Un territoire doté de nombreux atouts en matière d'offre d'équipements et de services, de formations, de commerces, d'emploi Mais qui peine à retenir la jeune génération (15-29 ans), les catégories socioprofessionnelles dites supérieuresqui se développe des stratégies de maintien sur le territoire des personnes et de leurs activités (exemple du commerce).	L'attractivité du territoire pour certaines catégories de la population (jeunes, CSP dites supérieures) et certains types d'activités (commerce, formation...)

2. POINTS D'ARRIVÉE : TIRER PROFIT ET / OU FIXER LE FLUX

2.1 Les convergences vers Saint-Lô : pôle central et majeur du territoire

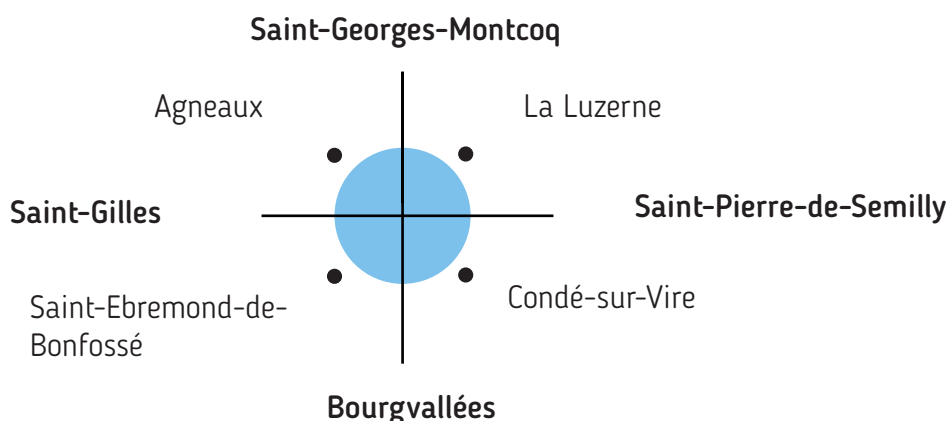
2.2 Un maillage économique qui répartit les flux sur le territoire

2.3 La route comme motif d'installation des activités économiques à toutes les échelles

2.1. LES CONVERGENCES VERS SAINT-LÔ : PÔLE CENTRAL ET MAJEUR DU TERRITOIRE

2.1.1. SAINT-LÔ COMME POINT DE CONVERGENCES ET DE CONCENTRATION

La ville de Saint-Lô, deuxième commune du département par son nombre d'habitants, est située à la fois au centre de la Manche mais également au cœur du territoire intercommunal et se positionne comme point de convergence et de concentration.



Les axes routiers s'organisent de manière concentrique autour de la ville-centre. Ils en font un nœud de communication à l'échelle du territoire mais également entre le Nord-Cotentin et le Sud-Manche.

La rocade qui a été mise en service dans les années 1980 permet le désengorgement de la ville par le sud et renforce, avec le tronçon de la RN174 qui relie l'A84, l'accessibilité à Saint-Lô.

De fait, la commune a un effet polarisateur qui se traduit notamment au travers des indicateurs de concentration des emplois, de la population et des équipements.

1 HABITANT SUR 4
19300 HAB. EN 2015



1 EMPLOI SUR 2
17200 EMPL. EN 2015



**1 ÉQUIPEMENT,
COMMERCE ET
SERVICE SUR 3**
1047 ÉQUIP. EN 2015



Source : Insee RP2015 exploitations complémentaires. Réalisation : Cittànova

Cette importante concentration de la démographie, de l'emploi et des équipements et commerces conforte la ville-centre comme pôle majeur et moteur du territoire.

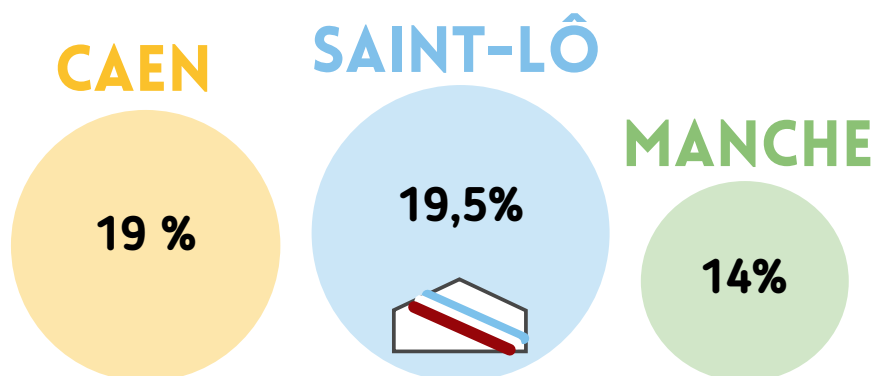
2.1.2. SAINT-LÔ COMME POINT DE CONVERGENCES ET DE CONCENTRATION

La situation géographique stratégique de la commune a facilité une vocation administrative tôt affirmée :

Cette diminution de la place du secteur secondaire dans l'activité de la commune profite au développement des emplois administratifs. La création du palais de justice en 1823, de l'ancienne prison en 1824 et de l'Hôtel de ville en 1849 le long de la rue Carnot témoigne de la présence du secteur administratif de la collectivité. Plus tardivement et malgré une hypothèse qui soumet l'idée que la Préfecture reste à Coutances, elle reviendra à Saint-Lô en 1953 dans des nouveaux locaux. L'installation des archives départementales, des administrations gouvernementales, départementales et locales ainsi que du centre hospitalier vont également conforter la vocation administrative.

Avec une part de 19,5% d'établissements de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale, la commune de Saint-Lô possède un taux élevé de ce secteur d'activité, cependant comparable aux autres Préfectures et pôles départementaux, soit un total de 403 établissements actifs.

La pérennité de ces activités administratives est parfois entamée comme en 2009 où le Tribunal d'Instances, ancienne juridiction pénale de la Manche, est déménagée à Coutances.



Part des établissements de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale dans le nombre d'établissement total. Source : Insee 2015. Réalisation : Cittànovaa

La commune compte également sur un socle d'économie productive solide, malgré la fermeture ou la recomposition de grands établissements dans les années 2000 : la fermeture de Moulinex en Octobre 2001, qui sera repris par l'entreprise Seb. Cette reprise a pour conséquence la suppression de 130 emplois sur 420; le Plan Social d'Euromoteurs, en 2004, avec le licenciement de 77 personnes.

ECLAIRAGE PUBLIC

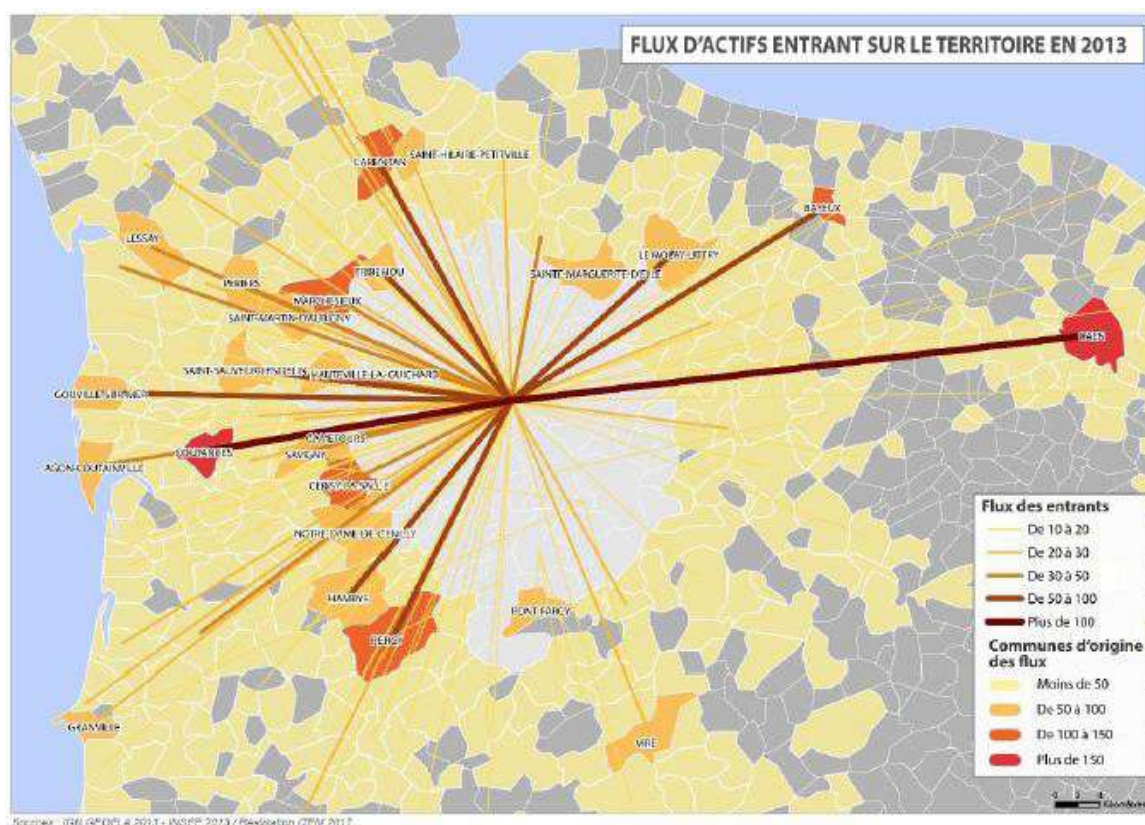
Les activités présentielles sont mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Les activités productives sont déterminées par la production des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.



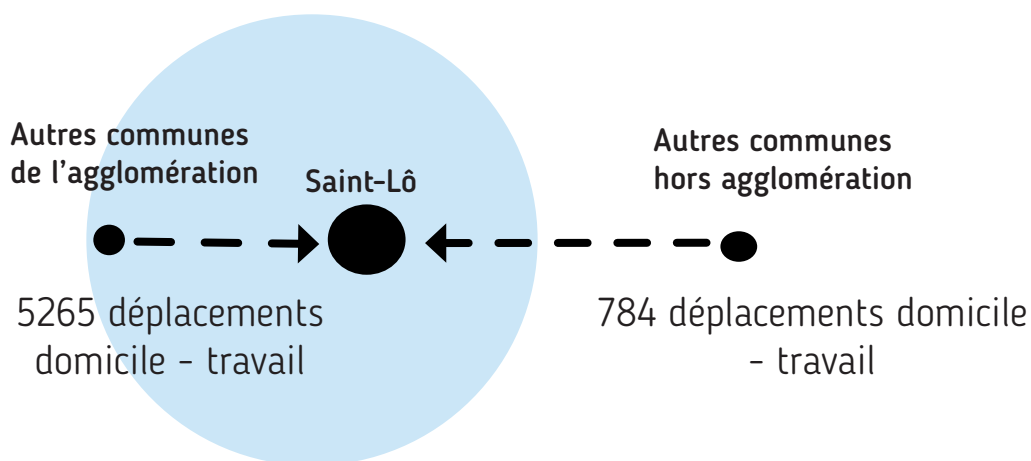
Saint-Lô attire des flux à la fois en provenance des communes de l'agglomération mais aussi des communes externes à Saint-Lô Agglo.

Ces flux entrants proviennent des communes structurantes du département de la Manche. Entre 50 à 100 personnes proviennent des communes de Bayeux, Carentan, Percy et plus de 100 actifs partent quotidiennement de Caen et de Coutances pour se rendre à Saint-Lô.



Flux d'actifs entrant sur le territoire en 2013. Source : Insee. Plan de Déplacements Urbains de Saint-Lô Agglo

Au total, ce sont 6 049 actifs qui viennent sur la commune de Saint-Lô pour travailler dont 784 proviennent de communes situées à l'extérieur de l'agglomération.



Source : INSEE, exploitation complémentaire 2015

2.1.3. ZOOM SUR LE CENTRE-VILLE COMMERÇANT DE SAINT-LÔ

Le centre-ville de Saint-Lô est lauréat du Palmarès Procos (Fédération représentative du commerce spécialisé) de 2016 des petites villes moyennes et constitue le premier centre-commercial du territoire. La ville-centre se caractérise alors par un cœur marchand de 215 commerces avec des enseignes tournées vers la proximité mais aussi un centre relais pour le commerce anormal (Camaïeu, Brice, Carré Blanc...).

Différents facteurs apportent un explicatif au dynamisme du centre-ville :

- Un espace habité : ville-centre d'une petite unité urbaine d'environ 25.000 habitants
- L'architecture moderne de la reconstruction : grandes cellules commerciales permettant d'exprimer une offre large de produits
- Une clientèle captive : la distance qui sépare Saint-Lô de grands pôles shopping (50 minutes de Caen, en voiture) « protège » les boutiques d'une concurrence importante
- Un centre-ville pourvoyeur d'emplois : Le ratio actifs/emplois indique que deux fois plus d'emplois sont localisés dans l'unité urbaine de Saint-Lô que d'actifs vivant effectivement sur ce territoire.

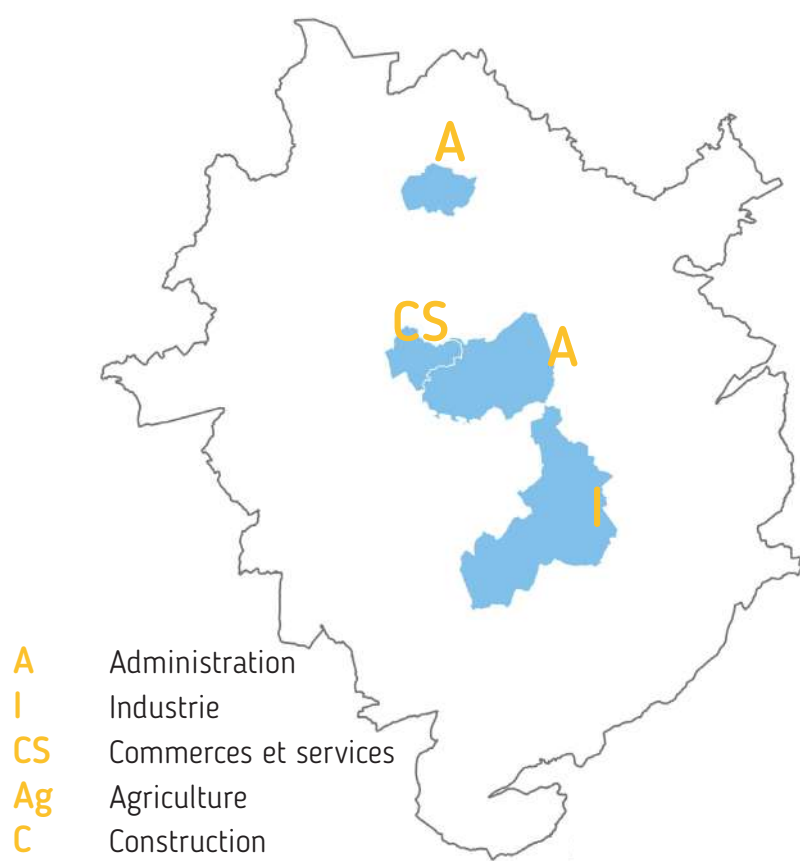
N.B : la zone de chalandise non alimentaire est de 80 500 habitants. Elle est supérieure au nombre d'habitants de l'agglomération de Saint-Lô Agglo et illustre la présence de flux extérieurs au territoire qui se rendent sur l'agglomération. (Source : CCI Ouest Normandie en 2014)

Cette chalandise supplémentaire est indispensable à la vie économique du cœur marchand de Saint-Lô

- Son accès aisé lui permet de rivaliser en facilité d'usage avec les pôles de périphérie.
- Un équilibre avec l'offre de périphérie : la périphérie est relativement développée, notamment sur le pôle Leclerc avec une galerie marchande et un petit retail-park qui accueille également une petite offre shopping. L'armature commerciale de Saint-Lô est développée et équilibrée entre le centre-ville et la périphérie
- Une masse critique suffisante pour répondre aux attentes des consommateurs et les capter sur le bassin de consommation
- Le faible taux de vacance et la bonne performance des enseignes apportent la preuve de ce constat

2.2. UN MAILLAGE ECONOMIQUE QUI REPARTIT LES FLUX SUR LE TERRITOIRE

2.2.1. DES POINTS D'ARRIVÉE MULTIPLIÉS PAR LE MAILLAGE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



Saint-Lô n'est pas la seule commune du territoire à offrir plus d'emplois qu'elle n'accueille d'actifs occupés :

- Condé-sur-Vire
- Torgny-les-Villes
- Agneaux
- Cavigny

sont aussi des communes excédentaires.

Ces flux domicile-travail sont ainsi concentrés vers ces quelques communes qui sont les principaux pôles d'emploi du territoire.

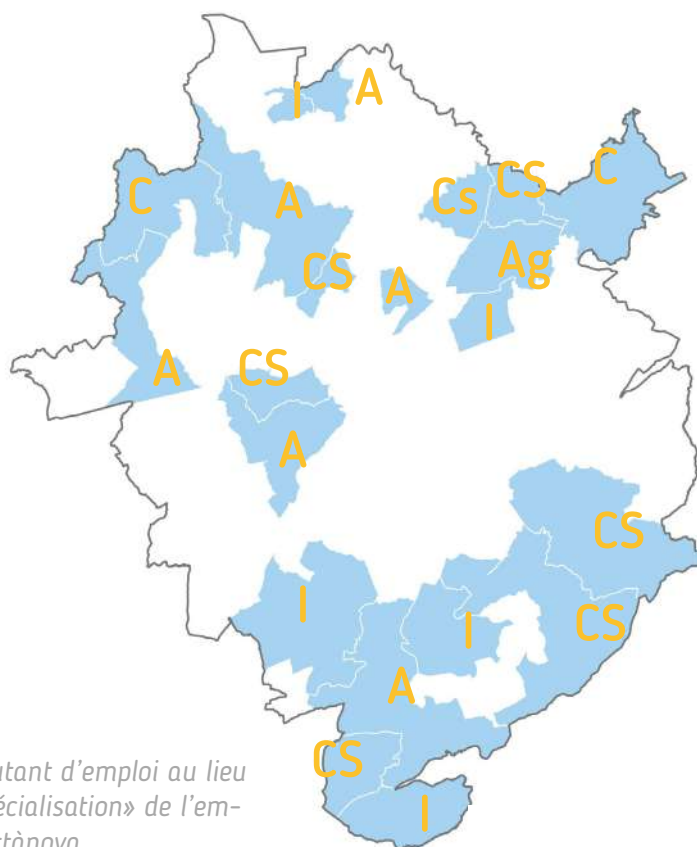
La commune d'Agneaux accueille des emplois du secteur tertiaire (commerces et services) tandis que Condé-sur-Vire réunit des emplois à vocation industrielle (présence de l'usine Elle et Vire).

Les «communes productives» : offrant plus d'emploi au lieu de travail qu'elles n'accueillent d'actifs occupés et «spécialisation» de l'emploi communal. Source : Insee 2015, Réalisation : Cittànova

Par ailleurs, de nombreuses communes sont également « à l'équilibre » et sont à la fois résidentielles et productives.

Leur économie est orientée vers le secteur administratif mais également dans le secteur tertiaire. Malgré la présence de bourgs ruraux qui possèdent encore un ou deux commerce(s), la plupart a des difficultés à maintenir une offre commerciale de proximité. A contrario, la présence d'équipements et de services reste très répandue.

Cette diversité des profils économiques des communes ainsi que le maillage d'activités permettent de capter des flux en provenance de l'agglomération ou hors du territoire intercommunal.



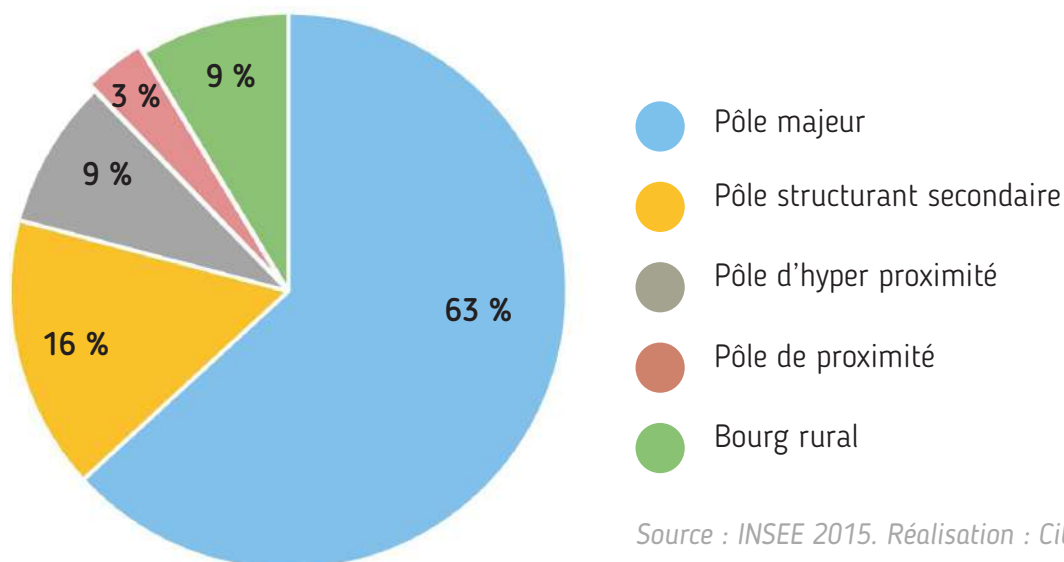
Les «communes à l'équilibre» : offrant quasiment autant d'emploi au lieu de travail qu'elles accueillent d'actifs occupés et «spécialisation» de l'emploi communal. Source : Insee 2015, Réalisation : Cittànova

Une singularité du territoire repose sur le maillage très fin d'activités économiques sur l'ensemble du territoire. De nombreuses activités isolées sont ainsi implantées dans des bourgs ou dans des communes rurales.

Cependant, en matière d'emploi, une certaine concentration s'observe puisque Saint-Lô réunit 50% des emplois de l'agglomération (INSEE 2015) et 80% des emplois sont concentrés sur 9 des 63 communes : le pôle majeur au sens du SCoT (Saint-Lô/ Agneaux, Baudre, Saint-Georges-Montcoq, la Barre-de-Semilly) ainsi que Torigny-les-Villes, Saint-Amand, Condé-sur-Vire et Marigny.

Au total, 32 849 emplois sont recensés par l'Insee en 2015 sur Saint-Lô Agglo.

Part des emplois par typologie des communes



Les grands établissements de 50 salariés ou plus sont majoritairement concentrés à Saint-Lô mais restent néanmoins répartis sur l'ensemble du territoire intercommunal avec, par exemple, l'entreprise Donaldson à Domjean (~ 150 postes salariés), l'entreprise Zanello à Tessy-sur-Vire (~ 230 postes salariés), l'entreprise Saint-André Plastique à Saint-André-de-l'Epine, etc.

- L'artisanat représente 1 798 établissements recensés sur le territoire de votre EPCI (données au 31/12/2022). Ce tissu se compose de 644 entreprises dans le secteur des services, de 583 entreprises du BTP, 260 entreprises de la production et 216 entreprises dans le secteur de l'alimentation.

- Les trois premières communes de ce territoire intercommunal, en nombre d'entreprises sont : Saint-Lô avec 397 entreprises, soit 23.3 %, suivie de Torigny les Villes avec 108 entreprises, soit 6.3 %, et de celle avec 116 entreprises, soit 6.8 %.

- En 2022, les établissements artisanaux installés sur votre territoire sont employeurs de 4 034 salariés. Ce nombre de salariés a augmenté de 11.5 % entre le 31/12/2017 et le 31/12/2022.

source CMA

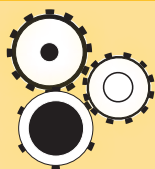


Visites en bus

« Il y a une activité économique dans chaque commune ! »

La localisation des activités économiques dans les centres-bourgs (Exemples : Saint-André-Plastique, Zanello..) et/ou dans l'espace agricole et naturel (Exemple : artisans) ne facilite pas l'évolution du bâti et/ ou les nouvelles constructions à vocation économique.

Le processus d'élaboration du PLUi devra permettre de déterminer finement les besoins de ces activités pour donner, le cas échéant, et selon le projet défini par les élus, les conditions de leurs possibilités d'évolution.



Les activités isolées dans l'espace agricole ou naturel ne pourront être étendues ou faire l'objet de nouvelles constructions que si elles sont repérées dans le PLUi, à titre exceptionnel, au travers d'un Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitée (STECAL)

2.2.2. LA MUTATION ECONOMIQUE DU TERRITOIRE SAINT-LOIS

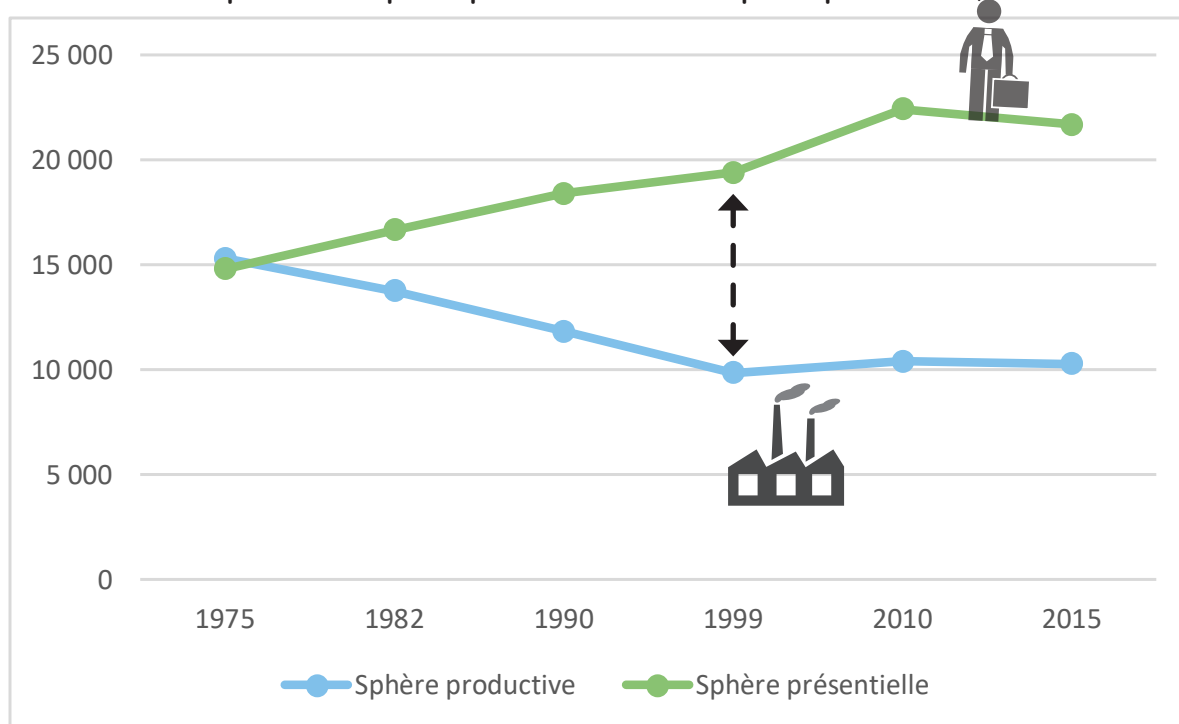
Le territoire qui s'était distingué, avec le pôle de Saint-Lô comme un territoire d'emploi administratif compte aussi une économie diversifiée, notamment une importante économie productive qui s'appuie sur des filières traditionnelles (Industrie agro-alimentaire, logistique), comme d'innovation (numérique, formation).

A l'instar des dynamiques nationales, l'emploi de la sphère présentielle (emplois du tertiaire) s'est développé et l'emploi productif a diminué, jusque dans les années 2000.

La sphère productive a été impactée avec la fermeture de grands établissements industriels (liquidation de Moulinex en 2001 et Plan Social d'Euromoteurs en 2004). Cependant, la baisse continue des emplois de la sphère productive s'est arrêtée dans les années 2000 et cette sphère de l'emploi est stable depuis 15 ans, avec l'arrivée de nouveaux établissements. Malgré ces mutations, le territoire compte assez peu de friches d'activités qu'elles soient artisanales, agricoles ou industrielles.

A contrario, la sphère présentielle a connu une baisse des emplois sur la période récente (2010-2015) après une forte hausse entre 1999 et 2010. L'effet de métropolisation en est un facteur d'explication puisqu'il provoque le transfert du siège du Crédit Agricole de Normandie en 2014 et de Groupama vers Caen.

Évolution des emplois de la sphère productive et de la sphère présentielle, de 1975 à 2015



Source : INSEE RP2015

Les parcs d'activités économiques du territoire permettent le développement du secteur du numérique/ digital, de l'agro-alimentaire et de l'énergie, qui constituent des points d'appuis importants pour l'économie locale.

Ce sont à la fois des piliers historiques et des filières innovantes pour lesquels les espaces dédiés développés par l'intercommunalité, tels les Zones d'Activités Economiques, sont des outils de développement (Agglo 21, Guilberville, le Fleurion, etc.).

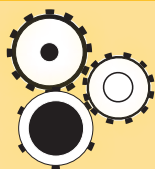
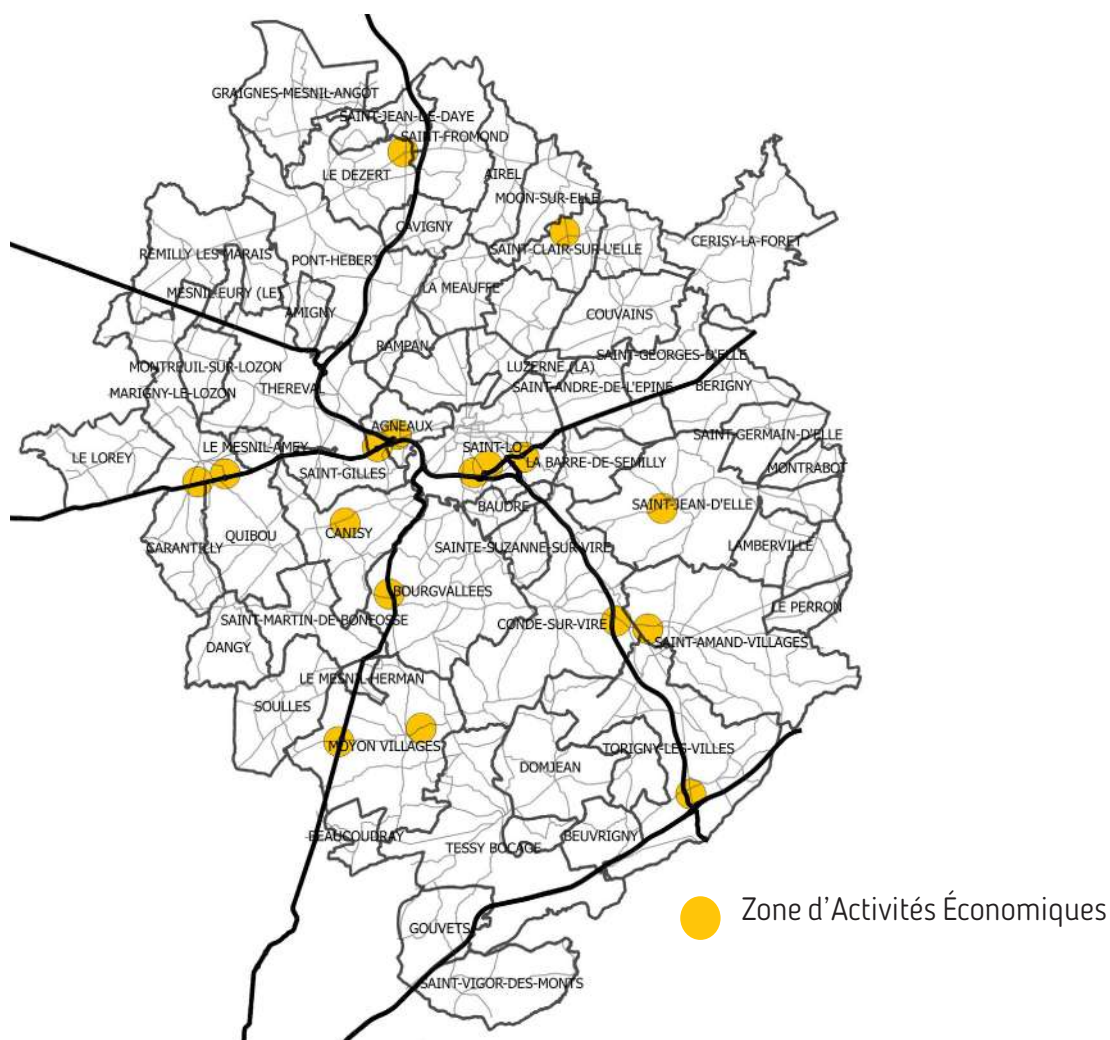
2.3. LA ROUTE COMME MOTIF D'INSTALLATION DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES A TOUTES LES ÉCHELLES

2.3.1. DES ZONES D'ACTIVITÉS GREFFÉES AUX AXES ROUTIERS MAJEURS ...

Les axes majeurs constituent des vitrines pour les Zones d'Activités Économiques qui tendent à s'implanter à proximité de ces voies structurantes. Cette implantation stratégique permet également un accès facilité à ces zones d'emplois et cela, dans la mesure où 70% de l'emploi communautaire est localisé à proximité des grands axes routiers : la Diagonale Normande N174 et l'Autoroute A84. Saint-Lô Agglo dispose de 26 parcs d'activités répartis sur l'ensemble du territoire.

Ces axes routiers vont aussi influencer la nature des activités qui s'y installent et les filières logistiques et de transports vont rechercher cette implantation. Néanmoins, cette localisation introduit une concurrence entre les ZAE à une autre échelle puisque le parc d'activités de Guilberville est en concurrence avec l'ensemble des parcs situés sur l'A84.

CARTE DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET AXES MAJEURS DU TERRITOIRE



La Loi Notre a transféré la compétence « économie » aux intercommunalités. Ainsi, les ZAE sont communautaires.

2.3.2. ... MAIS EGALEMENT AUX AXES SECONDAIRES

Outre une implantation autour des axes majeurs, des ZAE s'installent sur les routes départementales, à savoir, la RD972, la RD900, et RD999 qui convergent vers Saint-Lô, cependant moins fréquentées.



Zone d'activités de Canisy (c) C. Daguier CD50

Cette logique de vitrine sur un axe de circulation éloigne les emplois des centralités communales (bourgs). Elle soulève également la question des destinations autorisées dans ces zones : l'autorisation de la destination commerciale revient à installer du commerce dans un espace périphérique ou isolé.

DOCUMENTS CADRES : LE SCOT

Le DOO du SCOT interdit l'implantation de commerces, sous formes isolées et en discontinuité le long d'un axe routier

2.3.3. L'IMPLANTATION DES SERVICES ET COMMERCE AUTOUR DES ROUTES

Plus finement, dans les centres-bourgs, les services et les commerces aux habitants ainsi que les équipements se localisent principalement autour des voies.

Les équipements et les services publics peuvent néanmoins plus facilement se situer en retrait de la voie.



- | | |
|---|---|
|  |  |
| Commerces et services | Équipements d'intérêt public ou collectif |
| 1 Restaurant | 5 Mairie |
| 2 Market | 6 Eglise |
| 3 Boulangerie | |
| 4 Bureau de tabac | |

Source : Cadastre, terrain.
Réalisation : Cittanova



Alignement des commerces et services le long de la Départementale D13 à Domjean

SYNTHÈSE

	A RETENIR	ENJEUX
POLARITÉ	Une centralité forte et historique qui concentre les indicateurs de la ville-centre : en matière d'habitants (1/4), d'emploi (1/2) et d'équipements/ commerces/ services (1/3) Un pôle qui génère par cette concentration de nombreux flux	Le renforcement et l'attractivité de la ville-centre en déficit d'image
MULTI-POLARITÉ	La plupart des communes carrefours historiques comme pourvoyeurs d'emploi De nombreuses communes à l'équilibre en matière de ratio actifs occupés / emplois offerts Un maillage économique témoin de l'installation d'activités isolées de la sphère productive et notamment des petites industries Une sphère productive actuellement fragilisée au niveau national mais qui se maintient sur le territoire En matière d'emploi, une diffusion cependant relative car 8 emplois sur 10 sont concentrés dans 9 des 61 communes	Le maintien de l'économie productive et présente La pluralité des sites et des secteurs d'emploi L'évolution de sites isolés dans l'espace rural ou au sein des bourgs des communes rurales La proximité de l'emploi au lieu de travail

	A RETENIR	ENJEUX
LE RÔLE DE LA ROUTE	La route comme motif d'installation des activités à l'échelle des ZAE qui utilisent les grands axes vitrines et/ou l'efficacité routière qu'ils offrent (ZAE de Guilberville, parcs d'activité sur la rocade sud de Saint-Lô) Une facilitation des activités logistiques Des axes vitrines secondaires qui sont les points d'accroche aux autres ZAE et zones artisanales du territoire (Canisy, Marigny, Saint-Clair-sur-l'Elle...) La rue qui a toujours été un motif d'installation des commerces (rues commerçantes) et qui laisse aujourd'hui des bourgs commerciaux visibles et accessibles depuis la route. Néanmoins, des projets de contournements viennent fragiliser le tissu commercial implanté sur rue La développement de la desserte en fibre optique qui devient un facteur de localisation des activités économiques	La prise en compte des projets économiques à l'extérieur du territoire, avec lesquels les ZAE des grands axes sont en « concurrence » / complémentarité Les possibilités d'évolution des zones d'activités isolées sur les axes routiers secondaires et leurs vocations Ménager le flux comme l'arrêt, la voiture comme le piéton, dans les bourgs commerçants situés sur des axes routiers importants

Principales sources et principaux producteurs de données utilisées dans la partie :

- > Plan Climat-Air-Energie Saint-Lô Agglo (en cours)
- > DREAL Normandie
 - > Insee
 - > Entretiens communaux
- > Visites collectives du territoire
 - > Sncf
 - > DREAL Normandie
 - > Région Normandie
- > Conseil départemental de la Manche
 - > Archives de la Manche
- > Cartes de Cassini, de l'Etat Major, orthophotographies 2015

3. L'ORIGINE : LA RATIONNALISATION DES FLUX LOCAUX

- 3.1 L'héritage de l'urbanisme de la Reconstruction : la ville faite pour la voiture
- 3.2 Se déplacer sans la voiture

3.1. L'HÉRITAGE DE L'URBANISME DE LA RECONSTRUCTION : LA VILLE FAITE POUR LA VOITURE

3.1.1. LA VILLE DE LA RECONSTRUCTION PENSÉE POUR LA VOITURE

L'urbanisme de la Reconstruction a été une opportunité de mieux adapter la ville à la circulation automobile.

Dès les années 30, les automobiles consomment en effet beaucoup d'espace, pour leur circulation et pour leur stationnement. L'organisation des villes historiques (étroitesse des routes des cœurs de ville historiques, dessin complexe des voies...) est un frein à la mise en place de bonnes conditions de circulation.

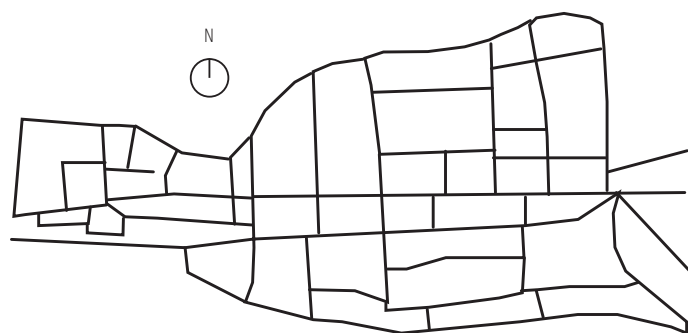
Le courant dit de l'« urbanisme progressiste » porte un urbanisme de zonage (spécification fonctionnelle des espaces), une architecture au service de logements confortables et modernes et une organisation des villes géométriques. La trame urbaine en damier est promue, notamment par Le Corbusier.

L'urbanisme progressiste et les plans en damier facilitant la circulation automobile ont souvent été mis en œuvre lors de la Reconstruction des villes (Saint-Lô, Le Havre, Brest) ou dans les villes nouvelles.

Ces plans en damier créent de nombreuses places et espaces publics (cf. aquarelle du projet de reconstruction à Saint-Lô) au détriment de potentiels logements : on compte ainsi un écart important entre le nombre de logements détruits par la guerre en Normandie (92 252) et le nombre de logements reconstruits entre 1945 et 1967 (79 308) – soit une différence de près de 13 000 logements.

Ces espaces publics, sous la pression de plus en plus forte de l'usage de la voiture, sont souvent devenus des espaces dédiés à la voiture (voies de circulation, stationnements) (cf. photo récente du parvis de la mairie à Saint-Lô). Des publicités viennent même à vanter le potentiel touristique de Saint-Lô en la mentionnant comme « Une des rares villes de France ou, à toute heure du jour, et tous les jours de l'année, il reste une place disponible pour garer rapidement votre voiture » (extrait d'une publicité dans Arts de Basse-Normandie n°44 (2^e trimestre 1968).

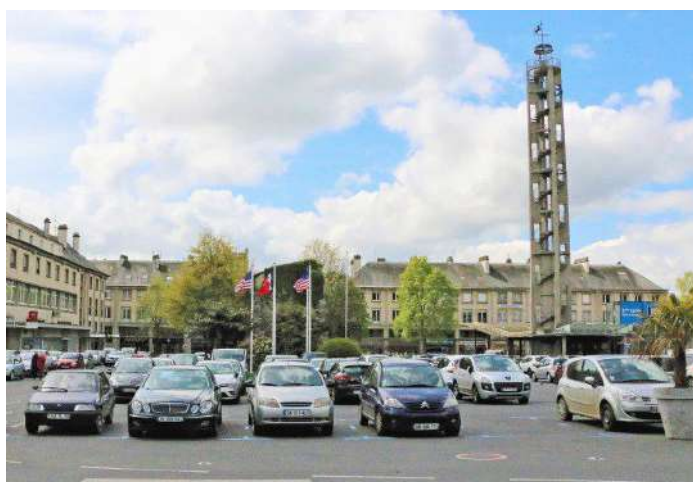
Se développant en continu avec la Reconstruction puis les Trente Glorieuses, la ville profite d'un essor économique important et la population s'accroît de près de 25% entre 1968 et 1975 – soit une augmentation de plus de 4600 habitants. Cette croissance amène à la création de nouveaux quartiers d'immeubles dans le vallon de la Dollée (1965) et du Val Saint-Jean (1970). Les infrastructures routières et de stationnements sont dimensionnées en conséquences.



Représentation schématique du réseau viaire du centre-ville de Saint-Lô entre la D974 au Nord et la rue de la Marne au Sud



Dessin aquarelle du projet de reconstruction de Saint-Lô

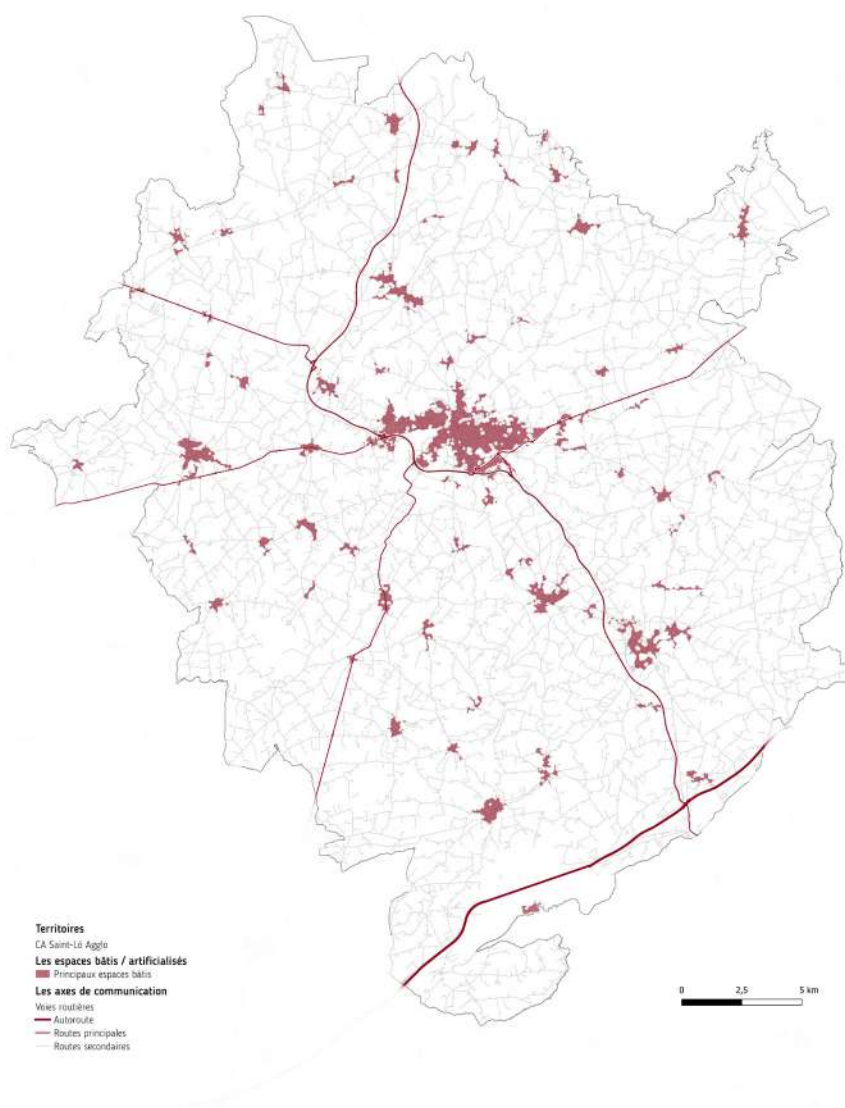


Parvis de la mairie de Saint-Lô aujourd'hui

3.1.2. LA MODERNISATION DES VOIES PRINCIPALES ET DE PROXIMITÉ DU SAINT-LOIS

Avec son développement urbain croissant, l'augmentation de sa population, sa place de carrefour entre Coutances et Bayeux et plus généralement son caractère central de pivot entre le Nord-Cotentin et la Bretagne (point de passage obligatoire entre Cherbourg et Rennes / Brest), Saint-Lô s'impose comme une ville où les flux sont importants et où les infrastructures doivent être développées en conséquences. Cela s'impose d'autant plus que la seconde moitié du XX^e siècle est marquée par l'omniprésence de la voiture : les Français ont plus de pouvoir d'achat, les coûts de production et de vente diminuent, les chemins de fer restent moins performant que la voiture (le TGV n'apparaît qu'au début des années 1980). Cette situation conduira au développement de la 2x2 voies au début des années 2000, avec les contournements ouest et sud de Saint-Lô passant notamment par Pont-Hébert, Thèreval, Agneaux, Baudre et Condé-sur-Vire.

La typologie rurale du territoire, la dispersion de l'habitat et le développement des périphéries développent la motorisation des habitants. En 2015, près de 90% des ménages sont véhiculés : 47% ne possèdent qu'un véhicule, 42% en possèdent deux ou plus. .



Enveloppes urbaines, routes principales et secondaires du Saint-Lois.

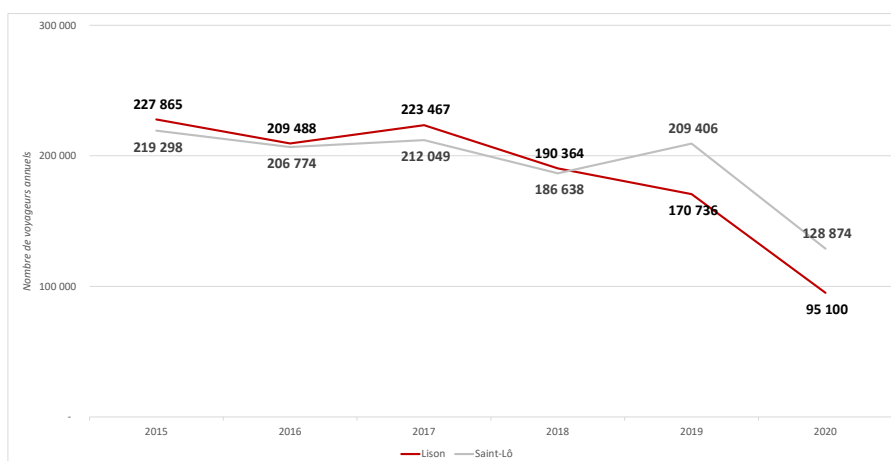
3.2. SE DÉPLACER SANS LA VOITURE

3.2.1. UN RÉSEAU DE TRANSPORTS COLLECTIFS LIMITÉ PAR LE CARACTÈRE RURAL DU TERRITOIRE

Saint-Lô Agglo dispose d'un territoire au cœur du Département de la Manche, à proximité de pôles urbains importants (Cherbourg, Caen, Rennes), qui lui confère une certaine attractivité. 11 % des ménages ne disposent cependant pas de voiture et sont captifs des transports collectifs. Parmi ces ménages, on retrouve principalement des habitants avec un faible revenu (souvent inférieur à la moyenne nationale) et dont le coût réel d'un véhicule ampute les ressources, mais aussi des personnes âgées.

Le réseau de voies ferrées se décompose en deux axes dont la gare de Saint-Lô est le site majeur du territoire en termes d'offre de services. La gare de Lison, au nord, permet une correspondance avec la ligne de Cherbourg-Caen-Paris est une opportunité pour l'attractivité économique du territoire, au-delà de l'échelle locale. Sa fréquentation baisse cependant entre 2017 et 2019 de près d'un quart, contrairement à Saint-Lô qui semble se maintenir à un niveau moyen de 200 000 voyageurs par an.

Évolution du nombre de voyageurs annuels entre 2015 et 2020 pour les gares du Saint-Lois



Source : SNCF OpenData 2022

La complémentarité des gares reste également à améliorer pour disposer d'un mode de déplacement réellement attractif et compétitif sur le territoire. Aussi, alors qu'elle n'est encore que dans ses balbutiements actuellement, l'intermodalité doit être renforcée pour permettre un accès simplifié pour chaque utilisateur aux transports. La gare de Saint-Lô proposera prochainement une accessibilité renforcée en devenant un pôle d'échange multimodal ; renforcer la connexion entre cette gare et celle de Lison représenterait un atout certain pour le territoire.

Aussi, la part d'usage des transports collectifs reste extrêmement limitée dans les déplacements domicile-travail avec seulement 2% des trajets effectués ainsi. La part prédominante de la voiture (80%) expose le manque d'alternative et l'offre inadaptée. Alors qu'un habitant sur trois est potentiellement captif des transports collectifs, ce sont vers les transports scolaires que l'offre est principalement orientée.

Les lignes de transport locales sont concentrées à Saint-Lô (réseau urbain TUSA) et dans 7 communes sur les 61. Ce réseau fonctionne bien et est attractif. Le réseau va être renouvelé dans le cadre d'un nouveau contrat de Délégation de Service Public. Le service TAD sera étendu à l'ensemble des communes de l'agglomération.

Par ailleurs, une offre interurbaine Manéo reste limitée à quelques communes (secteurs nord et ouest de l'agglomération) et dessert Cherbourg, Avranches et Granville.

Le réseau Nomad de la Région Normandie permet à Saint-Lô d'être au cœur de tous les échanges en plaçant la ville comme point central du Département de la Manche. Les lignes 2, 4, 5 et 6 tracent une liaison directe entre Saint-Lô et Carentan-les-Marais, Vire, Lison-Coutances-Granville et Avranches.

Finalement, une offre de transport à la demande existe sur 11 des 61 communes, concentrée autour de Saint-Lô. Elle permet notamment de répondre aux besoins des jeunes de moins de 18 ans (la moitié de la clientèle), de plus de 70 ans et des personnes à mobilité réduite.

3.2.2. LA MOBILITÉ DOUCE POUR UNE RECONQUÊTE DE L'ESPACE PUBLIC

Les modes actifs (où seule l'énergie humaine est mobilisée : marche, vélo, trottinette...) et les autres modes limitant l'impact environnemental de nos déplacements (assistance électrique) sont de plus en plus plébiscités dans les contextes de changements climatiques, de reprise d'une activité sportive ou encore pour simplement limiter le coût des transports collectifs ou individuels (carburant, abonnement, entretien...).

Le caractère rural de l'agglomération implique un potentiel réduit pour le développement de ces mobilités douces. Ces dernières, qui nécessitent une certaine sécurité (voies cyclables, routes en bon état), une facilité de déplacements et des distances généralement plus courtes, voient leur capacités limitées et sont donc davantage utilisées dans un contexte de loisirs.

Récemment, un effort a été effectué dans l'accessibilité à des cheminements doux, à des zones pacifiées ou encore à des vélos à assistance électrique en location au jour, au mois ou à l'année (flotte Cycl'ò).



Voie rurale typique du Saint-Lô et de son bocage, où la visibilité et la sécurité sur la route sont peu présents

Accompagner cette dynamique par une augmentation du linéaire cyclable (73 kilomètres actuellement dans l'ensemble de la collectivité ; 46 kilomètres de voies vertes avec le chemin de halage latéral à la Vire) et des infrastructures pour les modes de déplacements doux (stationnements, stations de recharge...) paraît essentiel pour la collectivité et pour favoriser ses objectifs de transitions énergétique et écologique.

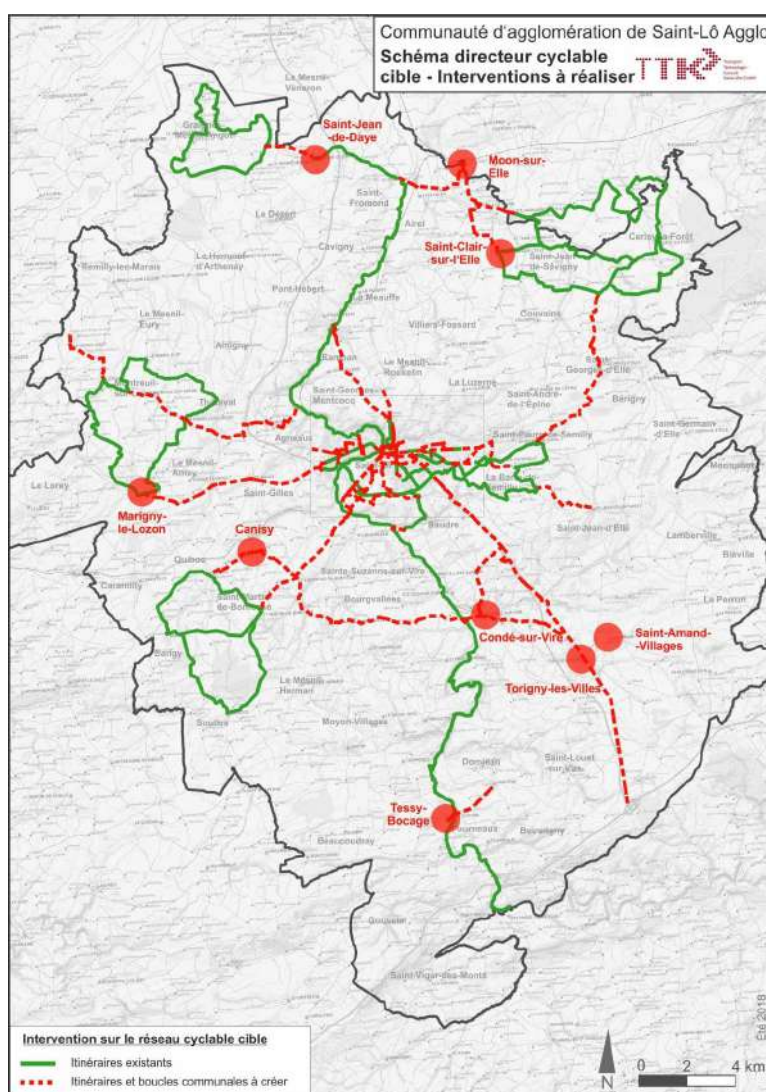


Voies cyclables balisées en centre-ville de Saint-Lô

3.2.3. UNE STRATÉGIE DEMAIN DANS ET AUTOUR DES PÔLES ET DES LIAISONS ENTRE EUX

Le Schéma directeur cyclable de l'agglomération, actuellement en cours de réalisation, propose une vision à long terme sur le développement du vélo sur le territoire. Dans cette stratégie, plusieurs priorités sont énoncées :

- **Priorité 1** (14 km / 10%) : intervention dans le périmètre de Saint-Lô ;
- **Priorité 2** (14 km / 10%) : finalisation du maillage dans Saint-Lô, dans les pôles du territoire avec les boucles cyclables communales (Tessy, Condé, Saint-Armand, Torigni, Canisy, Marigny, Saint-Clair, Moon, Saint-Jean-de-Daye) ;
- **Priorité 3** (34 km / 25%) : extension aux principales polarités . Quatre axes principaux devraient être aménagés à cette échéance :
 - liaison Saint-Lô <> Marigny-le-Lozon principalement le long de la D972 ;
 - liaison Saint-Lô <> Canisy passant par Saint-Ebremond-de-Bonfossé (D93 et D53) ;
 - liaison Torigny-les-Villes <> Condé-sur-Vire <> chemin de halage ;
 - liaison Saint-Lô <> La Meauffe / Pont-Hébert ;
- **Priorité 4** (64 km / 47%) : renforcement de l'accès au chemin de halage et des liaisons transversales.



Itinéraires existants et futurs sur le réseau cyclable de l'agglomération

3.2.4. UNE STRATÉGIE QUI RÉPOND AUX BESOINS ET À L'ENVIE DE SE DÉPLACER AUTREMENT

Les habitants de Saint-Lô Agglo utilisent principalement leur véhicule pour leurs déplacements quotidiens (domicile/travail, loisirs). Pour rappel, si l'usage de pratiques alternatives tend à se développer (train, 2 roues...), il reste néanmoins encore minoritaire : plus de 8 déplacements sur 10 sont réalisés en voiture.

En complément d'après l'enquête réalisée, 18% des sondés se déplacent à vélo au moins une fois par semaine pour se rendre au travail. Le premier frein à cette pratique reste le manque de sécurité, comme exposé par avant, qui se matérialise par des pistes non balisées, une proximité trop importante avec les véhicules, et parfois un manque d'informations sur l'usage potentiel des cycles en ville et aux abords.

Pour contrer ce phénomène, trois actions prioritaires ont été identifiées :

- + d'aménagements cyclables ;
- + d'informations sur les itinéraires cyclables ;
- + de stationnements sécurisés.

SYNTHÈSE

	A RETENIR	ENJEUX
AVEC LA VOITURE	Des villes de la reconstruction pensées par et pour la voiture Des espaces publics où la présence de la voiture est devenue majoritaire, au moins sur certaines parties de la journée Une forte motorisation des ménages et une place de la voiture - pour les besoins de stationnements - très visible et impactante pour le territoire Des normes de stationnement très disparates dans les documents d'urbanisme en vigueur	Les conditions de circulation dans les centralités (et notamment Saint-Lô) La qualité, l'usage et le rôle des espaces publics La gestion et le potentiel de mutualisation des stationnements La traduction des orientations et objectifs du PDU
SANS LA VOITURE	Dans le même temps, des parties de la population en incapacité de se déplacer avec une voiture, notamment les jeunes et les personnes âgées (6 814 habitants de plus de 15 ans n'ont pas de véhicule) Une offre alternative à l'automobile organisée par les collectivités (Région, Département, EPCI) : transport en commun, TAD prochainement étendu sur l'agglomération Le développement d'itinéraires cyclables pour la mobilité quotidienne et récréative en cours qui sert à la fois une logique de maillage (multipolarité du territoire) et de proximité (boucles internes aux communes) et qui répond à une envie de se déplacer autrement	La réponse aux difficultés de parties de la population en incapacité de se déplacer en voiture particulière Les usages et modes alternatifs à la voiture particulière et son usage individuel L'adaptation de l'offre alternative aux réalités d'un territoire rural et multipolaire L'adaptation de l'offre alternative aux envies de se déplacer autrement La corrélation entre le développement urbain et l'offre de transport ? La traduction des itinéraires et voies du schéma cyclable



PARTIE B - UN TERRITOIRE À UN MOMENT CHARNIÈRE
DE SON HISTOIRE, FACE À DES ENJEUX MAJEURS
DE TRANSFORMATION

Principales sources et principaux producteurs de données utilisées dans la partie :

- > Plan Climat-Air-Energie Saint-Lô Agglo (en cours)
- > DREAL Normandie
 - > Insee
 - > Entretiens communaux
- > Visites collectives du territoire
 - > Sncf
 - > DREAL Normandie
 - > Région Normandie
- > Conseil départemental de la Manche
 - > Archives de la Manche
- > Cartes de Cassini, de l'Etat Major, orthophotographies 2015

1. LE DÉFI DE LA RÉNOVATION MASSIVE D'UN TERRITOIRE DONT LES ANNÉES DE LA RECONSTRUCTION CONSTITUENT L'ÉPOQUE DE RÉFÉRENCE

- 1.1 Attractivité du parc de logement existant
- 1.2 Une attractivité pour qui ?
- 1.3 Attractivité des centres-bourgs
- 1.4 Les initiatives de transformation à l'œuvre et l'organisation du territoire face à ce défi

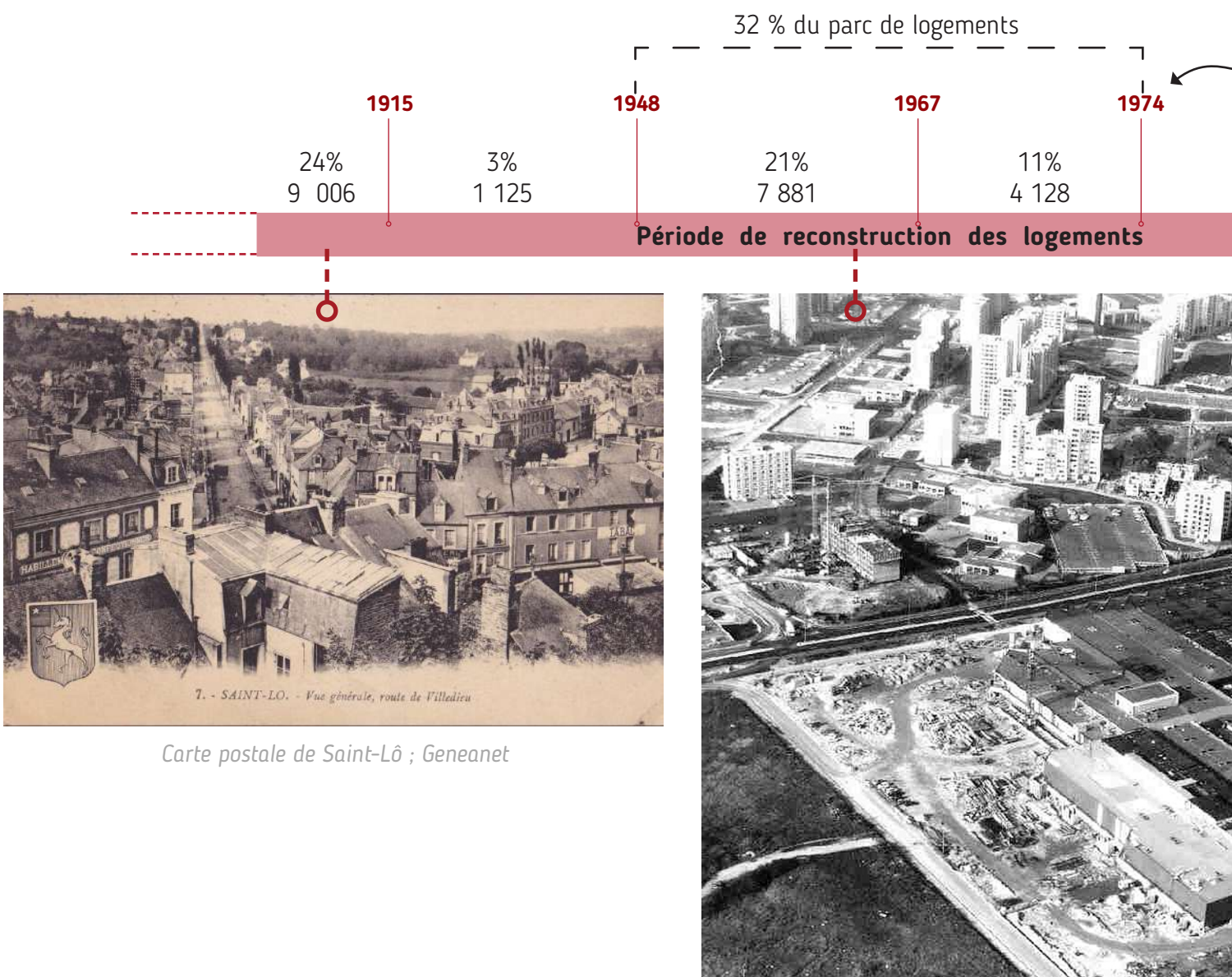
1.1. ATTRACTIVITÉ DU PARC DE LOGEMENT EXISTANT

1.1.1. 1/3 DU PARC DE LOGEMENT ISSU DE LA RECONSTRUCTION

Saint-Lô a été fortement marquée par la bataille de Normandie en 1944 qui a rasée à 97% la ville. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la ville est composée de squelettes d'immeubles : le paysage est dévasté et inhabitable. Saint-Lô est alors surnommée la « capitale des ruines ».

Dans une problématique de relogement d'urgence, des mesures sont prises rapidement afin de reconstruire la ville. On reconstruit vite mais bien : Saint-Lô fait partie des exemples cités comme exposant des combinaisons esthétiques architecturales harmonieuses dans les volumes et les détails. La qualité des logements est également à souligner.

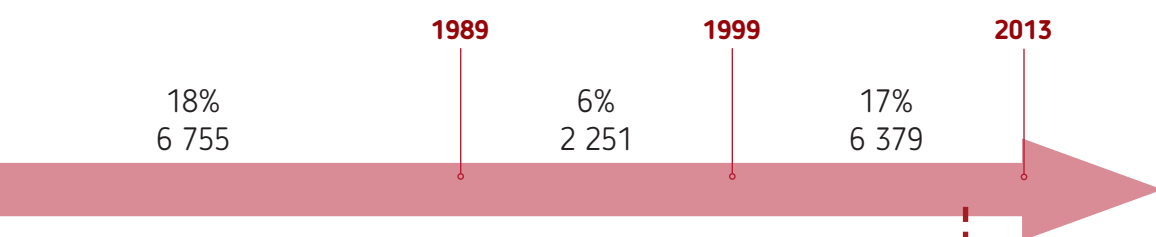
Le béton fleurit particulièrement en Normandie et Saint-Lô n'y échappe pas : tours et grands immeubles apparaissent et s'y développent et permettent la diversification de l'architecture.



Carte postale de Saint-Lô ; Geneanet

La construction sur l'agglomération est essentiellement basée sur la production de logements individuels (au minimum 69% entre 2010 et 2016). La construction de collectifs, plutôt marginale, est, elle, majoritairement portée par la ville de Saint-Lô. En effet, la commune a construit 97 des 108 logements collectifs entre 2010 et 2016, soit 89,8% du volume de collectif sorti de terre. La faible construction de logements collectifs explique la diminution de la part des appartements dans l'ensemble des logements.

Première réglementation thermique



1.1.2. ZOOM SUR L'ARCHITECTURE D'APRÈS-GUERRE

La reconstruction de la ville de Saint-Lô est riche à plusieurs points de vue. Ses couleurs, ses formes et ses volumes permettent de diversifier l'architecture et les compétences des entreprises locales appliquées à la reconstruction. Les bâtiments d'activités, lieux de cultes, l'habitat et les équipements publics se distinguent particulièrement :

- bâtiments d'activités : intégrés à la ville, ils participent autant à la qualité urbaine que des bâtiments liés à la culture ou au logement ;



Plan de reconstruction et d'aménagement de Saint-Lô, Archives départementales de la Manche

- de nombreuses églises sont reconstruites sur le territoire : leur architecture diffère des traditions historiques normandes mais constituent aujourd'hui un patrimoine caractéristique ;



- les équipements publics sont généralement les premiers éléments reconstruits autour desquels s'organise la composition urbaine ;



- les notions d'habitat sont totalement réinventées avec une reprise de l'ensemble des typologies (maisons de bourg, pavillons...) et ajout d'une forte proportion de logements collectifs.



1.1.3. LES SIGNAUX DE LA PERTE D'ATTRACTIVITÉ

La vacance est liée à un ensemble de paramètres :

- La mutation des logements, les mouvements d'achat / vente > vacance saine nécessaire à la mobilité des ménages ;
- Inadaptation du parc au regard des attentes et des modes de vies actuels (confort thermique, confort phonique, efficacité énergétique, prestations du logement, accessibilité) ;
- Qualité architecturale / urbaine et aménités (par exemple, jardin) ;
- Dégradation du patrimoine : copropriétés dégradées, absence de rénovation, défaut d'entretien ;
- Concurrence de la construction neuve (foncier abondant et accessible) ;
- Successions difficiles, abandon de patrimoine...

Un taux de vacance «saine» se situe autour de 5 à 7% du parc de logement. Saint-Lô Agglo est concerné par un taux avoisinant 8% en 2015. Ce n'est pas le taux de vacance global qui est préoccupant mais :

- sa progression : +21% entre 2010 et 2015 (contre une augmentation des RP de 4%) ;
- sa concentration sur certaines communes : 13 communes à plus de 10% de logements vacants. Ce sont majoritairement des communes situées aux franges du territoire et qui par conséquent accumulent les difficultés ;
- sa concentration sur certains types de logements : le parc ancien (avant 1948), les logements avec peu de confort, les logements dégradés.

1.2. UNE ATTRACTIVITÉ POUR QUI ?

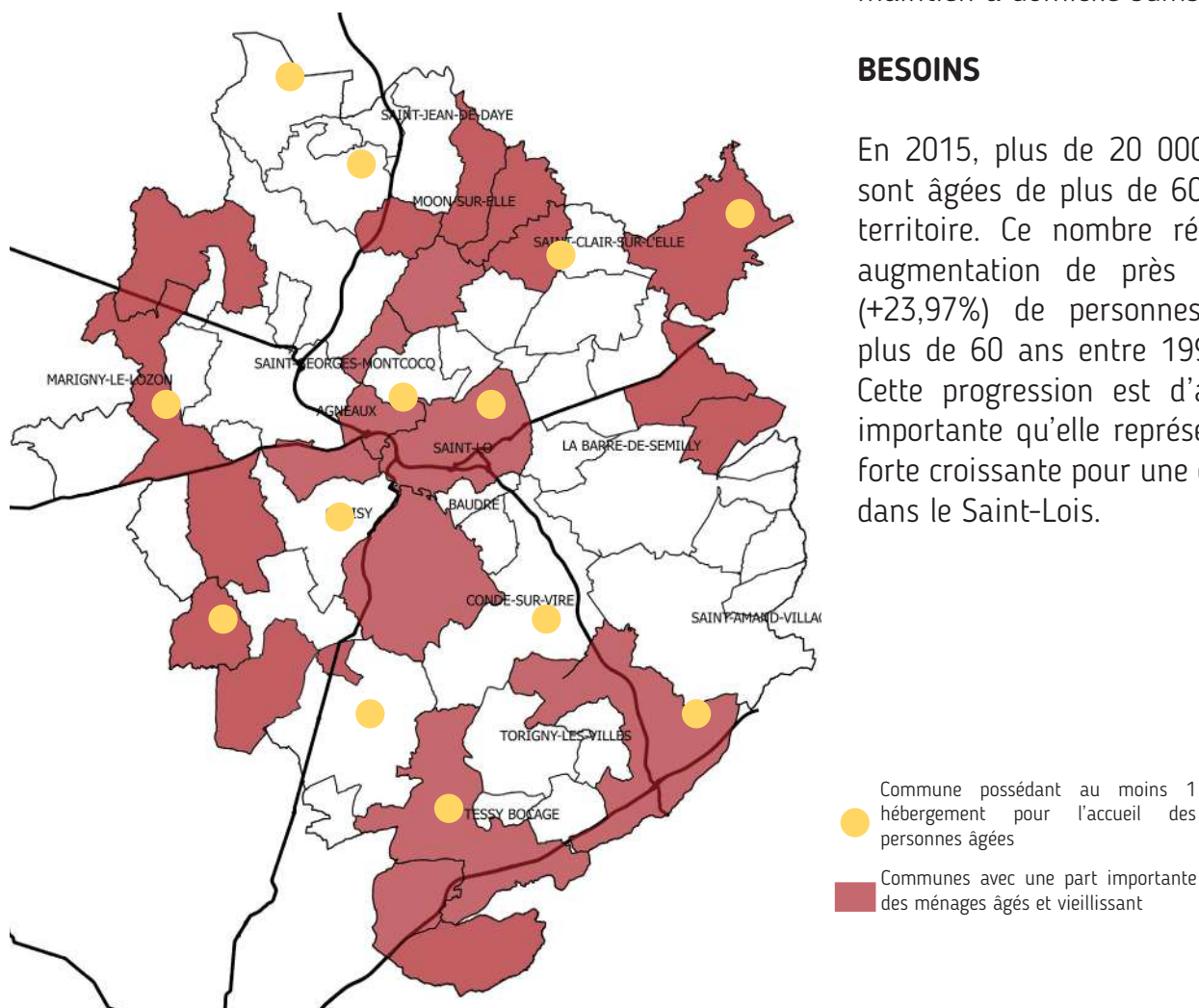
1.2.1. ... LES MÉNAGES ÂGÉS

OFFRE

- Une mobilité résidentielle importante réalisée par les personnes âgées qui cherchent à retourner dans les bourgs afin de se rapprocher des services et des équipements ;
- Mais des logements existants souvent peu adaptés. L'OPAH a permis d'adapter 89 logements à la perte d'autonomie (20% des opérations réalisées) ;
- Le recours à des hébergements spécifiques :
 - EPHAD
 - MARPA
 - Résidences seniors
- 800 places en établissement existent sur le territoire soit une place pour 24 habitants âgé de plus de 60 ans (en 2012). Le niveau d'équipement est relativement satisfaisant. Les données chiffrées du Schéma Départemental Médico-Social relatives aux capacités de prise en charge soulignent un nombre de place en établissement légèrement en creux non compensé par des capacités de maintien à domicile suffisant.

BESOINS

En 2015, plus de 20 000 personnes sont âgées de plus de 60 ans sur le territoire. Ce nombre résulte d'une augmentation de près d'un quart (+23,97%) de personnes âgées de plus de 60 ans entre 1999 et 2015. Cette progression est d'autant plus importante qu'elle représente la plus forte croissante pour une classe d'âge dans le Saint-Lois.



Sont ici croisés les indicateurs de la taille des ménages, d'âge des ménages, et de leurs revenus. Source : INSEE 2015 ; Réalisation : Cittànova

OFFRE

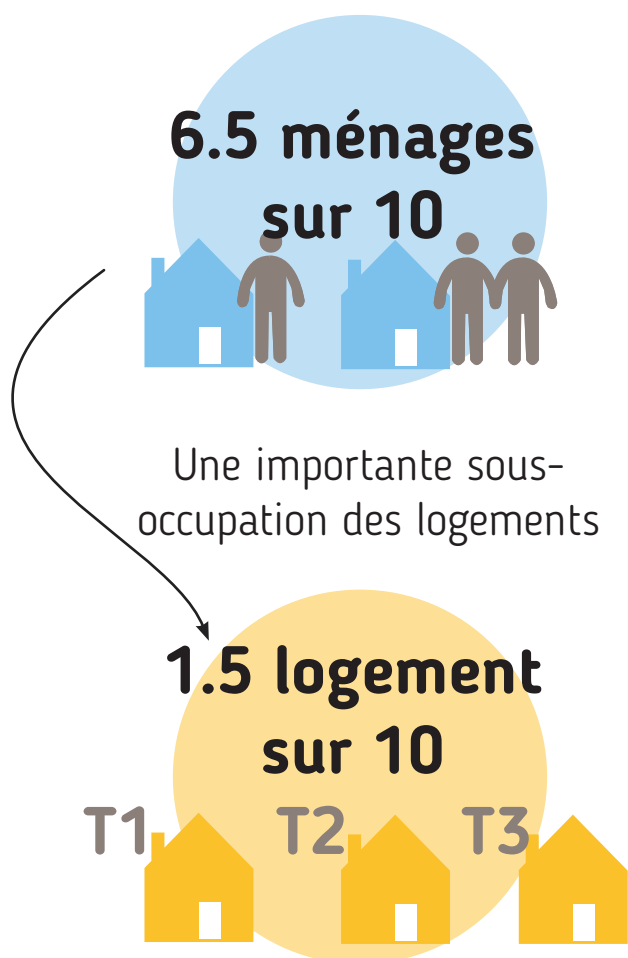
Le diagnostic du PLH souligne un manque important de petits logements : 10% du parc de résidences principales est composé de petits logements (T1 et T2) en 2013. Les 3/4 de ces logements se situent sur Saint-Lô. La construction neuve est concentrée sur le logement individuel : ces derniers représentent près de 9 logements construits sur 10 entre 2007 et 2016.

BESOINS

66% des ménages du Saint-Lois sont des petits ménages (1 à 2 personnes).

Les deux tiers des ménages du territoire sont composés soit de personnes seules, soit de ménages de deux personnes dont les couples sans enfant (il peut s'agir autant de couples de retraités/couples dont les enfants ont quitté le domicile familial, que de jeunes couples n'ayant pas encore eu d'enfant) et certaines familles monoparentales.

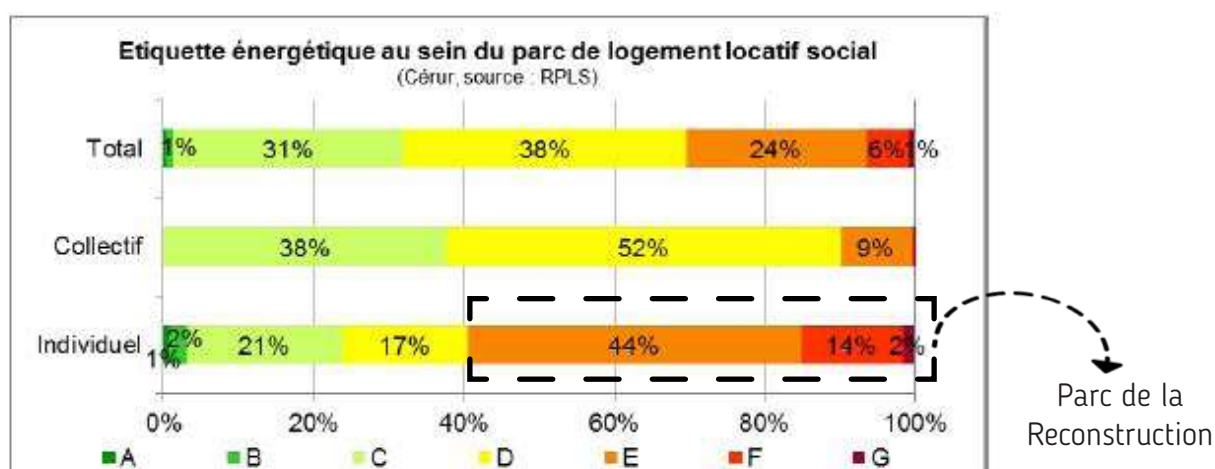
Les ménages de 1 à 2 personnes sont les ménages qui ont le plus augmenté sur le territoire. Les ménages de 3 personnes et plus sont stables voire diminuent.



OFFRE

On compte en 2016 sur le Saint-Lois 6155 logements locatifs sociaux (Source RPLS), ce qui est supérieur de 1,5% au parc de résidences principales (Source : Insee), dont 66% est présent sur Saint-Lô.

Le parc social est ancien, avec 40% de la production qui est antérieure à 1970 et 35% construit durant les années 1970.



Étiquette énergétique au sein du parc locatif social ; Programme Local de l'Habitat

C'est notamment dans le parc individuel (qui représente 41% du parc HLM) que la performance énergétique des logements est la plus préoccupante : 60% des logements sont en étiquette E, F ou G contre à peine 10% pour le parc collectif.

BESOINS

28% des ménages ont des revenus inférieurs à 60% des plafonds HLM.



Tessy-sur-Vire

OFFRE

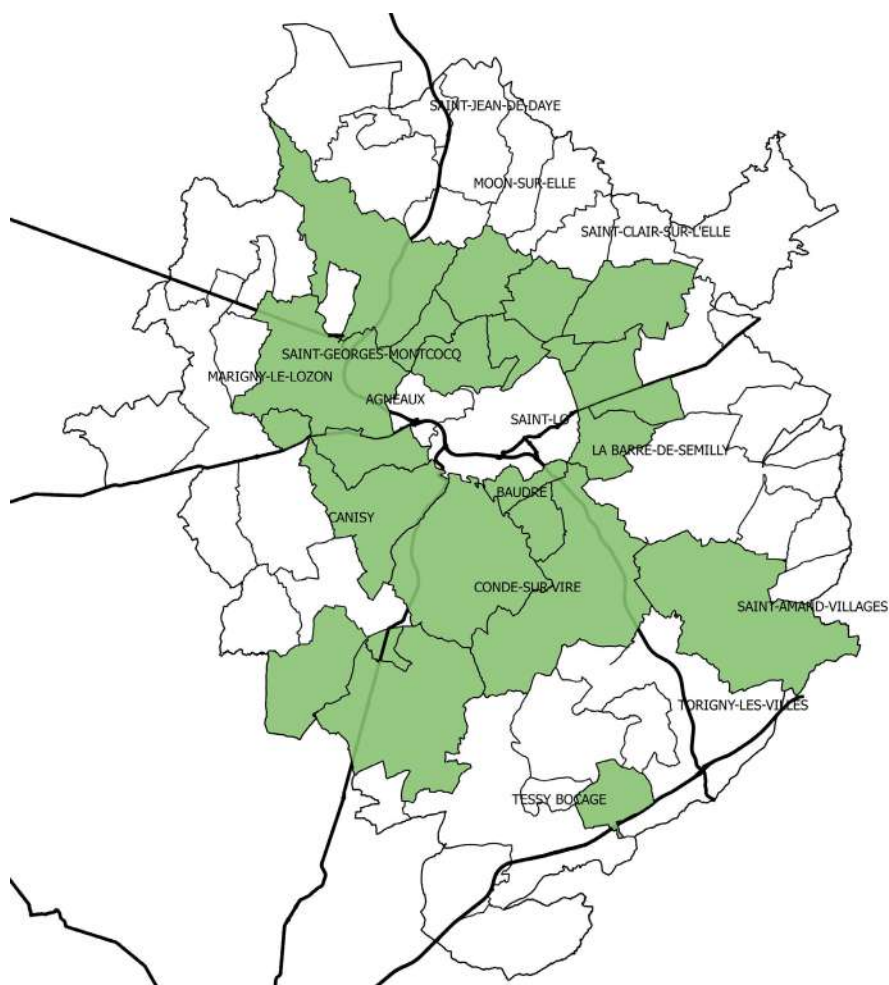
45% des terrains à bâtir entre 2011 et 2015 possèdent une surface comprise entre 1000 et 5000 m² (source : Perval). Le prix moyen de vente des maisons est situé autour de 120 K€, de 60 K€ pour un appartement et de 27 K€ pour un terrain (sur les ventes réalisées entre 2011 et 2015).

Des prix plus élevés sont observés sur la ville-centre de Saint-Lô et Agneaux. Les ménages aisés se reportent cependant sur les périphéries (La Barre de Semilly, Baudre...).

BESOINS

Les catégories socio-professionnelles dites supérieures sont celles – parmi les actifs ayant un emploi sur le territoire – qui habitent le moins dans le Saint-Lois.

La rareté des produits immobiliers qui pourraient être recherchés par ces ménages peut être en cause : produits atypiques (offre neuve à haute performance énergétique / éco-quartier, maisons anciennes, terrains hors lotissement ou grands terrains ...). La proximité du littoral (Coutançais, baie du Cotentin) favorise également l'implantation de ces ménages en dehors de l'agglomération.



Sont ici présentées les communes dont les ménages sont familiaux et disposent d'un niveau de vie moyen à aisé. Source : INSEE 2015 ; Réalisation : Cittànova

1.3. ATTRACTIVITÉ DES CENTRES-BOURGS

1.3.1. UN MANQUE D'ATTRACTIVITÉ DES CENTRES-BOURGS

Un constat de perte d'attractivité est posé sur les centres-bourgs de l'ouest de la Normandie, qui pour la plupart ont été reconstruites suite aux bombardements de l'été 1944.



Pont-Farcy



Fourneaux



Sainte-Suzanne-sur-Vire



Tessy-sur-Vire



Troigots



Gouvets



Le Lorey



Saint-Martin-de-Bonfossé

1.3.2. L'AMÉNAGEMENT URBAIN COMME LEVIER D'ATTRACTIVITÉ DES CENTRES-BOURGS

Le manque d'attractivité des centres-bourgs est marquée par une image vieillissante des espaces publics. Des opérations d'aménagements ponctuelles, des projets communaux globaux de revitalisation des centres-villes ainsi que le plan Action cœur de ville de Saint-Lô ont permis de retravailler progressivement les centres-bourgs pour améliorer leur attractivité. La Région et l'EPF Normandie ont mis en place une convention partenariale en faveur de la requalification foncière et de la revitalisation urbaine pour accompagner les collectivités.

Des projets de revitalisation du centre-bourg ont lieu à Saint-Gilles, Condé-sur-Vire + Troisgots, Marigny-le-Lozon, Agneaux.

La revitalisation du centre-bourg doit insuffler auprès de population locale une envie de réinvestir les services de proximité, tant publics que privés et de rayonner sur les communes limitrophes en permettant une hausse de la fréquentation des commerces et des services publics.



Condé-sur-Vire ; Bulletin municipal

1.4. LES INITIATIVES DE TRANSFORMATION À L'ŒUVRE ET L'ORGANISATION DU TERRITOIRE FACE À CE DÉFI

1.4.1. DES SIGNAUX AU VERT

Le défi de la rénovation représente un enjeu national, porté par la Loi de Transition énergétique pour la croissance verte (TECV, 17 août 2015) :

- tous les bâtiments au standard BBC en 2050 ;
- 500 000 rénovations de logements par an à compter de 2017, à destination majoritairement des ménages modestes ;
- rénovations obligatoires des logements privés étiquette F et G avant 2025.

Des objectifs à mettre en œuvre au travers de la Stratégie régionale de l'efficacité énergétique qui doivent notamment :

- déployer, mettre en réseau et définir un socle minimal des plateformes territoriales de la rénovation énergétique ;
- adapter à la région le « passeport de la rénovation énergétique » ;
- faire monter en compétences les professionnels du bâtiment ;
- préparer la mise à disposition des données de consommation d'énergie.

Des aides locales conséquentes :

- Département : Planète Manche Rénovation + programme Aide à l'habitat ;
- Région : Chèques rénovation énergie ;
- Collectivités : OPAH.

Les artisans locaux sont globalement bien formés et permettent d'accompagner la rénovation et la revitalisation dans les centres-bourgs.

1.4.2. L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT POUR REVITALISER LES CENTRES-BOURGS

L'OPAH qui doit être étendue à l'ensemble de l'agglomération, s'adresse actuellement aux 11 communes membres de l'ancien périmètre de la Communauté d'agglomération de Saint-Lô en septembre 2012 soit : Agneaux, Baudre, La Barre de Semilly, La Luzerne, la Meauffe, Le Mesnil Rouxelin, Pont Hébert, Rampan, Saint-Georges Montcocq, Saint-Lô et Sainte Suzanne sur Vire.

Elle permet également d'améliorer l'efficacité énergétique et le confort thermique des logements : 41 % des logements aidés par l'OPAH ont concerné des rénovations énergétiques (178 logements).

Le dispositif permet de restaurer des logements vacants présents dans les centres-bourgs et situés à proximité des commerces et services ainsi que des équipements. La lutte contre le logement vacant permet de recréer du logement très souvent bien situé dans les centralités des bourgs. 14% des logements qui ont été aidés par l'OPAH ont concerné du logement vacant. 60 logements ont ainsi été « re-crées ».



Avant travaux ; OPAH

**434 logements entre
2012 et 2017
soit 95 logements / an**

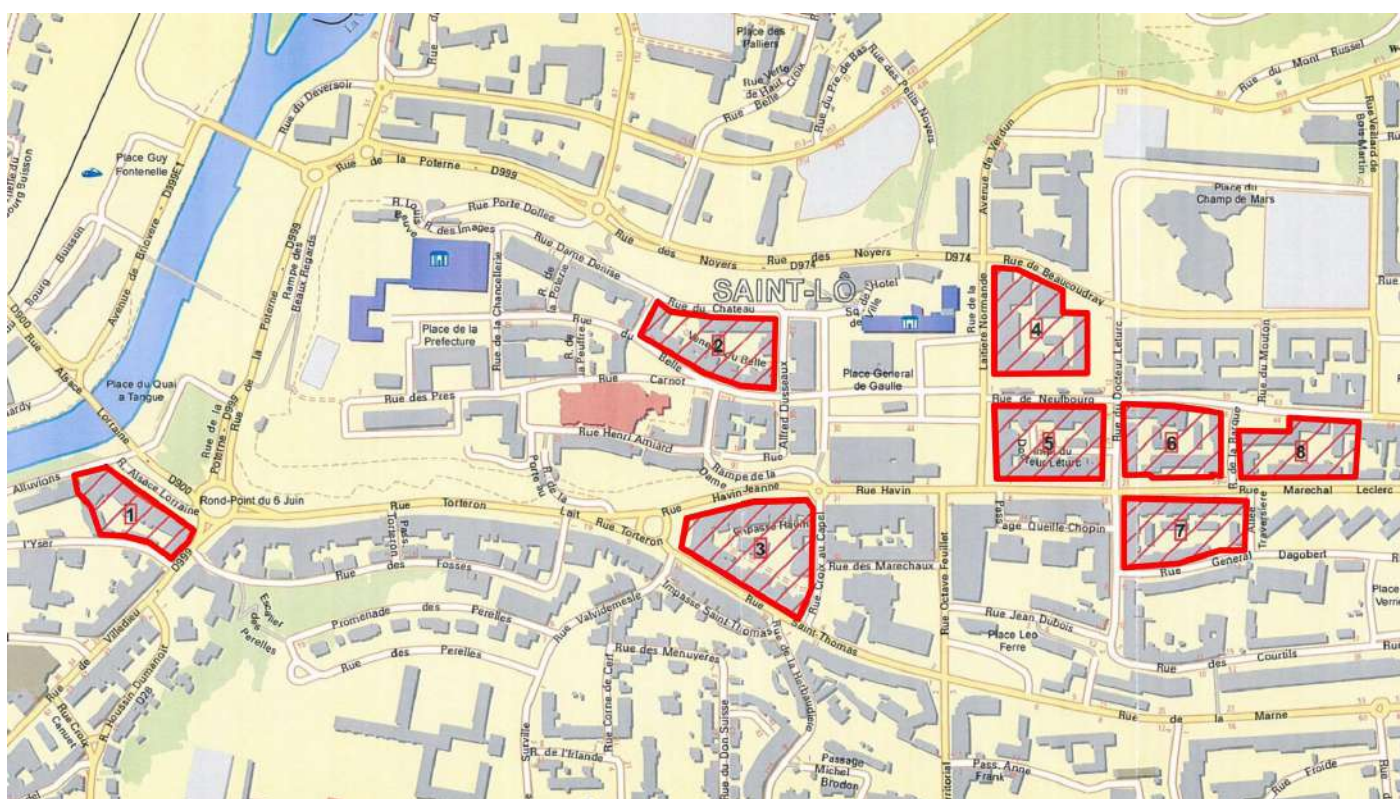


Après travaux ; OPAH

1.4.3. L'AMÉLIORATION DES COPROPRIÉTÉS

Le POPAC apporte des solutions pour structurer l'organisation des copropriétés et inciter la réalisation de travaux pour améliorer le cadre de vie face au constat de la dégradation de nombreuses arrières-cours et parties communes d'immeubles. Plusieurs objectifs sont visés :

- Lutte contre la vétusté de certaines copropriétés du centre-ville (travaux globaux de requalification des logements, parties communes) ;
- Réinvestir le bâti ancien et réduire les parcours résidentiels vers l'extérieur de Saint-Lô ;
- Redynamiser le centre-ville en permettant une offre de logements adéquat avec les besoins actuels ;
- Organiser les cours intérieures des îlots de Reconstruction.



Programme Opérationnel Préventif d'Accompagnement des Copropriétés



Arrière d'immeuble ; POPAC

1.4.4. D'AUTRES INITIATIVES D'AMÉLIORATION DE L'ATTRACTIVITÉ



Saint-Lô (c) Ouest-France

Un projet de colorisation des immeubles de la Reconstruction, situés rue la Poterne, qui a pour objectif de valoriser l'image du centre-ville, à travers une valorisation des façades, et ainsi développer l'activité des commerces et attirer de nouveaux habitants.

Ce projet participe à la mise en valeur du patrimoine bâti de la Reconstruction. Cependant, les effets d'entraînement souhaités pour inciter à la rénovation des logements n'ont pas été produits.



SYNTHÈSE

	A RETENIR	ENJEUX
Attractivité des logements	1/3 du parc de logements issu de la période de la Reconstruction, 6 logements sur 10 construits avant 1975 (1ère réglementation thermique) Des caractéristiques qui ont des impacts multiples : d'efficacité thermique et énergétique, de patrimoine, d'attractivité ... Des signaux de la perte d'attractivité du parc de logements par la forte progression de la vacance sur les dernières années	La reprise du bâti existant L'amélioration de l'attractivité du bâti existant... > par l'amélioration de son confort > par l'amélioration de son efficacité > par l'amélioration de son aspect extérieur ... pour lutter contre le délaissement de ce parc de logements
Pour certains publics	Un parc de logements adapté pour de grands ménages familiaux mais un territoire dont la structure socio-démographique est en mutation un territoire vieillissant et des besoins spécifiques pour les personnes âgées (localisation près des services /commerces / équipements, adaptation du logement, hébergement spécialisé) une mutation des ménages : des ménages de plus en plus petits ... mais pas du parc de logements: des grands logements très majoritaires un territoire modeste mais un parc social vieillissant et concentré sur Saint-Lô La difficulté à voir s'installer les CSP dites supérieures qui pourtant travaillent sur le territoire (types de produits immobiliers et diversité du parc pour retenir les CSP dites supérieures)	La réponse aux besoins en logement pour certains publics spécifiques qui ne trouvent pas ou peu de réponse à leurs besoins dans le parc existant Le développement d'une offre de locatif social à loyer modéré sur l'ensemble du territoire Le développement d'une offre nouvelle pour contrer l'effet d'évasion des franges les plus aisées de la population à l'échelle de Saint-Lô Agglo (périphérie VS ville-centre) comme à l'extérieur de Saint-Lô Agglo

1.4.5. L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT POUR REVITALISER LES CENTRES-BOURGS

	A RETENIR	ENJEUX
Attractivité des centralités	En même temps que la perte d'attractivité des logements, perte d'attractivité des centres-bourgs de la Reconstruction Des démarches de revitalisation et de réaménagement des centres-bourgs à l'étude ou réalisés dans de nombreux pôles (Marigny, Saint-Lô, Agneaux, Condé-sur-Vire, ...) Un contexte favorable à l'enjeu de reprise massive du bâti existant Un outil OPAH majoritairement utilisé par les privés pour améliorer l'efficacité énergétique et le confort thermique des logements Des facteurs conjoints d'attractivité du logement et d'attractivité des centres-bourgs / centres-villes, notamment lorsque l'on considère les copropriétés (spécifique à Saint-Lô)	L'enjeu conjoint d'attractivité des logements et des centralités La transformation, le réemploi et l'occupation du parc de logement existant La participation du territoire à des enjeux définis à une échelle plus globale (Etat, Région, Département) La mise en œuvre des orientations, objectifs et actions du PLH

Principales sources et principaux producteurs de données utilisées dans la partie :

- > Plan Climat-Air-Energie Saint-Lô Agglo (en cours)
- > DREAL Normandie
 - > Insee
 - > Entretiens communaux
- > Visites collectives du territoire
 - > Sncf
 - > DREAL Normandie
 - > Région Normandie
- > Conseil départemental de la Manche
 - > Archives de la Manche
- > Cartes de Cassini, de l'Etat Major, orthophotographies 2015

2. UNE NOUVELLE ORGANISATION DES TERRITOIRES QUI REDÉFINIT LA « RURALITÉ » ?

2.1 Une culture de l'aménagement diverse

2.2 La formulation des complémentarités entre les communes, à l'échelle inter-communale

2.1. UNE CULTURE DE L'AMÉNAGEMENT DIVERSE

2.1.1. UNE ASSEZ FAIBLE CULTURE DE LA PLANIFICATION ...

La taille des communes et les enjeux communaux ont souvent conduit les communes à ne pas élaborer de document d'urbanisme ou à en préférer la forme la plus simple : la carte communale.

Dans les communes au RNU, l'urbanisme a été réalisé au « coup par coup » et à l'opportunité foncière.

Exemple : La Luzerne. Le hameau s'est développé plus que le bourg sous l'action d'un propriétaire privé.

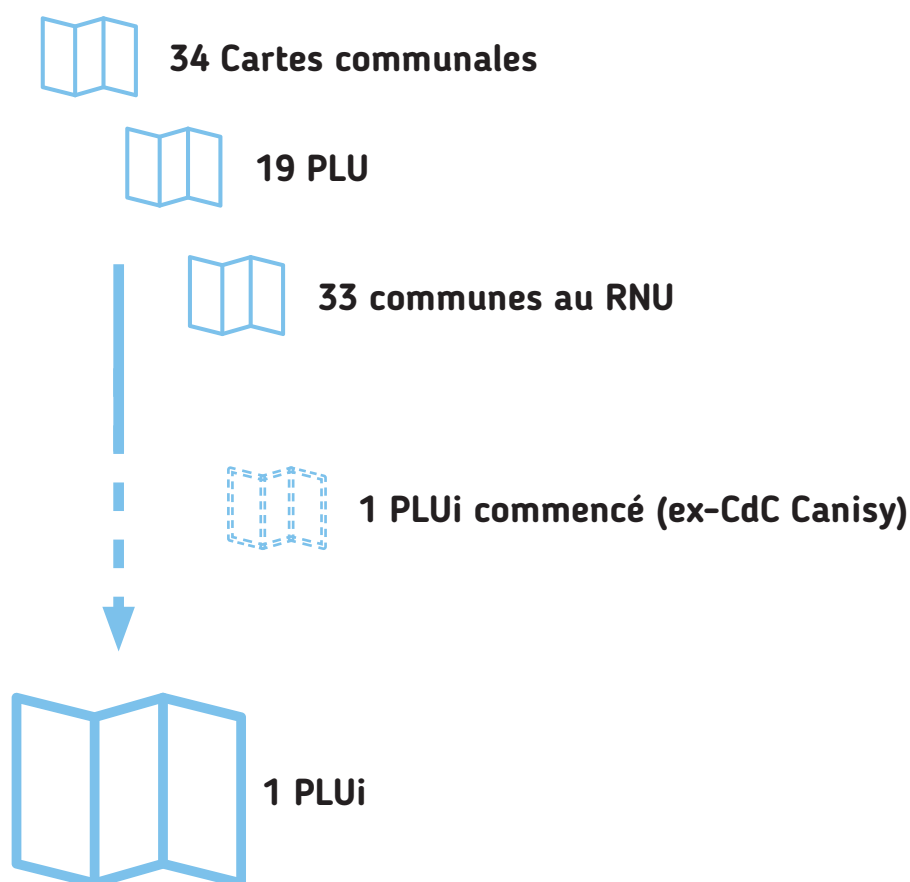
Cette juxtaposition des documents d'urbanisme à l'échelle communale ne permettait pas de lisibilité des développements prévus sur Saint-Lô Agglo, en l'absence de lecture intercommunale.

Les questionnaires et entretiens communaux ont permis de dégager 43 projets de développement à vocation d'habitat à court et moyen termes.



La Luzerne

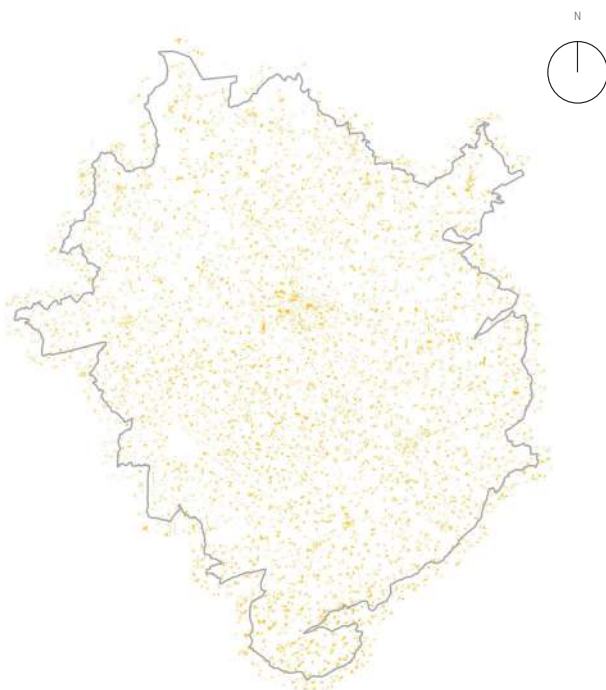
La planification à l'échelle intercommunale a été élaborée au travers du SCoT mais a été assez peu mise en œuvre au travers des documents d'urbanisme locaux, limitant la possibilité d'en mesurer les effets.



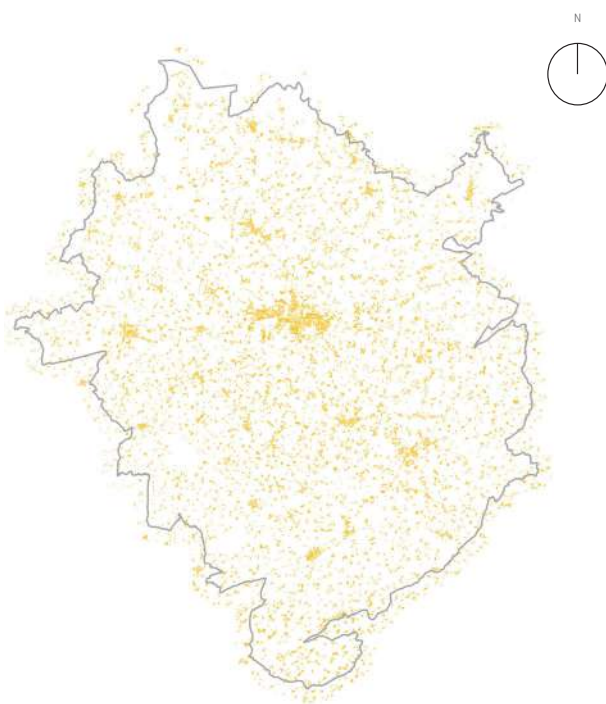
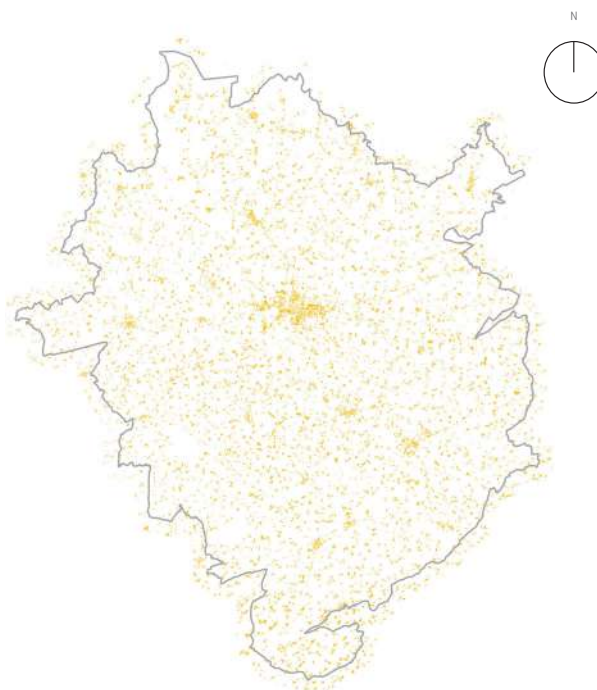
2.1.2. DES OBJECTIFS DE SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

La loi ALUR renforce avec l'article L. 213-1-2 les dispositions relatives à la lutte contre l'étalement urbain et favorise la recherche de densification dans le SCoT et le PLUi.

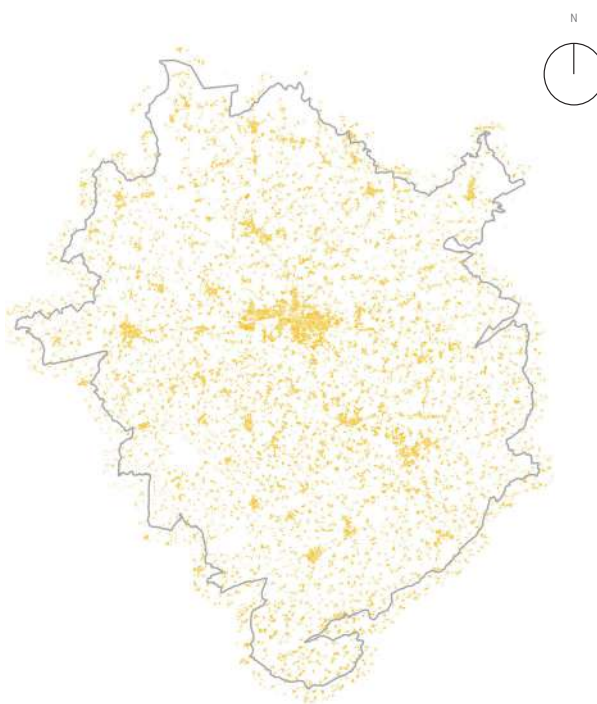
OCCUPATION DU BÂTI AVANT 1950



ÉVOLUTION ENTRE 1950 ET 1974

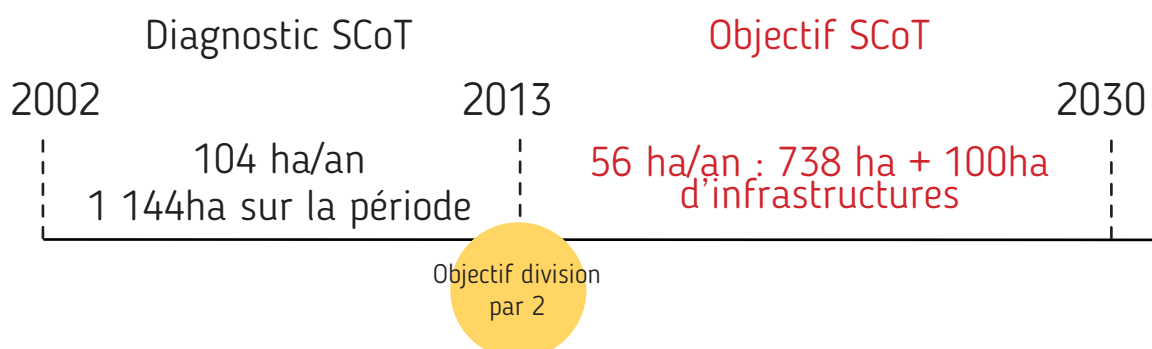


ÉVOLUTION ENTRE 1975 ET 1999



ÉVOLUTION ENTRE 2000 ET 2015

La loi ALUR renforce avec l'article L. 213-1-2 les dispositions relatives à la lutte contre l'étalement urbain et favorise la recherche de densification dans le SCoT et le PLUi.



L'objectif énoncé dans le SCoT, approuvé en décembre 2013, est une division par 2 de la consommation d'espace et la répartition suivante :

Résidentiel



29 ha/an

Activités



20 ha/an

Voiries



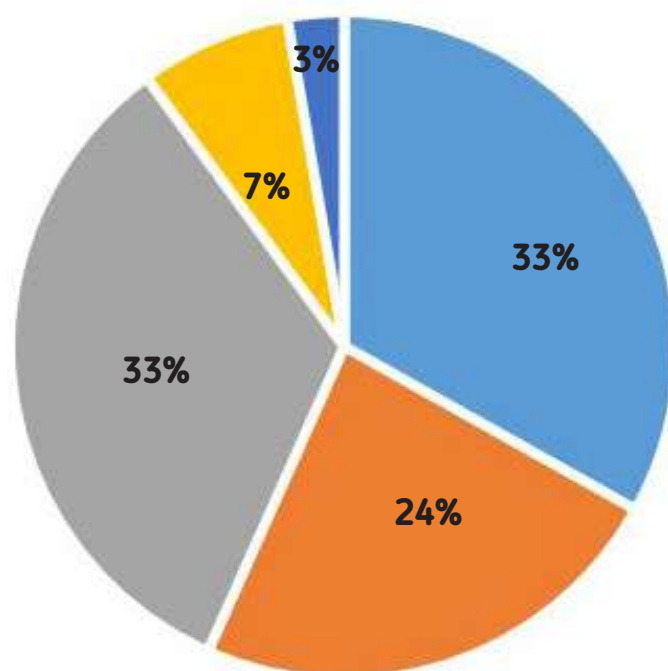
7 ha/an

2.1.3. LES BESOINS PRÉVUS POUR L'HABITAT

Les 19 Plans locaux d'urbanisme en vigueur sur le territoire prévoient 384 hectares de zone d'extension à vocation résidentielle et d'habitat (zones 1AU et 2AU à vocation d'habitat). Ces 384 hectares équivalent à 13 ans de l'enveloppe foncière du SCoT pour les besoins de l'habitat.

19 des 63 communes du territoire prévoient déjà dans leurs documents d'urbanisme la quasi totalité de l'enveloppe foncière à vocation d'habitat prévue par le SCoT pour l'ensemble du territoire.

Répartition des potentiels d'extension selon les typologies de communes disposant d'un document d'urbanisme



- Pôle majeur [127 ha]
- Pôle de proximité [28 ha]
- Pôle d'hyper proximité [127 ha]
- Pôle structurant secondaire [90 ha]
- Bourg rural [10 ha]

2.1.4. DES CAPACITÉS EN RENOUVELLEMENT URBAIN

Avant d'envisager la production de logements en extension des enveloppes urbaines, il s'agira d'analyser les possibilités à construire dans les enveloppes urbaines :

- une obligation du code de l'urbanisme d'analyser les espaces de densification et de mutation ;
- des objectifs du PLH : une part de la production de logement en densification ou en mutation.

L'analyse déjà réalisée sur les pôles du SCoT par le bureau d'études Planis et concertée avec les communes présente une méthode qui sera prolongée sur l'ensemble des communes de Saint-Lô Agglo par Cittànova.

2.1.5. LES BESOINS POUR LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Les potentiels d'extension économique sont répartis sur l'ensemble du territoire intercommunal et sont traduits dans les documents d'urbanisme actuellement en vigueur. Ils représentent au total 250 hectares, soit 12,5 ans de l'enveloppe foncière du SCoT pour les besoins de l'activité économique.

19 des 63 communes du territoire prévoient déjà dans leurs documents d'urbanisme la quasi totalité de l'enveloppe foncière à vocation d'économie prévue par le SCoT pour l'ensemble du territoire.

Surface en extension à vocation
économique (1AU et 2AU) des PLU

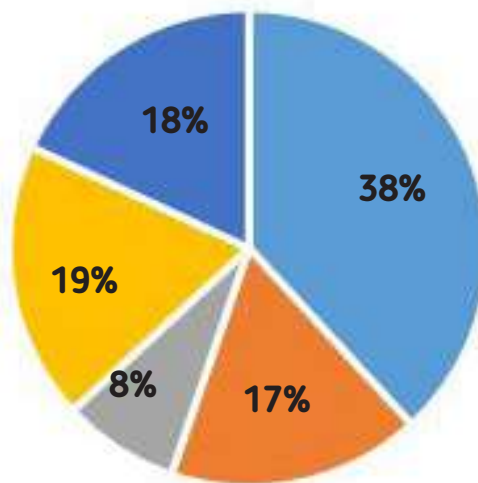


250 ha

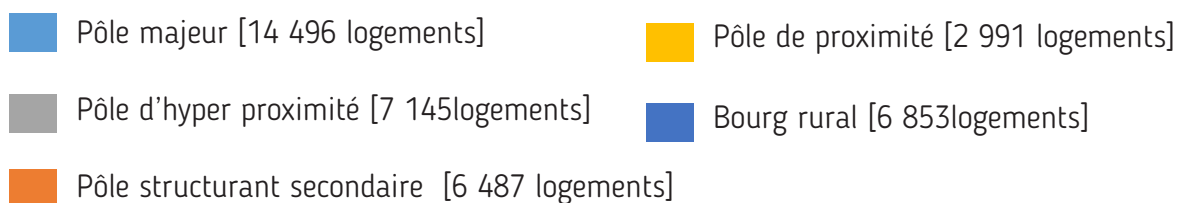
Source : Synthèse des documents
d'urbanisme existants

2.1.6. RÉPARTITION ACTUELLE DES LOGEMENTS SUR LE TERRITOIRE

Répartition actuelle des logements sur le territoire



Source : INSEE RP2013



La répartition de la production des logements portée par le PLH vise les objectifs suivants :

- > Affirmer un réseau constitué de bourgs structurants, en relais de l'agglomération de St-Lô ;
- > Développer les fonctions proprement urbaines de l'agglomération saint-loise et réinitier le développement démographique de St Lô ;
- > Permettre un développement modéré de l'habitat dans les autres bourgs et villages du territoire.

2.1.7. DES OBJECTIFS DE COMPLÉMENTARITÉ ENTRE LES COMMUNES DÉJÀ TRAVAILLÉS DANS LES COMMUNES NOUVELLES

En matière de localisation des futurs développements

Une répartition est souvent déjà imaginée à l'échelle des communes nouvelles :

- des communes nouvelles qui privilégient le renforcement du bourg principal et/ou certains bourgs des anciennes communes ;
- une distribution plus limitée des projets dans les communes historiques rurales.

En matière de localisation des futurs développements à vocation d'habitat

- prévoir du potentiel de développement sur les communes avec l'identification de secteurs de densification en centre-bourg (dents creuses) et des secteurs d'extension urbaine ;
- prévoir le changement de destination de certains bâtis en habitations.

2.1.8. LA RÉPARTITION DES AUTRES DÉVELOPPEMENTS

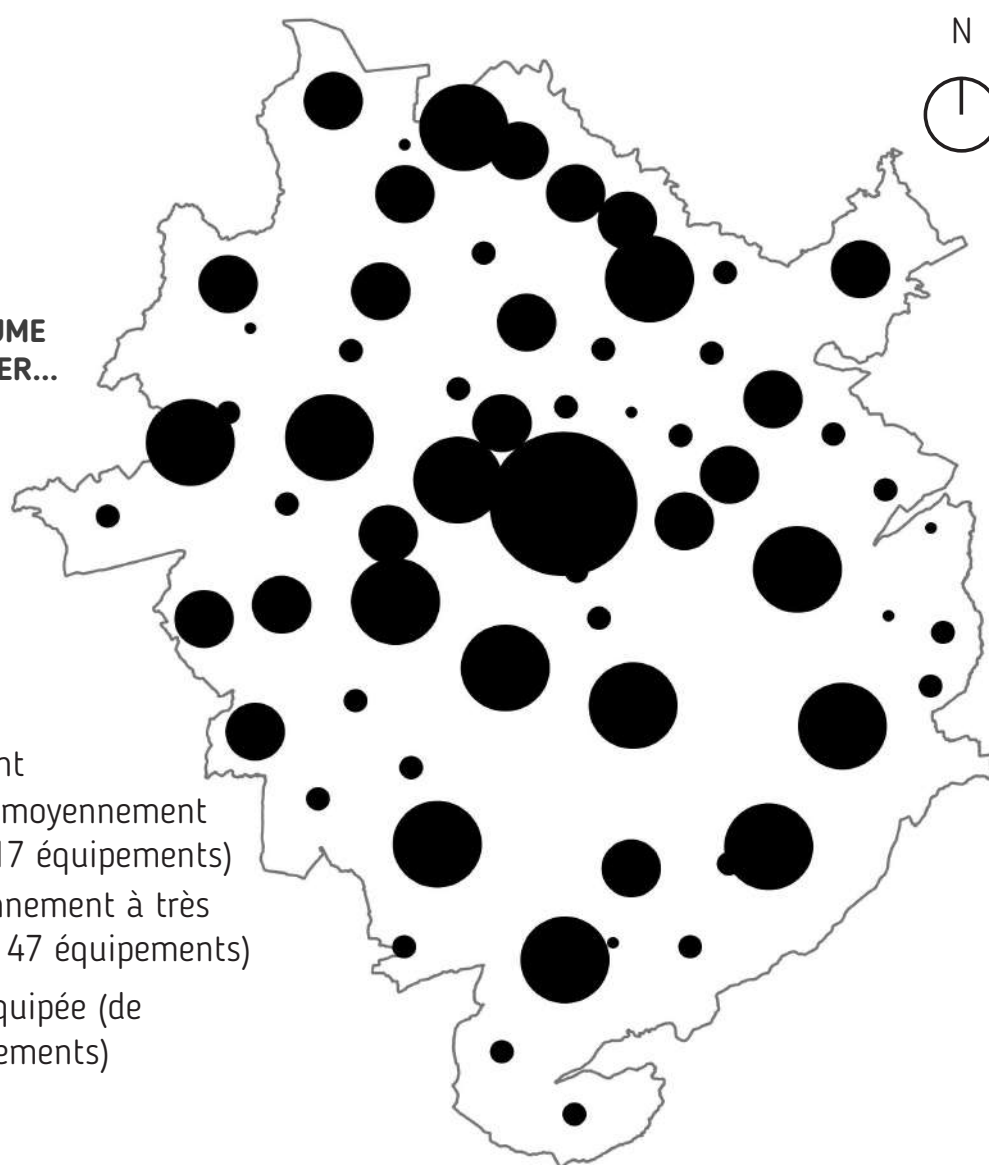
Il n'existe pas de document cadre pour les activités économiques ou pour les équipements tel que le PLH pour l'habitat, un travail reste donc à mener dans le cadre du projet du PLUi (le PADD).

Des logiques de complémentarité entre les communes qui traduiront des ambitions :

- un mode de vie de la proximité ?
- des vocations différenciées (résidentielle, économique, lien social / structures d'accueil...) ?
- ...



**AU BOUT DE LA PLUME
D'URBAIN LE VERRIER...**



- Aucun équipement
- Commune peu à moyennement équipée (de 1 à 17 équipements)
- Commune moyennement à très équipée (de 18 à 47 équipements)
- Commune très équipée (de 48 à 1047 équipements)
- Saint-Lô

Densité d'équipements : sont ici comptabilisés les équipements de tourisme, les services aux particuliers, les services et santé, les établissements d'enseignement (1er au 2nd degré), les commerces et les services d'action sociale, d'après la base permanente des équipements de l'Insee de 2015.

SYNTHÈSE

	A RETENIR	ENJEUX
Attractivité des logements	A l'échelle communale, une diversité de documents et de dates d'élaboration (référence à divers contextes législatifs) et globalement peu d'exercice de planification avec 1/3 des anciennes communes au RNU A l'échelle intercommunale un exercice de planification urbaine au travers du SCoT avec notamment des objectifs de sobriété foncière, qui a cependant peu été mis oeuvre Un résultat en matière de développement urbain : - en termes de quantité : consommation foncière qui correspond ~à la surface de 1 exploitation agricole par an entre 2006 et 2015 - en termes de localisation : des développements dans les hameaux et bâtis isolés Des prévisions de surface en extension dans les documents d'urbanisme en vigueur (PLU) qui consomment déjà l'enveloppe foncière du SCoT prévue pour la totalité des communes pour l'habitat comme pour les activités économiques Des potentiels en renouvellement urbain analysés à l'échelle des pôles pour l'habitat	La mise en œuvre des orientations et objectifs du SCoT, notamment en matière de sobriété foncière L'harmonisation des règles et objectifs de l'aménagement du territoire à l'échelle des 61 communes La répartition des potentiels en extension entre les communes L'analyse des capacités de densification et de mutation des espaces déjà bâtis pour l'habitat (code de l'urbanisme) mais aussi pour les activités (SCoT), à l'échelle de chaque commune La définition des entités bâties dans lesquelles opérer cette analyse (tous les bourgs ? Certains bourgs + hameaux ?)
Pour certains publics	Des potentiels de production de logement du territoire en cours de définition à l'échelle intercommunale (PLH) mais sur un pas de temps différent de celui du PLUi (6 ans pour le PLH VS 15 ans pour le PLUi) Une répartition des logements par le PLH qui infléchit en partie les tendances actuelles au profit des polarités définies dans le SCoT tout en reconnaissant le rôle des communes rurales Des répartitions des futurs développements entre les communes qui ont été discutées lors des fusions de communes au travers de recherches de complémentarités	La définition d'un objectif de production de logement à l'échelle de la Communauté d'agglomération et sur le pas de temps du PLUi, compatible avec le PLH et le SCoT sur leurs périodes de validité La définition d'un objectif de production de logements à l'échelle des communes ou de secteurs ou de typologies de communes (à définir dans le PADD) La définition des projets communaux orientant la répartition des développements (résidentiels comme économiques) entre les communes

Données locales



Paru le : 27/06/2024

Dossier complet

Intercommunalité-Métropole de CA Saint-Lô Agglo
(200066389)

Les données présentées sont diffusées en géographie 2023 ou 2024 selon la source.



Évolution et structure de la population en 2021

Intercommunalité-Métropole de CA Saint-Lô Agglo
(200066389)

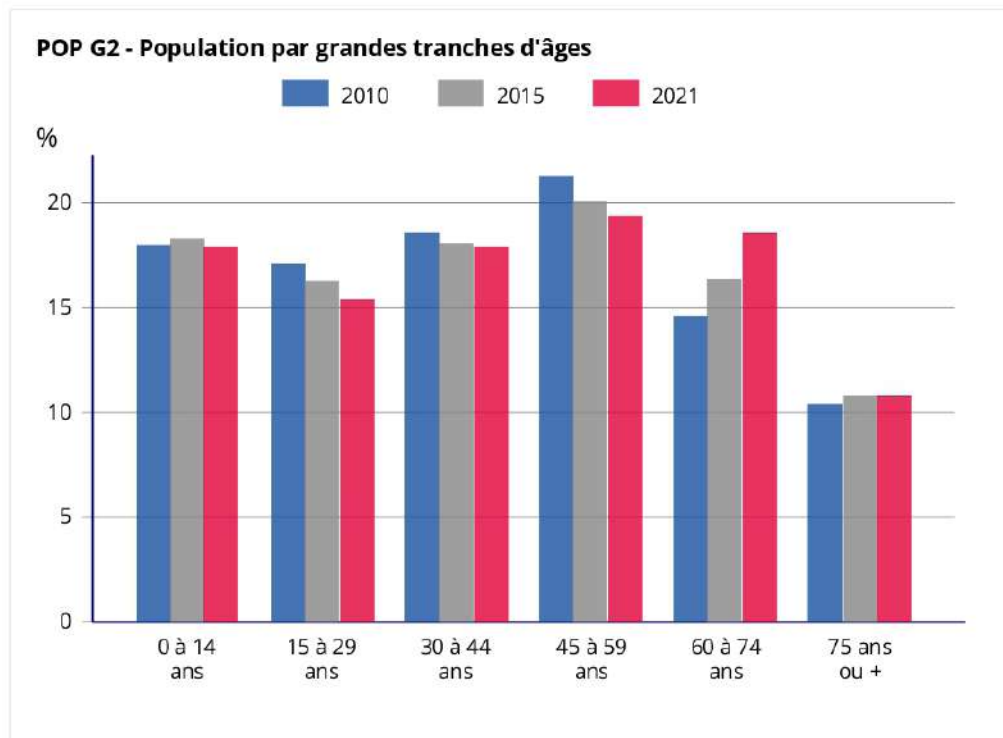
POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

Âge	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	74 363	100,0	76 336	100,0	76 653	100,0
0 à 14 ans	13 396	18,0	13 967	18,3	13 719	17,9
15 à 29 ans	12 726	17,1	12 469	16,3	11 831	15,4
30 à 44 ans	13 823	18,6	13 799	18,1	13 727	17,9
45 à 59 ans	15 826	21,3	15 357	20,1	14 854	19,4
60 à 74 ans	10 887	14,6	12 512	16,4	14 239	18,6
75 ans ou plus	7 706	10,4	8 232	10,8	8 273	10,8

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

source : dossier complet de l'INSEE - Intercommunalité-Métropole de CA Saint-Lô Agglo (200066389)
- parution du 27/06/2024 - <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200066389>

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

POP T1 - Population en historique depuis 1968

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2010	2015	2021
Population	64 476	68 491	71 129	71 267	70 937	74 363	76 336	76 653
Densité moyenne (hab/km²)	78,6	83,5	86,8	86,9	86,5	90,7	93,1	93,5

(*) 1967 et 1974 pour les DOM

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2024.

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2010 au RP2021 exploitations principales.

POP T2M - Indicateurs démographiques en historique depuis 1968

Indicateurs démographiques	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2010	2010 à 2015	2015 à 2021
Variation annuelle moyenne de la population en %	0,9	0,5	0,0	-0,1	0,4	0,5	0,1
due au solde naturel en %	1,0	0,8	0,5	0,3	0,3	0,2	-0,0
due au solde apparent des entrées sorties en %	-0,1	-0,3	-0,5	-0,4	0,2	0,3	0,1
Taux de natalité (‰)	18,4	16,8	13,9	11,6	11,5	11,6	10,0
Taux de mortalité (‰)	8,8	8,3	8,4	8,4	8,8	9,6	10,2

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2024.

Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombremments, RP2010 au RP2021 exploitations principales - État civil.

POP T3 - Population par sexe et âge en 2021

Âge	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	37 135	100,0	39 518	100,0
0 à 14 ans	6 906	18,6	6 813	17,2
15 à 29 ans	6 025	16,2	5 806	14,7
30 à 44 ans	6 938	18,7	6 789	17,2
45 à 59 ans	7 332	19,7	7 532	19,1
60 à 74 ans	6 751	18,2	7 489	19,0
75 à 89 ans	2 864	7,7	4 164	10,5
90 ans ou plus	320	0,9	925	2,3
0 à 19 ans	9 244	24,9	8 956	22,7
20 à 64 ans	20 331	54,7	20 652	52,3
65 ans ou plus	7 560	20,4	9 910	25,1

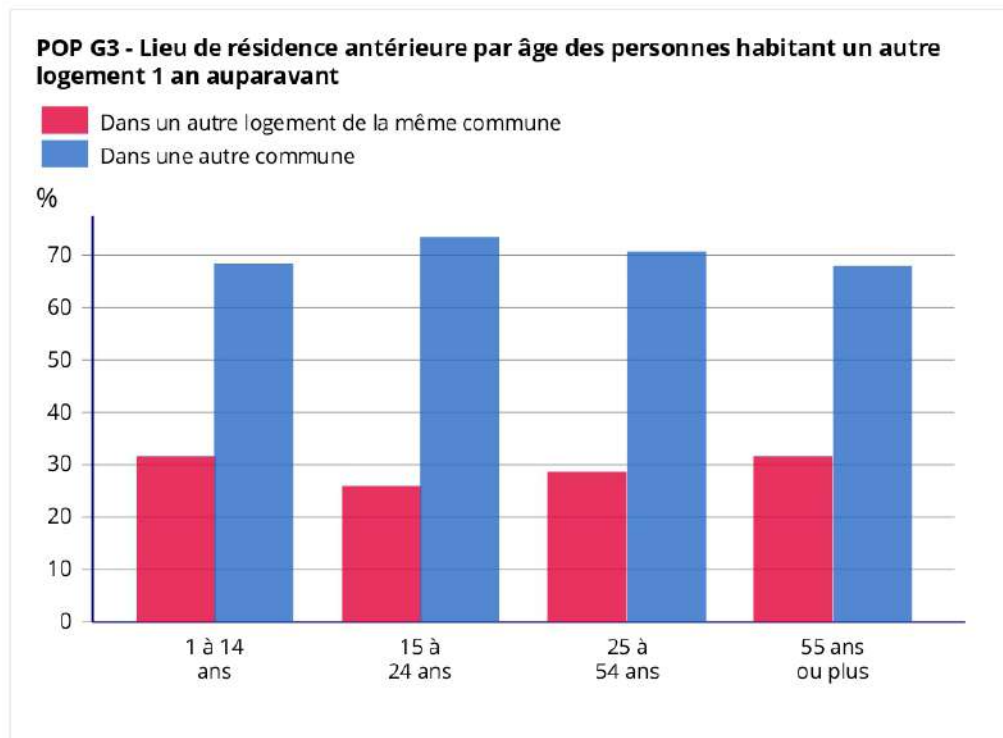
Source : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

POP T4 - Lieu de résidence 1 an auparavant

Lieu de résidence:	2015	%	2021	%
Personnes d'1 an ou plus habitant auparavant :	75 482	100,0	75 875	100,0
<i>Dans le même logement:</i>	<i>66 910</i>	<i>89,6</i>	<i>67 966</i>	<i>89,6</i>
<i>Dans un autre logement de la même commune</i>	<i>2 363</i>	<i>3,1</i>	<i>2 311</i>	<i>3,0</i>
<i>Dans une autre commune:</i>	<i>6 206</i>	<i>8,2</i>	<i>5 598</i>	<i>7,4</i>

Source : Insee, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

POP G3 - Lieu de résidence antérieure par âge des personnes habitant un autre logement 1 an auparavant



Source : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

POP T5 - Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle

Catégorie socioprofessionnelle	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	61 094	100,0	62 334	100,0	62 759	100,0
Agriculteurs exploitants	1 235	2,0	943	1,5	909	1,4
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	2 088	3,4	2 125	3,4	2 082	3,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	3 123	5,1	3 205	5,1	3 348	5,3
Professions intermédiaires	8 120	13,3	8 316	13,3	8 978	14,3
Employés	10 491	17,2	10 288	16,5	9 525	15,8
Ouvriers	9 615	15,7	9 730	15,6	9 767	15,6
Retraités	18 953	31,0	20 053	32,2	20 195	32,2
Autres personnes sans activité professionnelle	7 468	12,2	7 673	12,3	7 557	12,0

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024.

POP T6 - Population de 15 ans ou plus par sexe, âge et catégorie socioprofessionnelle en 2021

Catégorie socioprofessionnelle	Hommes	Femmes	Part en % de la population âgée de		
			15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans ou +
Ensemble	30 192	32 568	100,0	100,0	100,0
Agriculteurs exploitants	660	249	0,4	2,3	1,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1 421	661	0,7	5,9	1,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 857	1 490	0,7	9,5	2,5
Professions intermédiaires	4 062	4 916	9,5	25,0	4,1
Employés	2 160	7 765	15,9	24,9	6,8
Ouvriers	7 831	1 936	21,2	24,8	4,8
Retraités	8 973	11 222	0,0	0,1	73,0
Autres personnes sans activité professionnelle	3 228	4 329	51,6	6,6	6,1

Source : Insee, RP2021 exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2024.

Couples - Familles - Ménages en 2021

Intercommunalité-Métropole de CA Saint-Lô Agglo (200066389)

FAM T1 - Ménages selon leur composition

Type de ménages	Nombre de ménages						Population des ménages		
	2010	%	2015	%	2021	%	2010	2015	2021
Ensemble	32 910	100,0	34 225	100,0	35 397	100,0	72 889	74 703	75 083
Ménages d'une personne	11 008	33,4	12 020	35,1	13 258	37,5	11 008	12 020	13 258
Hommes seuls	4 506	13,7	5 010	14,6	5 729	16,2	4 506	5 010	5 729
Femmes seules	6 502	19,8	7 010	20,5	7 528	21,3	6 502	7 010	7 528
Autres ménages sans famille	574	1,7	518	1,5	276	0,8	1 486	1 282	595
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	21 328	64,8	21 687	63,4	21 863	61,8	60 396	61 402	61 230
Un couple sans enfant	10 362	31,5	10 557	30,8	10 647	30,1	20 991	21 381	21 491
Un couple avec enfant(s)	8 776	26,7	8 726	25,5	8 509	24,0	33 796	33 717	32 679
Une famille monoparentale	2 191	6,7	2 404	7,0	2 707	7,6	5 609	6 304	7 061

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024.

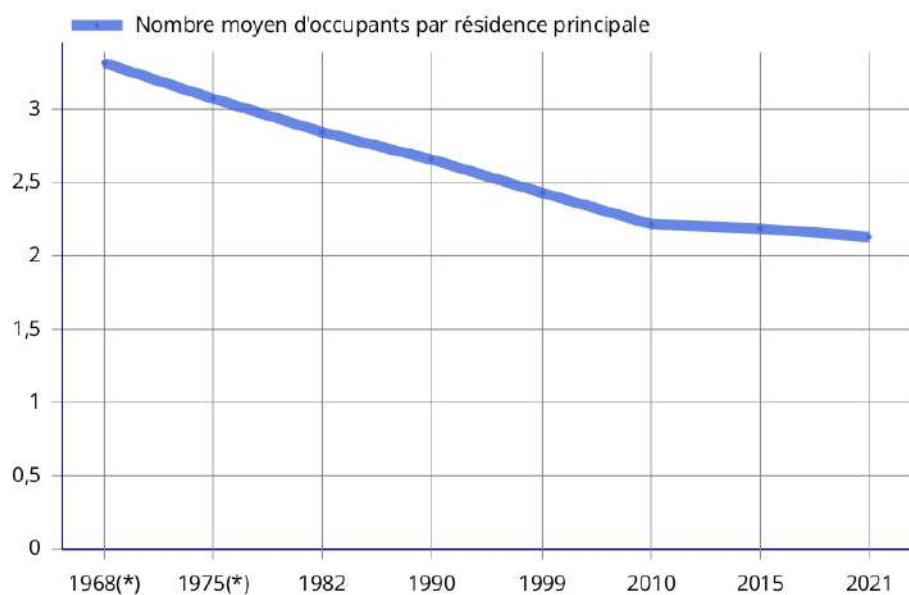
FAM T1bis - Composition détaillée des ménages composés d'une seule famille

Ménages d'une famille	Nombre de ménages	%	Population des ménages
Ensemble	21 789	100,0	60 841
Couple sans enfant	10 613	48,5	21 327
Couples avec enfant(s)	8 485	38,8	32 528
Couple avec uniquement enfant(s) du couple	7 563	34,5	28 519
Couple avec au moins un enfant d'un seul des deux membre du couple	922	4,2	4 009
Famille monoparentale	2 692	12,3	6 987
Homme seul avec enfant(s)	860	3,9	2 152
Femme seule avec enfant(s)	1 831	8,4	4 835

Sources : Insee, RP2021, exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2024.

FAM G1 - Évolution de la taille des ménages en historique depuis 1968

FAM G1 - Évolution de la taille des ménages en historique depuis 1968

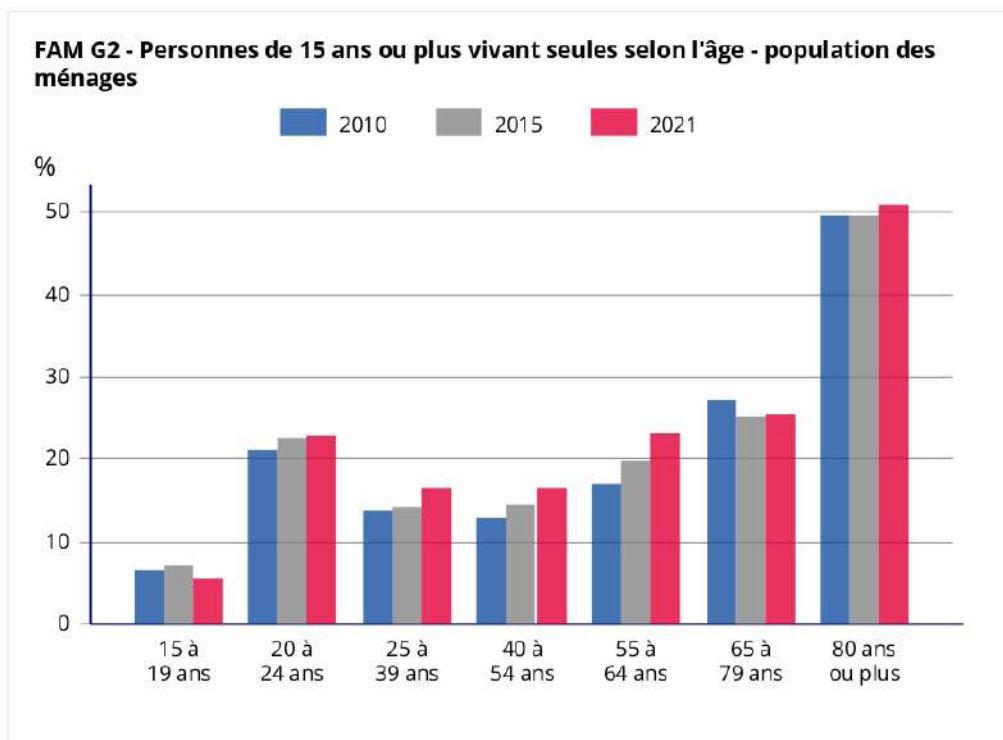


(*) 1967 et 1974 pour les DOM

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2024.

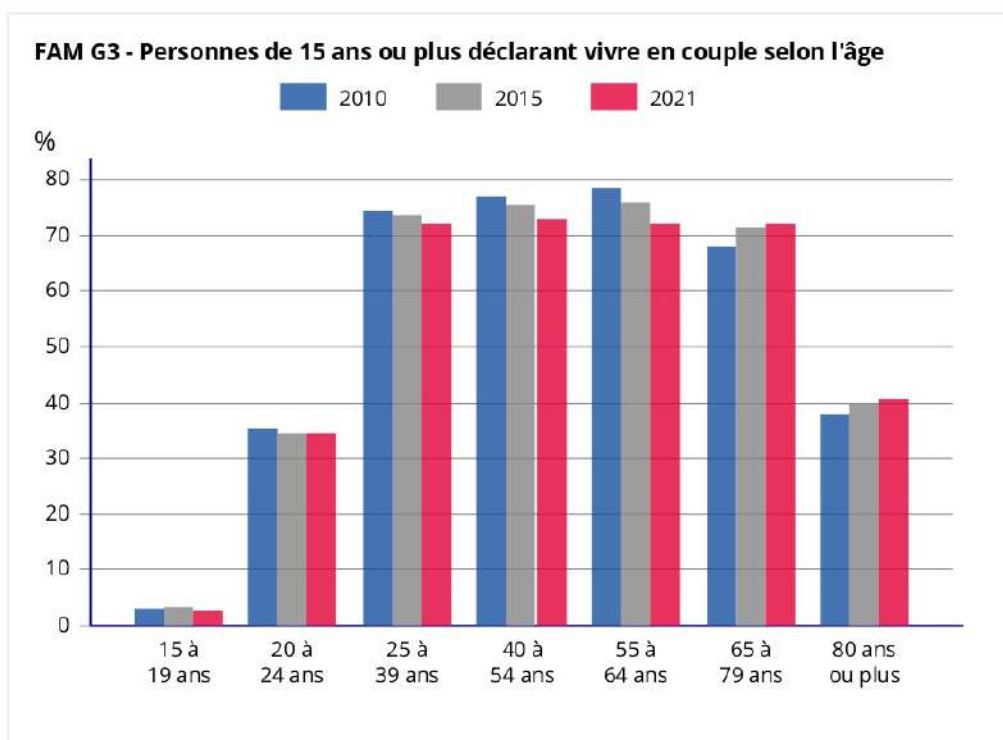
Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2010 au RP2021 exploitations principales.

FAM G2 - Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge - population des ménages



Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

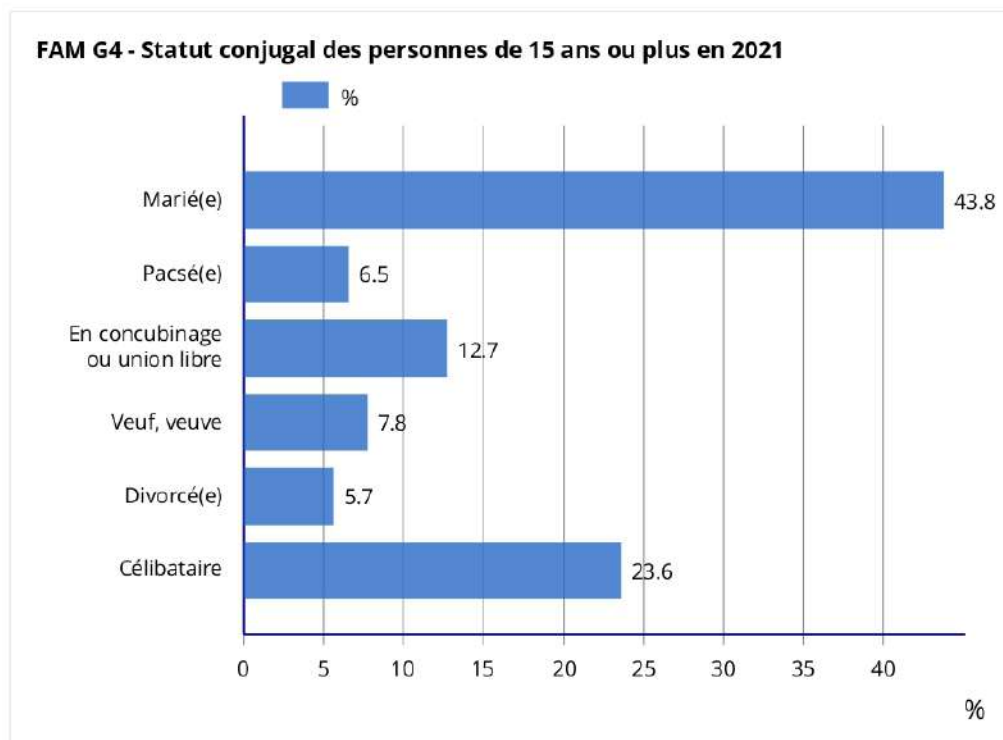
FAM G3 - Personnes de 15 ans ou plus déclarant vivre en couple selon l'âge



Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

source : dossier complet de l'INSEE - Intercommunalité-Métropole de CA Saint-Lô Agglo (200066389) - parution du 27/06/2024 - <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200066389>

FAM G4 - Statut conjugal des personnes de 15 ans ou plus en 2021



Source : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

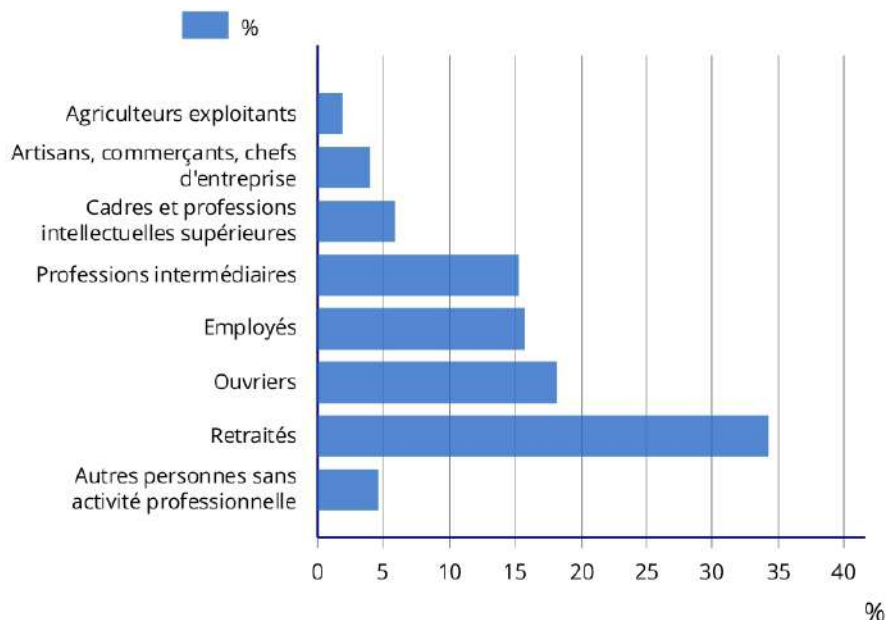
FAM T2 - Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2021

Catégorie socioprofessionnelle	Nombre de ménages	%	Population des ménages	%
Ensemble	35 397	100,0	75 083	100,0
Agriculteurs exploitants	677	1,9	1 762	2,3
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1 408	4,0	3 969	5,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2 081	5,9	5 316	7,1
Professions intermédiaires	5 424	15,3	13 502	18,0
Employés	5 610	15,8	13 123	17,5
Ouvriers	6 426	18,2	16 336	21,8
Retraités	12 113	34,2	18 652	24,8
Autres personnes sans activité professionnelle	1 658	4,7	2 423	3,2

Source : Insee, RP2021 exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2024.

FAM G5 - Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2021

FAM G5 - Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2021



Source : Insee, RP2021 exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2024.

FAM T3 - Composition des familles

Type de famille	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	21 386	100,0	21 735	100,0	21 937	100,0
Couples avec enfant(s)	8 776	41,0	8 731	40,2	8 517	38,8
Familles monoparentales	2 228	10,4	2 429	11,2	2 758	12,6
Hommes seuls avec enfant(s)	429	2,0	430	2,0	685	3,1
Femmes seules avec enfant(s)	1 799	8,4	1 999	9,2	2 073	9,5
Couples sans enfant	10 382	48,5	10 575	48,7	10 661	48,6

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024.

FAM T3bis - Composition détaillée des familles composées de couples avec enfant(s)

Couples avec enfant(s)	2021	%
Ensemble	8 517	100,0
Famille traditionnelle	7 582	89,0
Famille recomposée	935	11,0

Sources : Insee, RP2021, exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2024.

FAM T4 - Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

Nombre d'enfants	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	21 386	100,0	21 735	100,0	21 937	100,0
Aucun enfant	11 344	53,0	11 534	53,1	11 535	52,6
1 enfant	4 099	19,2	4 036	18,6	4 243	19,3
2 enfants	4 159	19,4	4 283	19,7	4 395	20,0
3 enfants	1 439	6,7	1 508	6,9	1 442	6,6
4 enfants ou plus	344	1,6	374	1,7	323	1,5

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024.

Logement en 2021

Intercommunalité-Métropole de CA Saint-Lô Agglo
(200066389)

LOG T1 - Évolution du nombre de logements par catégorie en historique depuis 1968

Catégorie de logement	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2010	2015	2021
Ensemble	20 782	24 163	27 773	29 752	31 819	36 799	38 682	40 091
Résidences principales	19 186	21 945	24 614	26 517	28 655	32 877	34 197	35 458
Résidences secondaires et logements occasionnels	373	791	1 328	1 523	1 434	1 311	1 306	1 425
Logements vacants	1 223	1 427	1 831	1 712	1 720	2 611	3 178	3 208

(*) 1967 et 1974 pour les DOM

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2024.

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2010 au RP2021 exploitations principales.

LOG T2 - Catégories et types de logements

Catégorie ou type de logement	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	36 799	100,0	38 682	100,0	40 091	100,0
Résidences principales	32 877	89,3	34 197	88,4	35 458	88,4
Résidences secondaires et logements occasionnels	1 311	3,6	1 306	3,4	1 425	3,6
Logements vacants	2 611	7,1	3 178	8,2	3 208	8,0
Maisons	28 597	77,7	30 347	78,5	31 494	78,6
Appartements	7 994	21,7	7 991	20,7	8 227	20,5

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

LOG T3 - Résidences principales selon le nombre de pièces

Nombre de pièces	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	32 877	100,0	34 197	100,0	35 458	100,0
1 pièce	995	3,0	954	2,8	910	2,6
2 pièces	2 375	7,2	2 466	7,2	2 552	7,2
3 pièces	5 723	17,4	5 705	16,7	5 828	16,4
4 pièces	8 217	25,0	8 508	24,9	8 789	24,8
5 pièces ou plus	15 569	47,4	16 565	48,4	17 379	49,0

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

LOG T4 - Nombre moyen de pièces des résidences principales

Type de résidence principale	2010	2015	2021
Ensemble des résidences principales	4,4	4,5	4,5
Maison	4,8	4,9	4,9
Appartement	2,9	2,9	3,0

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

LOG T4bis - Résidences principales selon l'état de suroccupation (hors studios occupés par une personne)

État de suroccupation	2010	2015	2021
Suroccupé	1,3	1,2	1,1
Non suroccupé	98,7	98,8	98,9

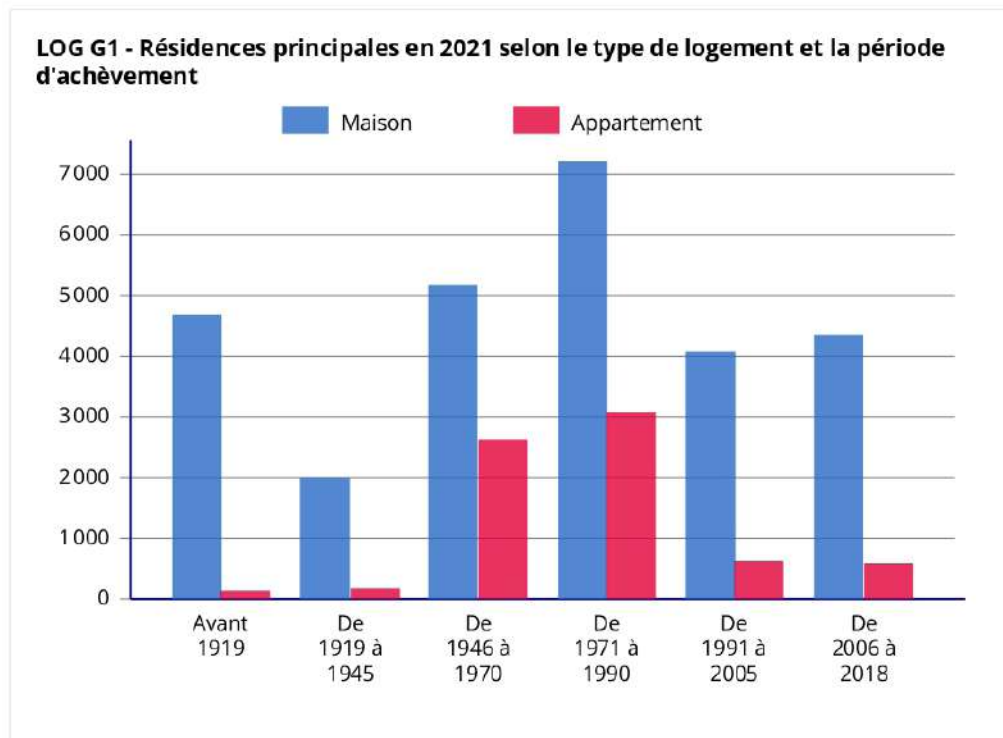
Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

LOG T5 - Résidences principales en 2021 selon la période d'achèvement

Période d'achèvement	Nombre	%
Résidences principales construites avant 2019	34 932	100,0
<i>Avant 1919</i>	<i>4 847</i>	<i>13,9</i>
<i>De 1919 à 1945</i>	<i>2 168</i>	<i>6,2</i>
<i>De 1946 à 1970</i>	<i>7 820</i>	<i>22,4</i>
<i>De 1971 à 1990</i>	<i>10 291</i>	<i>29,5</i>
<i>De 1991 à 2005</i>	<i>4 795</i>	<i>13,7</i>
<i>De 2006 à 2018</i>	<i>5 011</i>	<i>14,3</i>

Source : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

LOG G1 - Résidences principales en 2021 selon le type de logement et la période d'achèvement



Résidences principales construites avant 2019.

Source : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

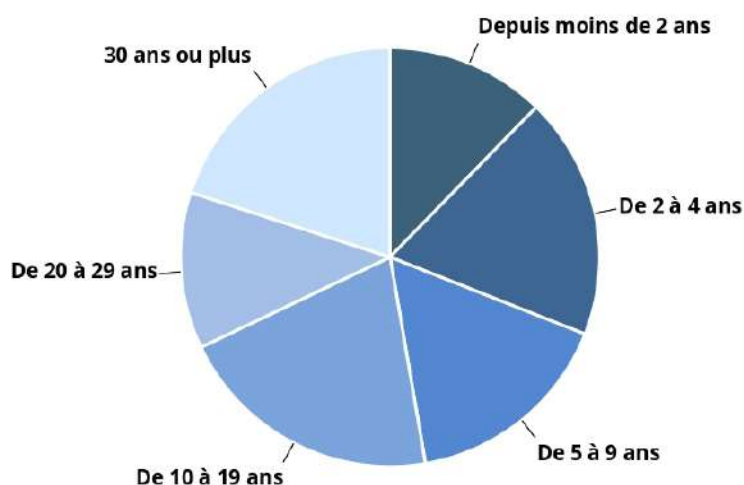
LOG T6 - Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale en 2021

Ancienneté d'emménagement	Nombre de ménages	Part des ménages en %	Population des ménages	Nombre moyen de pièces par	
				logement	personne
Ensemble	35 458	100,0	75 272	4,5	2,1
Depuis moins de 2 ans	4 359	12,3	8 276	3,6	1,9
De 2 à 4 ans	6 636	18,7	14 940	4,1	1,8
De 5 à 9 ans	5 771	16,3	14 002	4,4	1,8
10 ans ou plus	18 692	52,7	38 053	4,9	2,4

Source : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

LOG G2 - Ancienneté d'emménagement des ménages en 2021

LOG G2 - Ancienneté d'emménagement des ménages en 2021



Source : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

LOG T7 - Résidences principales selon le statut d'occupation

Statut d'occupation	2010		2015		2021		Ancienneté moyenne d'emménagement en années(s)
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Ensemble	32 877	100,0	34 197	100,0	35 458	100,0	16,2
Propriétaire	20 970	61,0	21 166	61,9	22 270	62,8	20,6
Locataire	12 399	37,7	12 663	37,0	12 824	36,2	8,6
dont d'un logement HLM /oué vide	5 719	17,4	5 912	17,3	6 066	17,2	11,5
Logé gratuitement	408	1,2	368	1,1	364	1,0	12,7

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

LOG T8M - Confort des résidences principales

Caractéristique	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	32 877	100,0	34 197	100,0	35 458	100,0
Salle de bain avec baignoire ou douche	31 833	96,8	33 511	98,0	34 550	97,4
Chauffage central collectif	3 467	10,5	3 602	10,5	3 504	9,9
Chauffage central individuel	14 248	43,3	13 424	39,3	14 319	40,4
Chauffage individuel "tout électrique"	10 166	30,9	11 142	32,6	10 873	30,7

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

source : dossier complet de l'INSEE - Intercommunalité-Métropole de CA Saint-Lô Agglo (200066389) - parution du 27/06/2024 - <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200066389>

LOG T9 - Équipement automobile des ménages

Équipement	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	32 877	100,0	34 197	100,0	35 458	100,0
Au moins un emplacement réservé au stationnement	23 406	71,2	24 381	71,3	25 755	72,6
Au moins une voiture	29 014	88,2	30 400	88,9	31 661	89,3
1 voiture	15 597	47,4	15 944	46,6	16 592	46,8
2 voitures ou plus	13 416	40,8	14 455	42,3	15 069	42,5

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

Diplômes - Formation en 2021

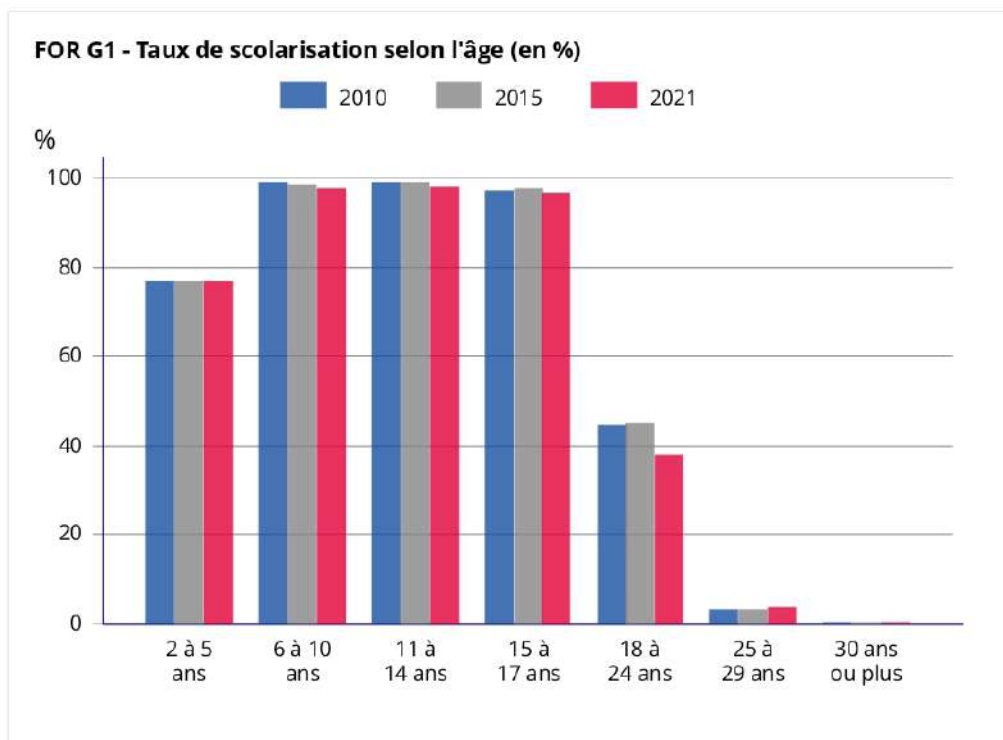
Intercommunalité-Métropole de CA Saint-Lô Agglo (200066389)

FOR T1 - Scolarisation selon l'âge et le sexe en 2021

Âge	Ensemble	Population scolarisée	Part de la population scolarisée en %		
			Ensemble	Hommes	Femmes
2 à 5 ans	3 390	2 611	77,0	76,3	77,7
6 à 10 ans	4 742	4 621	97,5	97,9	97,0
11 à 14 ans	4 041	3 962	98,0	98,4	97,7
15 à 17 ans	3 007	2 903	96,5	96,1	97,0
18 à 24 ans	5 074	1 923	37,9	34,6	41,3
25 à 29 ans	3 750	145	3,9	3,3	4,4
30 ans ou plus	51 103	322	0,6	0,6	0,7

Source : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

FOR G1 - Taux de scolarisation selon l'âge (en %)



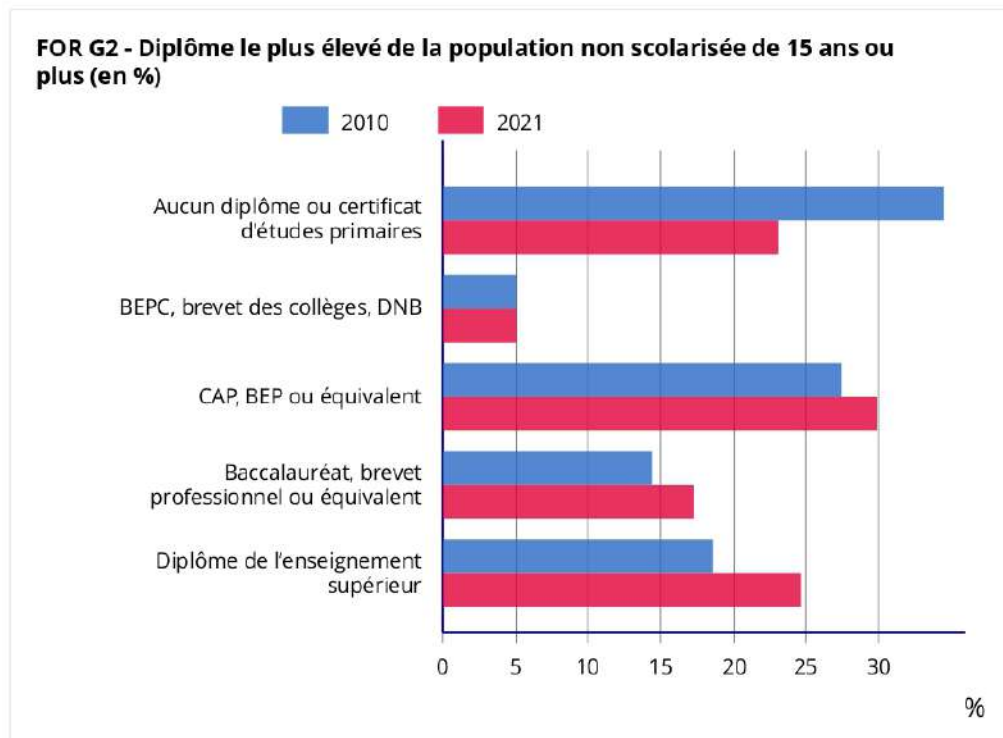
Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

FOR T2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2021

Diplôme	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	57 641	27 606	30 035
Part des titulaires en %			
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	23,1	20,6	25,4
BEPC, brevet des collèges, DNB	5,1	4,1	6,0
CAP, BEP ou équivalent	29,9	35,0	24,2
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	17,3	17,3	17,3
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 2	11,2	10,1	12,1
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 3 ou bac + 4	7,9	6,2	9,4
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 5 ou plus	5,6	5,6	5,6

Source : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

FOR G2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %)



Note : Les modalités de réponse ayant évolué au cours des enquêtes de recensement, les valeurs ne peuvent être obtenues pour le millésime 2015.

Sources : Insee, RP2010, RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

Population active, emploi et chômage au sens du recensement en 2021

Intercommunalité-Métropole de CA Saint-Lô Agglo
(200066389)

EMP T1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité

Type d'activité	2010	2015	2021
Ensemble	47 126	46 825	45 464
Actifs en %	73,2	74,6	76,7
Actifs ayant un emploi en %	67,2	66,9	70,1
Chômeurs en %	6,0	7,7	6,6
Inactifs en %	26,8	25,4	23,3
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	8,7	9,0	8,3
Retraités ou préretraités en %	11,7	10,2	8,3
Autres inactifs en %	6,5	6,2	6,7

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

source : dossier complet de l'INSEE - Intercommunalité-Métropole de CA Saint-Lô Agglo (200066389)
- parution du 27/06/2024 - <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200066389>

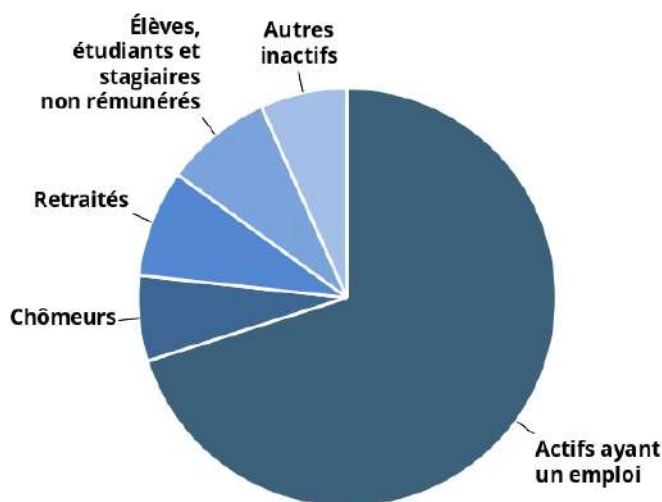
EMP T2 - Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2021

Sexe et âge	Population	Actifs	Taux d'activité en %	Actifs ayant un emploi	Taux d'emploi en %
Ensemble	45 464	34 878	76,7	31 857	70,1
15 à 24 ans	8 081	3 957	49,0	3 223	39,9
25 à 54 ans	27 286	25 528	93,6	23 594	86,5
55 à 64 ans	10 097	5 392	53,4	5 040	49,9
Hommes	22 669	17 830	78,7	16 403	72,4
15 à 24 ans	4 174	2 214	53,0	1 825	43,7
25 à 54 ans	13 650	12 983	95,1	12 090	88,6
55 à 64 ans	4 846	2 633	54,3	2 487	51,3
Femmes	22 795	17 047	74,8	15 454	67,8
15 à 24 ans	3 907	1 743	44,6	1 398	35,8
25 à 54 ans	13 636	12 545	92,0	11 504	84,4
55 à 64 ans	5 252	2 759	52,5	2 553	48,6

Source : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2021

EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2021



Source : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

EMP T3 - Population active de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle

Catégorie socioprofessionnelle	2010	dont actifs ayant un emploi	2015	dont actifs ayant un emploi	2021	dont actifs ayant un emploi
Ensemble	34 669	31 835	34 578	30 926	34 954	32 024
dont						
Agriculteurs exploitants	1 222	1 208	915	904	871	860
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	2 074	1 953	2 065	1 976	2 049	1 979
Cadres et professions intellectuelles supérieures	3 092	3 005	3 189	3 084	3 297	3 210
Professions intermédiaires	8 085	7 711	8 273	7 788	8 957	8 494
Employés	10 454	9 423	10 249	8 865	9 848	8 760
Ouvriers	9 578	8 536	9 652	8 309	9 702	8 720

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2024.

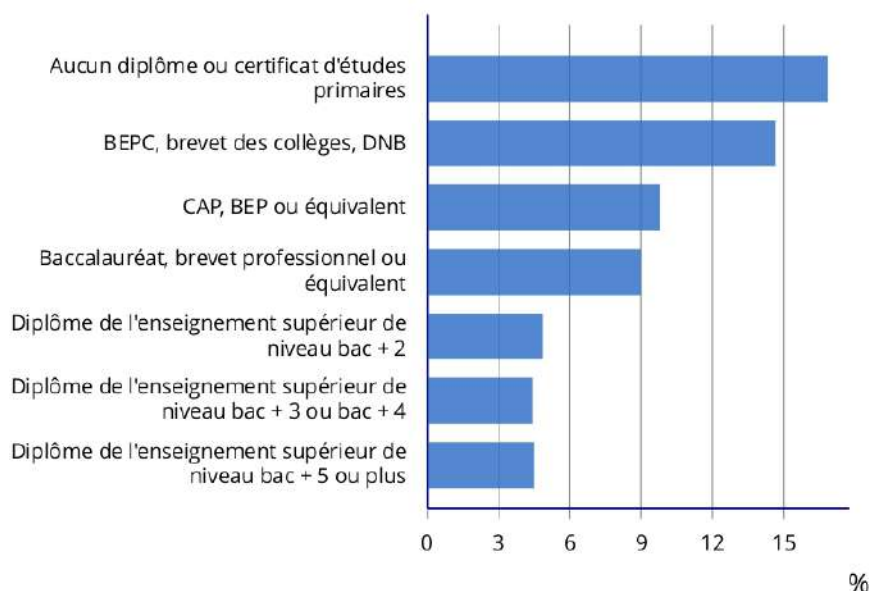
EMP T4 - Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

Nombre de chômeurs et taux de chômage	2010	2015	2021
Nombre de chômeurs	2 819	3 596	3 020
Taux de chômage en %	8,2	10,3	8,7
Taux de chômage des 15 à 24 ans	18,9	23,4	18,5
Taux de chômage des 25 à 54 ans	7,0	8,9	7,6
Taux de chômage des 55 à 64 ans	4,3	7,1	6,5

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

EMP G2 - Taux de chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans par diplôme en 2021

EMP G2 - Taux de chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans par diplôme en 2021



Source : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

EMP T5 - Emploi et activité

Indicateur sur l'emploi	2010	2015	2021
Nombre d'emploi dans la zone	33 115	32 938	34 132
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	31 849	31 627	32 175
Indicateur de concentration d'emploi	104,0	104,1	106,1
Taux d'activité parmi les 15 ans ou plus en %	56,9	56,5	56,0

L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales lieu de résidence et lieu de travail, géographie au 01/01/2024.

EMP T6 - Emplois selon le statut professionnel

Statut professionnel	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	33 115	100,0	32 938	100,0	34 132	100,0
Salariés	28 998	87,6	28 880	87,7	30 052	88,0
dont femmes	14 846	44,8	15 078	45,8	15 723	46,1
dont temps partiel	5 452	16,5	5 616	17,0	5 048	14,8
Non-salariés	4 117	12,4	4 059	12,3	4 081	12,0
dont femmes	1 444	4,4	1 470	4,5	1 435	4,2
dont temps partiel	346	1,0	403	1,2	395	1,2

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales lieu de travail, géographie au 01/01/2024.

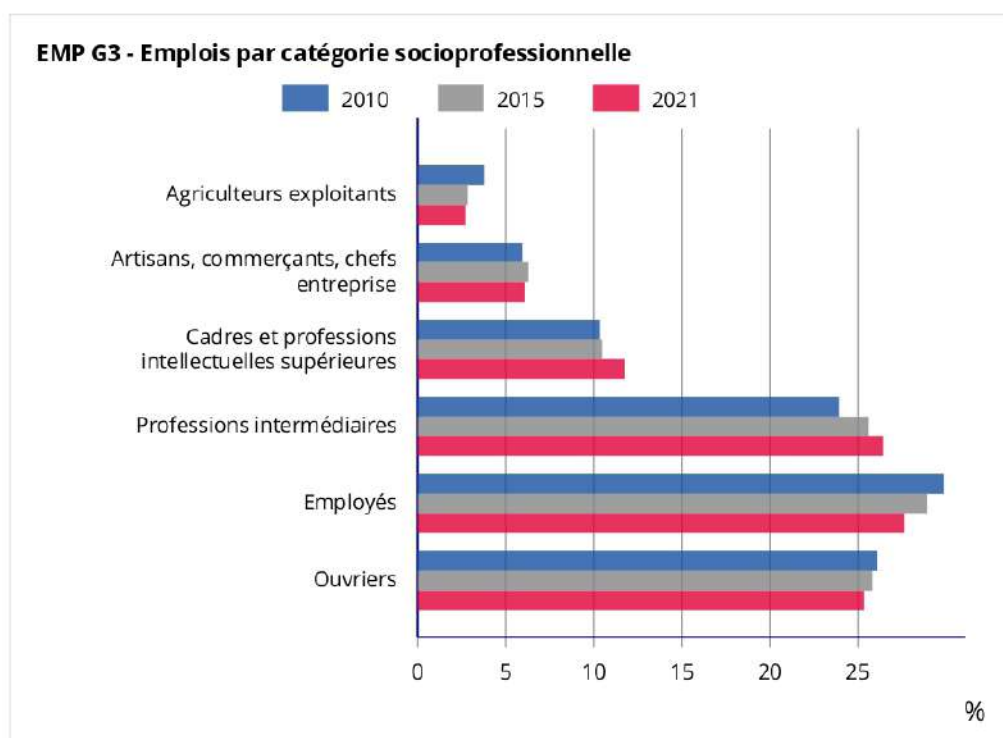
source : dossier complet de l'INSEE - Intercommunalité-Métropole de CA Saint-Lô Agglo (200066389) - parution du 27/06/2024 - <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200066389>

EMP T7 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle en 2021

Catégorie socioprofessionnelle	Nombre	%
Ensemble	33 770	100,0
Agriculteurs exploitants	899	2,7
Artisans, commerçants, chefs entreprise	2 066	6,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	3 975	11,8
Professions intermédiaires	8 912	26,4
Employés	9 335	27,6
Ouvriers	8 584	25,4

Source : Insee, RP2021 exploitation complémentaire lieu de travail, géographie au 01/01/2024.

EMP G3 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle



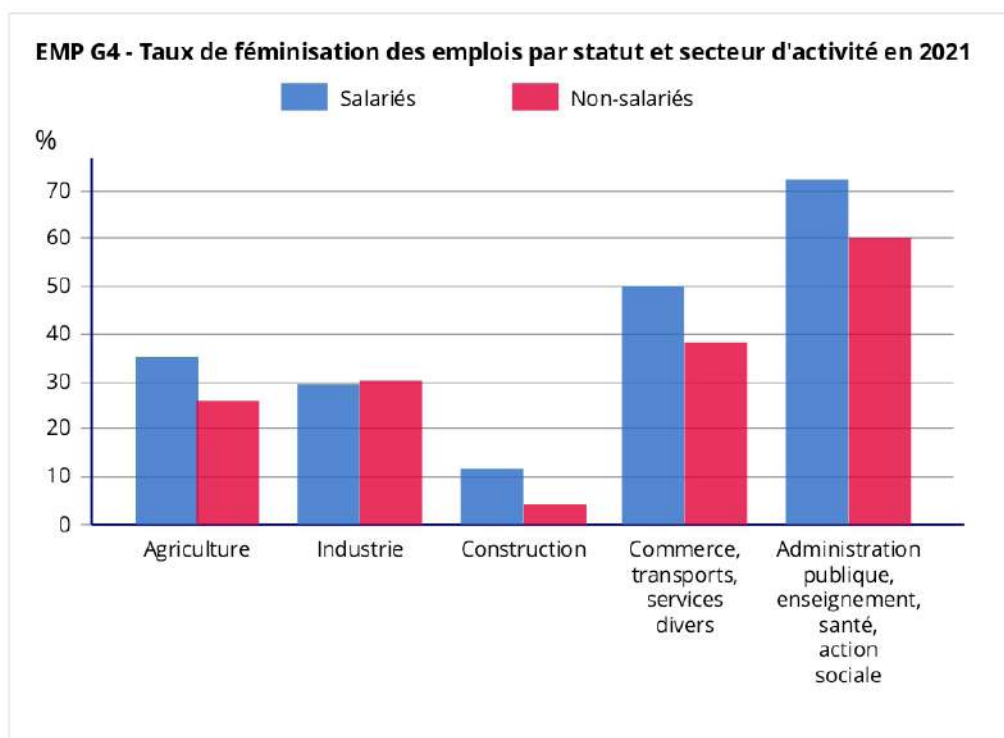
Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations complémentaires lieu de travail, géographie au 01/01/2024.

EMP T8 - Emplois selon le secteur d'activité

Secteur d'activité	2010		2015		2021			
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	dont femmes en %	dont salariés en %
Ensemble	33 348	100,0	32 478	100,0	33 770	100,0	50,5	89,0
Agriculture	1 744	5,2	1 622	5,0	1 585	4,7	29,8	43,2
Industrie	4 413	13,2	4 168	12,8	4 349	12,9	29,5	94,4
Construction	3 086	9,3	2 807	8,6	2 781	8,2	10,6	83,9
Commerce, transports, services divers	12 482	37,4	12 248	37,7	12 996	38,5	48,6	86,9
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	11 623	34,9	11 634	35,8	12 060	35,7	72,1	96,4

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations complémentaires lieu de travail, géographie au 01/01/2024.

EMP G4 - Taux de féminisation des emplois par statut et secteur d'activité en 2021



Source : Insee, RP2021 exploitation complémentaire lieu de travail, géographie au 01/01/2024.

Caractéristiques de l'emploi au sens du recensement en 2021

Intercommunalité-Métropole de CA Saint-Lô Agglo
(200066389)

ACT T1 - Population de 15 ans ou plus ayant un emploi selon le statut en 2021

Statut d'emploi	Nombre	%	dont % temps partiel	dont % femmes
Ensemble	32 172	100,0	15,7	48,4
Salariés	28 224	87,7	16,5	50,4
Non-salariés	3 949	12,3	10,0	34,2

Source : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

source : dossier complet de l'INSEE - Intercommunalité-Métropole de CA Saint-Lô Agglo (200066389)
- parution du 27/06/2024 - <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200066389>

ACT T2 - Statut et condition d'emploi des 15 ans ou plus selon le sexe en 2021

Statut et condition d'emploi	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	16 599	100	15 574	100
Salariés	13 999	84,3	14 225	91,3
Titulaires de la fonction publique et contrats à durée indéterminée	11 711	70,6	11 975	75,9
Contrats à durée déterminée	928	5,6	1 490	9,6
Intérim	620	3,7	261	1,7
Emplois aidés	111	0,7	118	0,8
Apprentissage - Stage	629	3,8	381	2,4
Non-Salariés	2 600	15,7	1 349	8,7
Indépendants	1 256	7,6	840	5,4
Employeurs	1 327	8,0	478	3,1
Aides familiaux	16	0,1	31	0,2

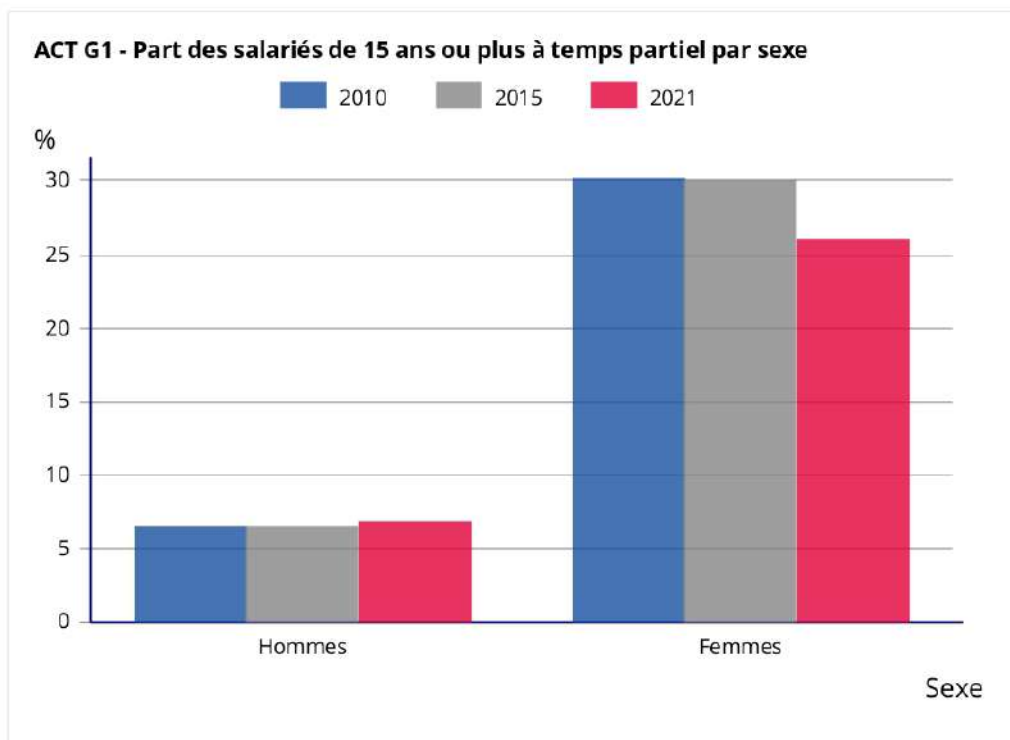
Source : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

ACT T3 - Salariés de 15 à 64 ans par sexe, âge et temps partiel en 2021

Âge	Hommes	dont % temps partiel	Femmes	dont % temps partiel
Ensemble	13 902	6,5	14 141	25,7
15 à 24 ans	1 761	15,3	1 364	28,0
25 à 54 ans	10 213	4,6	10 497	24,1
55 à 64 ans	1 928	8,9	2 280	31,8

Source : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

ACT G1 - Part des salariés de 15 ans ou plus à temps partiel par sexe



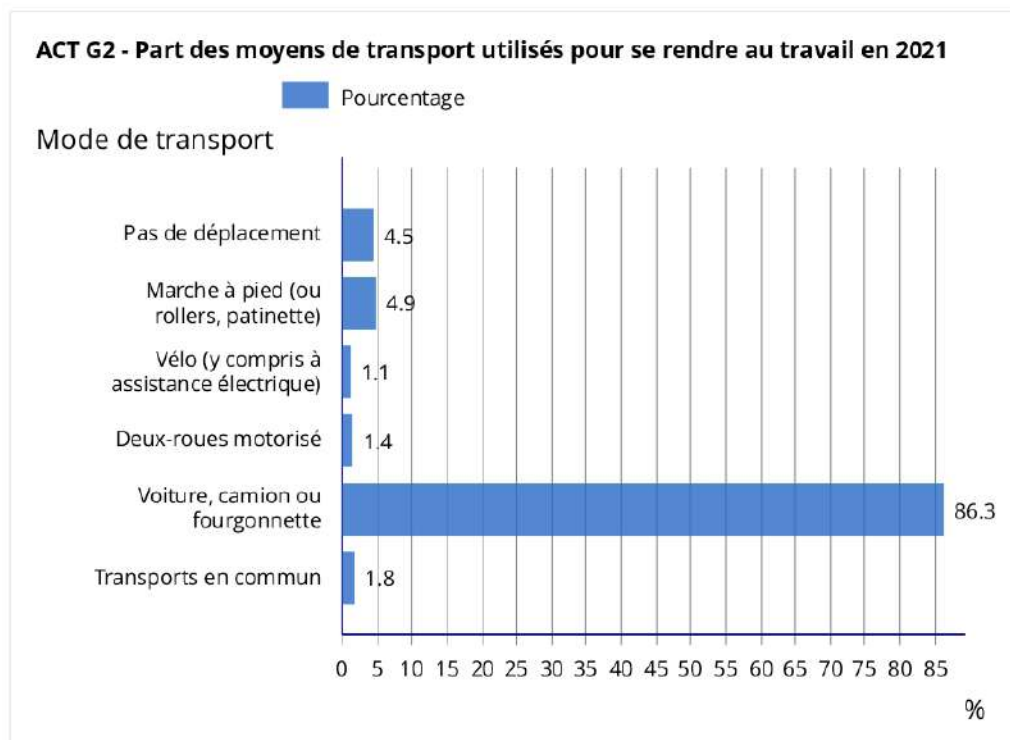
Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

ACT T4 - Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone

Zone du lieu de travail	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	31 837	100	31 623	100	32 172	100
Travaillent :						
dans la commune de résidence	10 602	33,3	10 038	31,7	9 411	29,3
dans une commune autre que la commune de résidence	21 234	66,7	21 585	68,3	22 761	70,7

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2021



Champ : actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi.

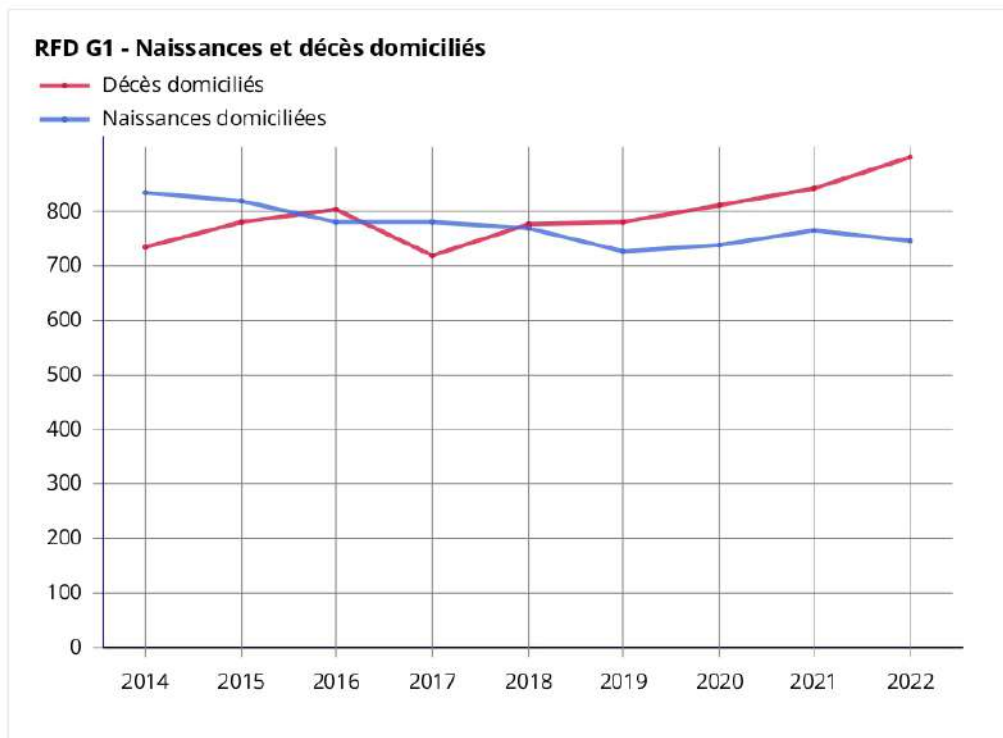
Source : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

Naissances et décès domiciliés 2014-2022

Intercommunalité-Métropole de CA Saint-Lô Agglo (200066389)

source : dossier complet de l'INSEE - Intercommunalité-Métropole de CA Saint-Lô Agglo (200066389)
- parution du 27/06/2024 - <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200066389>

RFD G1 - Naissances et décès domiciliés



Source : Insee, statistiques de l'état civil en géographie au 01/01/2023.

Revenus et pauvreté des ménages en 2021

Intercommunalité-Métropole de CA Saint-Lô Agglo (200066389)

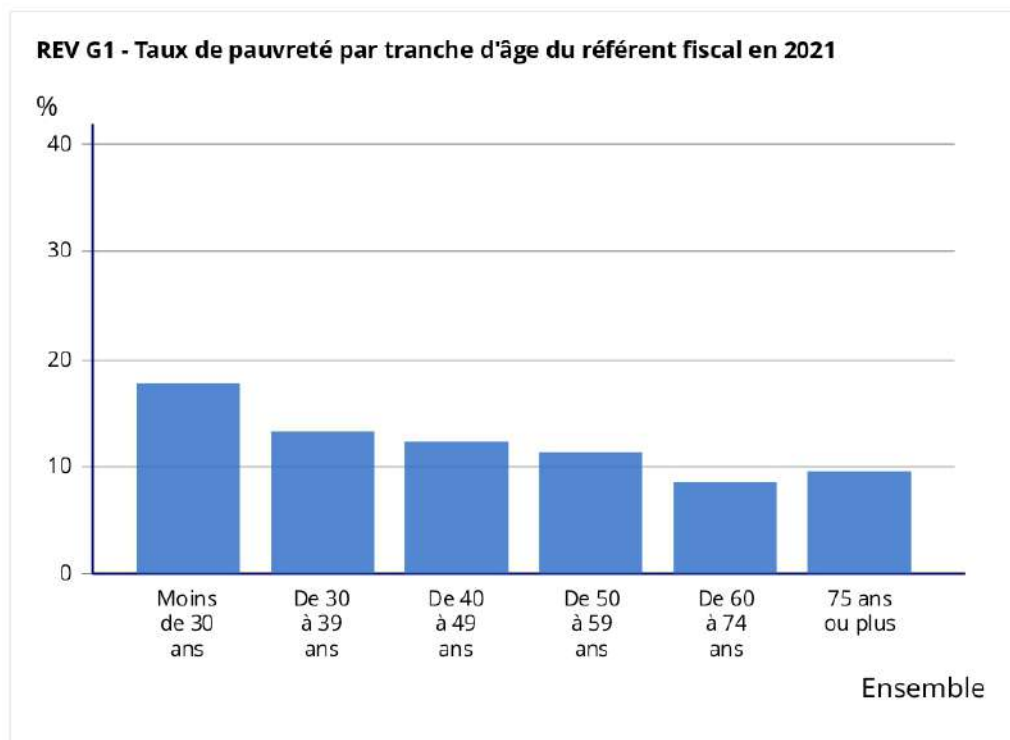
REV T1 - Ménages fiscaux de l'année 2021

Indicateur sur les ménages fiscaux	2021
Nombre de ménages fiscaux	33 947
Nombre de personnes dans les ménages fiscaux	73 827
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	22 280
Part des ménages fiscaux imposés (en %)	47,9

Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) en géographie au 01/01/2024.

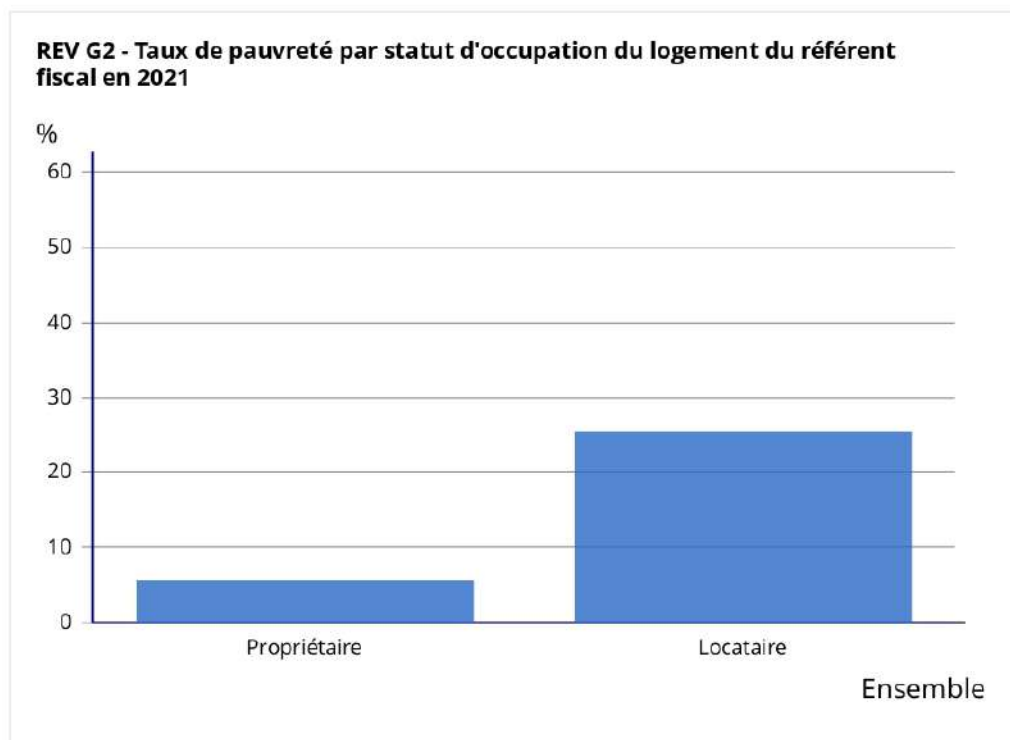
REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2021



Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) en géographie au 01/01/2024.

REV G2 - Taux de pauvreté par statut d'occupation du logement du référent fiscal en 2021



Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) en géographie au 01/01/2024.

source : dossier complet de l'INSEE - Intercommunalité-Métropole de CA Saint-Lô Agglo (200066389) - parution du 27/06/2024 - <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200066389>

REV T2 - Décomposition des revenus disponibles sur l'année 2021

Composition du revenu disponible	part en %
Ensemble	100,0
Revenus d'activité	68,8
dont salaires et traitements	61,6
dont indemnités de chômage	2,0
dont revenus des activités non salariées	5,2
Pensions, retraites et rentes	31,9
Revenus du patrimoine et autres revenus	7,4
Ensemble des prestations sociales	5,5
dont prestations familiales	2,1
dont minima sociaux	2,4
dont prestations logement	1,0
Impôts	-13,6

Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) en géographie au 01/01/2024.

REV T3 - Distribution des revenus disponibles de l'année 2021

Indicateurs de distribution	2021
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	22 280
Rapport interdécile	2,6
1er décile (en euros)	13 260
9e décile (en euros)	34 620

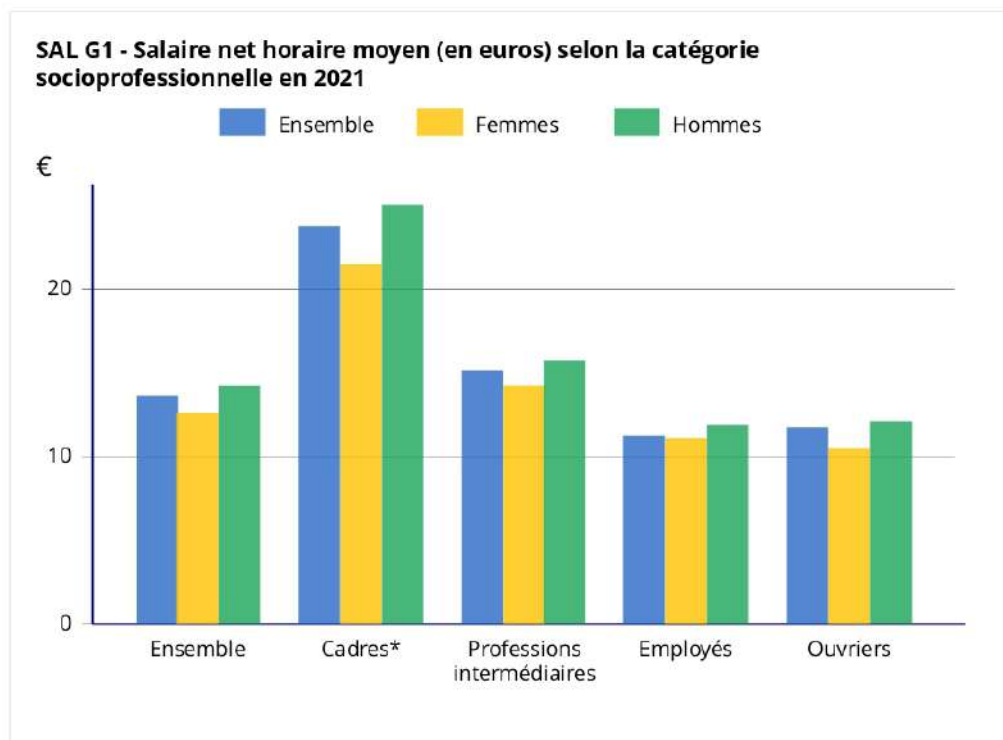
Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) en géographie au 01/01/2024.

Salaires et revenus d'activité en 2021

Intercommunalité-Métropole de CA Saint-Lô Agglo
(200066389)

SAL G1 - Salaire net horaire moyen (en euros) selon la catégorie socioprofessionnelle en 2021



* Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés

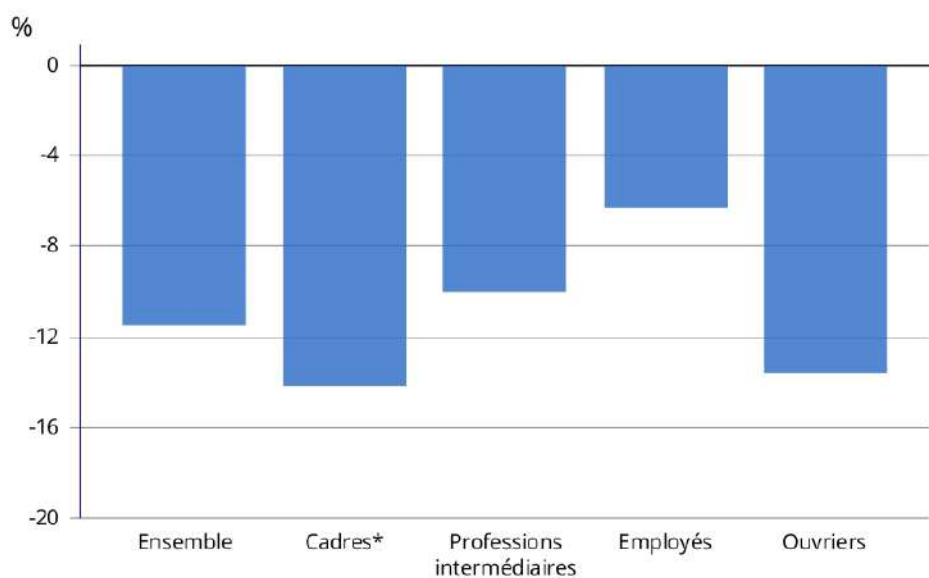
Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture, catégorie socioprofessionnelle du poste principal occupé par le salarié dans l'année.

Source : Insee, Bases Tous salariés, fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2023.

source : dossier complet de l'INSEE - Intercommunalité-Métropole de CA Saint-Lô Agglo (200066389)
- parution du 27/06/2024 - <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200066389>

SAL G3 - Écart de salaire net horaire moyen entre les femmes et les hommes selon la catégorie socioprofessionnelle en 2021

SAL G3 - Écart de salaire net horaire moyen entre les femmes et les hommes selon la catégorie socioprofessionnelle en 2021



* Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés

Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture, catégorie socioprofessionnelle du poste principal occupé par le salarié dans l'année.

Source : Insee, Bases Tous salariés, fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2023.

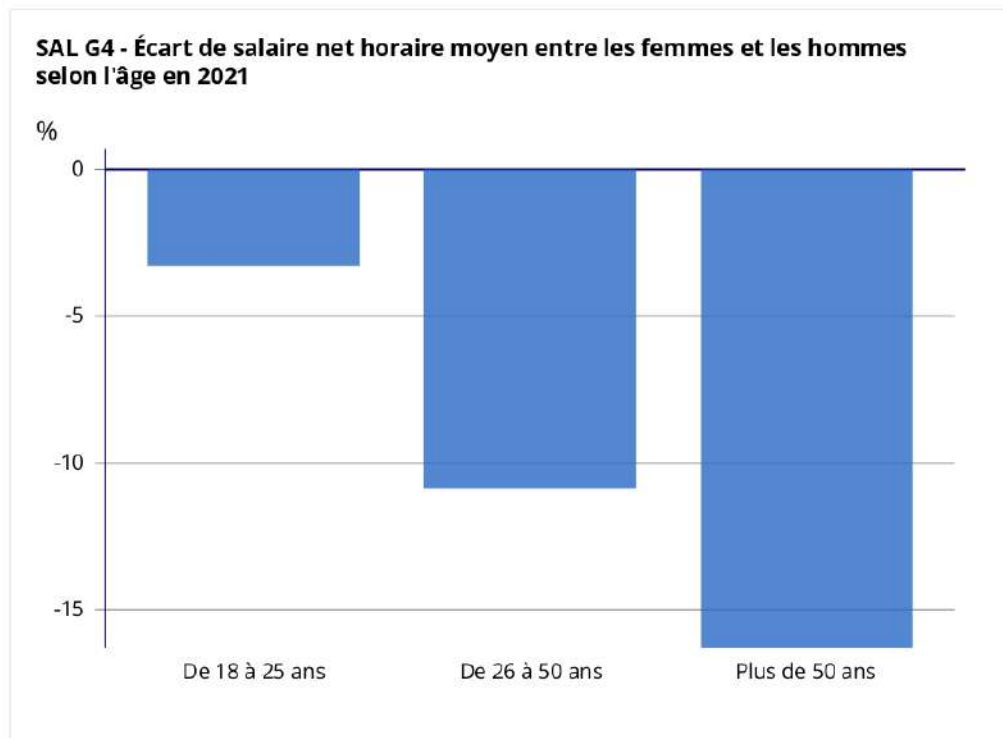
SAL T1 - Salaire net horaire moyen (en euros) selon l'âge en 2021

	Ensemble	Femmes	Hommes
De 18 à 25 ans	10,6	10,3	10,7
De 25 à 50 ans	13,5	12,6	14,1
Plus de 50 ans	15,3	13,7	16,4

Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture.

Source : Insee, Bases Tous salariés, fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2023.

SAL G4 - Écart de salaire net horaire moyen entre les femmes et les hommes selon l'âge en 2021



Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture.

Source : Insee, Bases Tous salariés, fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2023.

Caractéristiques des établissements fin 2021

Intercommunalité-Métropole de CA Saint-Lô Agglo
(200066389)

RES T1 - Établissements actifs employeurs par secteur d'activité agrégé et taille fin 2021

	Total	%	0 salarié	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés ou plus
Ensemble	2 603	100,0	202	1 813	258	210	110
Agriculture, sylviculture et pêche	276	10,5	47	221	5	3	0
Industrie	184	7,1	9	110	21	22	22
Construction	271	10,4	20	179	39	24	9
Commerce, transports, services divers	1 479	56,8	109	1 093	148	93	36
dont commerce et réparation automobile	516	19,8	26	386	57	38	9
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	393	15,1	17	210	55	68	43

Champ : hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs.

Source : Insee, Flores (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié) en géographie au 01/01/2023.

source : dossier complet de l'INSEE - Intercommunalité-Métropole de CA Saint-Lô Agglo (200066389)
- parution du 27/06/2024 - <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200066389>

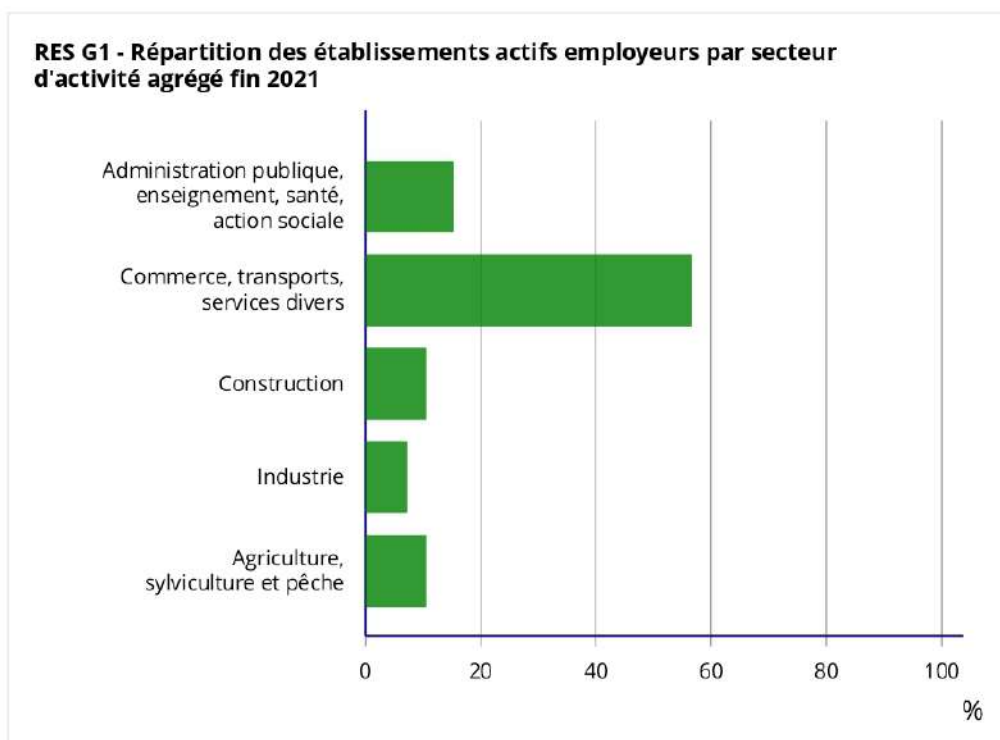
RES T2 - Postes salariés par secteur d'activité agrégé et taille d'établissement fin 2021

	Total	%	1 à 9 salarié(s)	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 salariés ou plus
Ensemble	35 161	100,0	5 480	3 620	6 453	4 383	15 225
Agriculture, sylviculture et pêche	593	1,7	431	59	103	0	0
Industrie	4 289	12,2	463	279	721	1 105	1 721
Construction	2 549	7,2	581	534	696	453	285
Commerce, transports, services divers	12 159	34,6	3 328	1 987	2 721	1 644	2 479
<i>dont commerce et réparation automobile</i>	4 102	11,7	1 331	780	1 073	456	462
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	15 571	44,3	677	761	2 212	1 181	10 740

Champ : hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs.

Source : Insee, Flores (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié) en géographie au 01/01/2023.

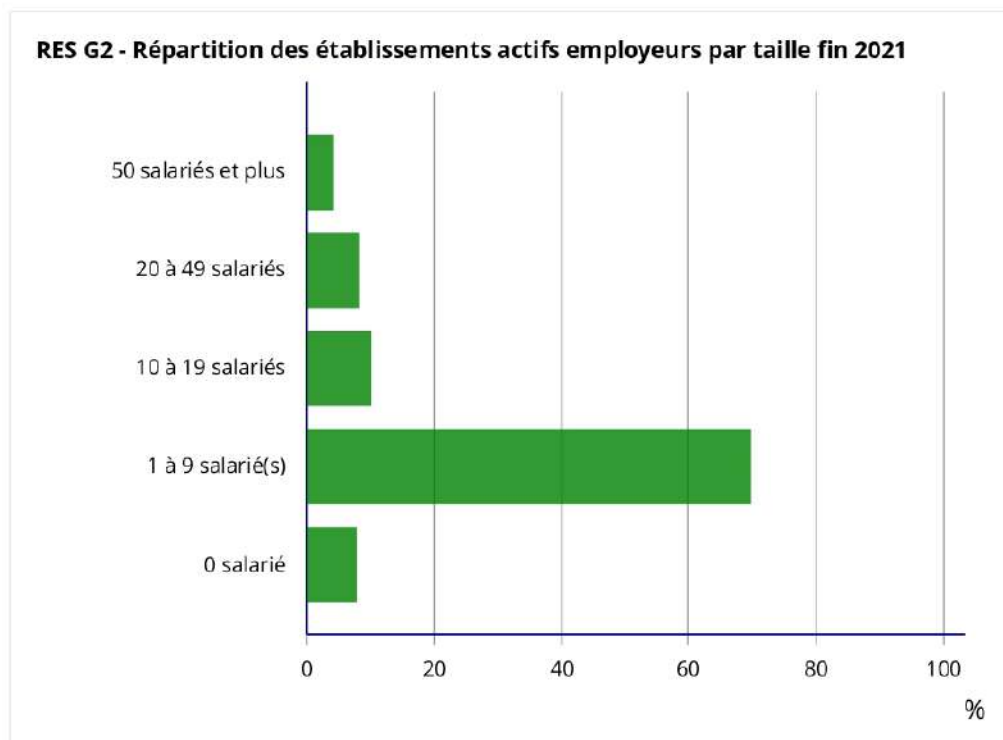
RES G1 - Répartition des établissements actifs employeurs par secteur d'activité agrégé fin 2021



Champ : hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs.

Source : Insee, Flores (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié) en géographie au 01/01/2023.

RES G2 - Répartition des établissements actifs employeurs par taille fin 2021



Champ : hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs.

Source : Insee, Flores (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié) en géographie au 01/01/2023.

RES T3 - Établissements actifs employeurs selon les sphères de l'économie fin 2021

	Établissements		Postes salariés	
	Nombre	%	Nombre	%
Ensemble	2 603	100,0	35 161	100,0
Sphère productive	862	33,1	10 037	28,5
dont domaine public	7	0,3	528	1,5
Sphère présentielle	1 741	66,9	25 124	71,5
dont domaine public	209	8,0	10 177	28,9

Champ : hors secteur de la défense et hors particuliers employeurs.

Source : Insee, Flores (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié) en géographie au 01/01/2023.

RES T5 - Particuliers employeurs fin 2021

	Particuliers employeurs	
	Nombre	%
Ensemble	6 394	100,0
Employeurs d'assistantes maternelles	2 288	35,8
Employeurs d'autres salariés	4 106	64,2

Champ : particuliers employeurs.

Source : Insee, Flores (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié) en géographie au 01/01/2023.

source : dossier complet de l'INSEE - Intercommunalité-Métropole de CA Saint-Lô Agglo (200066389)
- parution du 27/06/2024 - <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200066389>

Démographie des entreprises et des établissements

Intercommunalité-Métropole de CA Saint-Lô Agglo
(200066389)

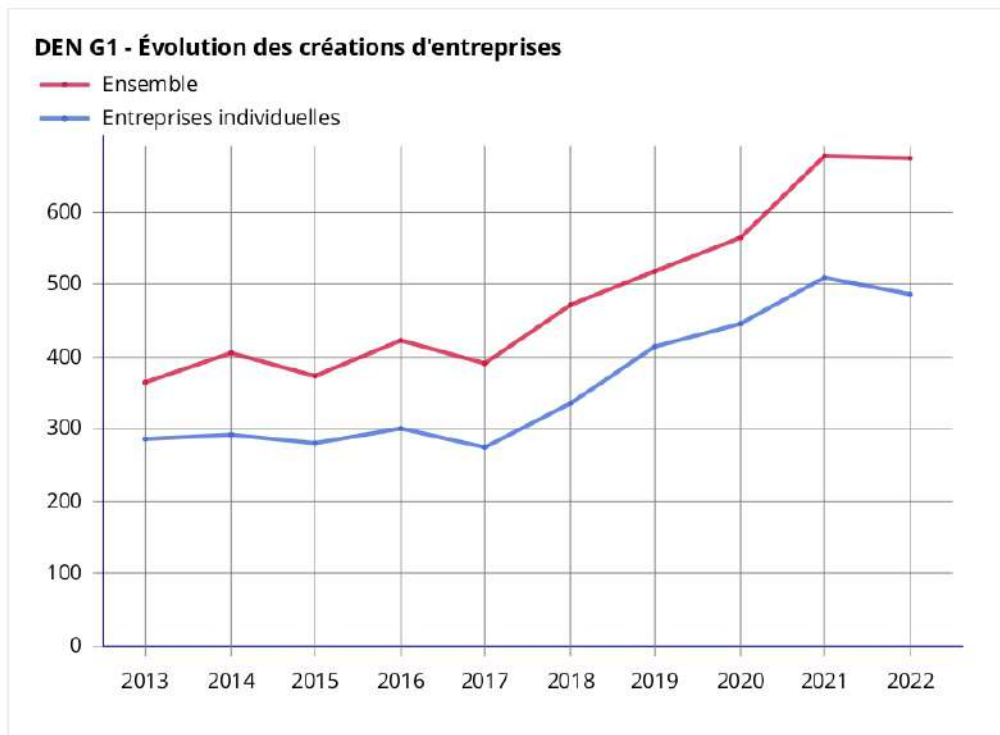
DEN T1 - Créations d'entreprises par secteur d'activité en 2022

	Entreprises créées		Dont entreprises individuelles	
	Nombre	%	Nombre	%
Ensemble	674	100,0	488	72,4
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	59	8,8	48	81,4
Construction	65	9,6	40	61,5
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	199	29,5	145	72,9
Information et communication	22	3,3	19	86,4
Activités financières et d'assurance	27	4,0	1	3,7
Activités immobilières	24	3,6	8	33,3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	134	19,9	97	72,4
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	64	9,5	61	95,3
Autres activités de services	80	11,9	69	86,3

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, Système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE) en géographie au 01/01/2024.

DEN G1 - Évolution des créations d'entreprises



Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, Système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE) en géographie au 01/01/2024.

source : dossier complet de l'INSEE - Intercommunalité-Métropole de CA Saint-Lô Agglo (200066389)
- parution du 27/06/2024 - <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200066389>

DEN T3 - Nombre d'unités légales économiquement actives en 2021

	Nombre	%
Ensemble	4 301	100,0
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	363	8,4
Construction	518	12,0
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	1 232	28,6
Information et communication	83	1,9
Activités financières et d'assurance	271	6,3
Activités immobilières	262	6,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	582	13,5
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	561	13,0
Autres activités de services	429	10,0

Champ : unités légales marchandes et productives non agricoles, actives économiquement dans l'année.

Source : Insee, Système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE) en géographie au 01/01/2024.

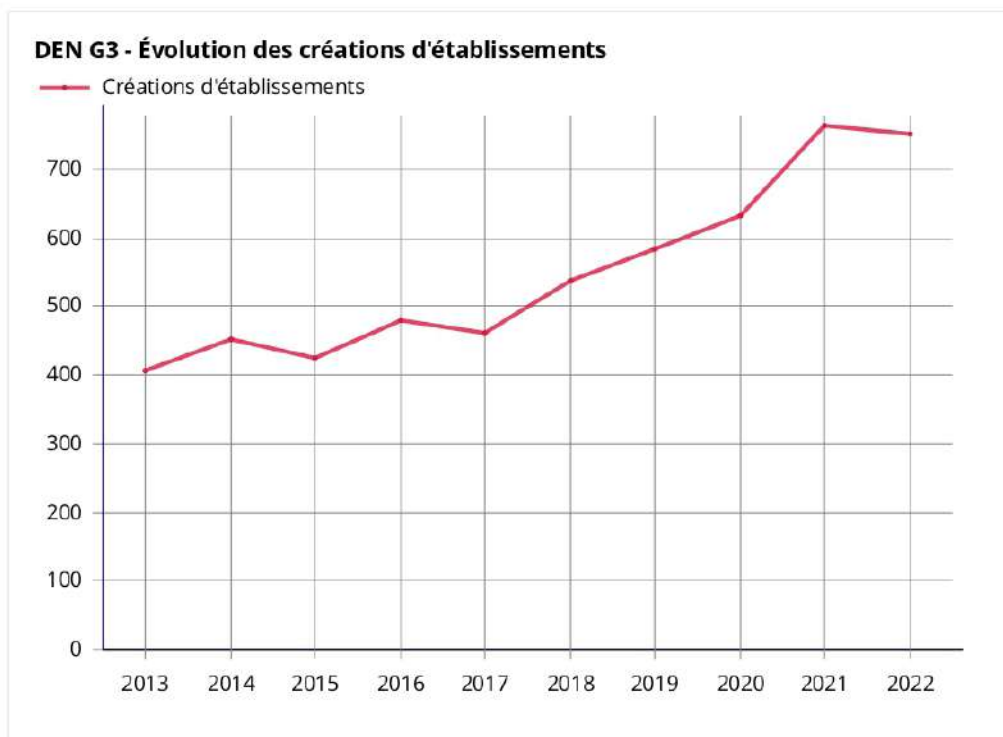
DEN T4 - Créations d'établissements par secteur d'activité en 2022

	Ensemble	%
Ensemble	753	100,0
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	68	9,0
Construction	69	9,2
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	215	28,6
Information et communication	25	3,3
Activités financières et d'assurance	32	4,2
Activités immobilières	31	4,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	147	19,5
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	82	10,9
Autres activités de services	84	11,2

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, Système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE) en géographie au 01/01/2024.

DEN G3 - Évolution des créations d'établissements



Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, Système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE) en géographie au 01/01/2024.

DEN T5 - Nombre d'établissements économiquement actifs en 2021

	Nombre	%
Ensemble	4 914	100,0
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	409	8,3
Construction	552	11,2
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	1 431	29,1
Information et communication	96	2,0
Activités financières et d'assurance	328	6,7
Activités immobilières	274	5,6
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	730	14,9
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	635	12,9
Autres activités de services	459	9,3

Champ : établissements non agricoles appartenant à des unités légales marchandes et productives, actifs économiquement dans l'année.

Source : Insee, Système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE) en géographie au 01/01/2024.

Tourisme en 2024

Intercommunalité-Métropole de CA Saint-Lô Agglo
(200066389)

source : dossier complet de l'INSEE - Intercommunalité-Métropole de CA Saint-Lô Agglo (200066389)
- parution du 27/06/2024 - <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200066389>

TOU T1 - Nombre et capacité des hôtels au 1er janvier 2024

Nombre d'étoiles	Hôtels	Chambres
Ensemble	15	418
1 étoile	0	0
2 étoiles	3	116
3 étoiles	3	107
4 étoiles	1	61
5 étoiles	0	0
Non classé	8	134

Source : Insee, partenaires territoriaux en géographie au 01/01/2023.

TOU T2 - Nombre et capacité des campings au 1er janvier 2024

Nombre d'étoiles	Terrains	Emplacements
Ensemble	5	189
1 étoile	0	0
2 étoiles	2	96
3 étoiles	1	63
4 étoiles	0	0
5 étoiles	0	0
Non classé	2	30

Source : Insee, partenaires territoriaux en géographie au 01/01/2023.

TOU T3 - Nombre d'autres hébergements collectifs au 1er janvier 2024

Type d'hébergement	Hébergement	Nombre de places lit (1)
Ensemble	0	0
Résidence de tourisme et hébergements assimilés	0	0
Village vacances - Maison familiale	0	0
Auberge de jeunesse - Centre sportif	0	0

(1) chambres, appartements, dortoirs...

Source : Insee, partenaires territoriaux en géographie au 01/01/2023.

Pour en savoir plus

- › **Base de données associée pour l'ensemble des communes**
- › **Les mêmes résultats pour un autre territoire**
- › **Comparateur de territoires**

source : dossier complet de l'INSEE - Intercommunalité-Métropole de CA Saint-Lô Agglo (200066389)
- parution du 27/06/2024 - <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200066389>